VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2026 - TERRES DE BOURGOGNE - N° 1901
Abonnement annuel : 130 € - le numéro : 2,55 € - ISSN 1969-8232
www.agribourgogne.fr
contact@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne



Le poulet, production qui remonte en puissance



Illustration générée par IA

Voie de diversification pour un nombre croissant d'exploitations, mais aussi élément clé de reconquête de notre souveraineté alimentaire, l'élevage de poules pondeuses ou de poulets pour la viande redevient une option à considérer avec attention. À condition que les projets ne se retrouvent pas ralentis dans des procédures judiciaires interminables. Des agriculteurs de l'Yonne, témoignent, cette semaine, de l'intérêt qu'il nourrissent pour ce type d'élevage. *Pages 14 et 15*



P.03
TEMPS FORT *Maraîchage*
Sécheresse // Un état des lieux dans la région



P.04
ACTUALITÉS *Département*
Concours de labour // Finale dans la Nièvre



P.16
DOSSIER *Machinisme*
Presse // Préserver la qualité des fourrages





// SOMMAIRE

ACTUALITÉ // DÉPARTEMENTS

.04 FÊTE : TERRES DE JANIE : DES CHARRUES ET DES CHAMPIONS

.05 RENDEZ-VOUS LE 19 SEPTEMBRE À LA FOIRE DE QUARRÉ-LES-TOMBES !

.06 C'EST QUI LE PATRON : UNE DÉROGATION EXCEPTIONNELLE POUR AIDER LES ÉLEVEURS

.07 PORTRAIT : CLÉMENCE TORCOL, NOUVELLE CONSEILLÈRE EN DIVERSIFICATION

ACTUALITÉ // RÉGION

.08 SCOLARITÉ : À LA RÉGION, TRAVAUX ET ALIMENTATION POUR LES LYCÉES

.09 SOLIDARITÉ : UN MOIS POUR BOOSTER LES DONS AGRICOLES

PRODUCTIONS // ÉLEVAGE

.10 OVINS : UN PEU COMME À SAULIEU

.11 49E FOIRE NATIONALE AUX REPRODUCTEURS OVINS DE DECIZE : UNE AFFLUENCE ACCRUE ET JUSTIFIÉE

PRODUCTIONS // CULTURES

.12 PRODUCTIONS VÉGÉTALES : MERCI L'IRRIGATION

.13 MAÏS GRAIN : ÇA PIQUE, MÊME DANS LE VAL DE SAÔNE

PRODUCTIONS // DIVERSIFICATION

.14 POULES PONDEUSES : RÉPONDRE À LA DEMANDE POUR SÉCURISER SES REVENUS

DOSSIER // MACHINISME

.16 QUELLES SOLUTIONS POUR APPLIQUER DÈS LE PRESSAGE ?

RURALITÉ // ENVIRONNEMENT // ENSEIGNEMENT

.21 CINÉMA : LA FRANCE RURALE, BIEN PLUS QU'UN DÉCOR

.22 LEGTA DU MORVAN : PLUS QU'UNE TRANSMISSION

SERVICES

.23 TABLEAU DE BORD *(LES FORMATIONS, L'AGENDA PRO'...)*

.24 COURS & MARCHÉS *(COTATIONS BOVINS, OVINS-CAPRINS...)*

.26 PETITES ANNONCES

.28 ANNONCES LÉGALES

MAGAZINE // PORTRAIT // LOISIRS // OXYGÈNE

.30 LOISIRS : UN NOUVEL ÉLAN POUR LE CYCLODEBOUT

.31 CONCOURS : LES MORBIERS DU DOUBS GRANDS VAINQUEURS

.32 CINÉMA : RACONTER UN MONDE QUI RÉSISTE ET SE TRANSFORME



// LE DESSIN

// EN BREF

Sécheresse Bruxelles recueille les demandes des organisations agricoles de l'UE

Suite à la nouvelle sécheresse qui a frappé une vaste partie de l'UE durant l'été, le commissaire européen à l'Agriculture Christophe Hansen, a échangé le 1er septembre en vidéoconférence avec des représentants du secteur agricole (Copa-Cogeca, Ceja, Via Campesina, Ifoam) pour tenter de mesurer son impact sur la production européenne. Il a rappelé que ses services travaillaient en collaboration avec les États membres pour trouver des solutions grâce aux outils de la Pac. Et le sujet sera de nouveau abordé dans le cadre de la réunion informelle des ministres de l'Agriculture de l'UE les 7 et 8 septembre à Dublin. Le Copa-Cogeca a signalé des pertes particulièrement importantes en Slovénie, Autriche, France et Italie notamment pour le maïs par exemple: -50 à 70 % en Slovénie, -40 % en France et -20 à 25 % en Italie, « avec des pertes allant jusqu'à 70% dans certaines zones non irriguées ». Le Copa-Cogeca a donc demandé « un soutien immédiat aux flux de trésorerie, une utilisation plus souple des instruments de la Pac », des investissements accrus dans les infrastructures d'irrigation ainsi que l'allégement de mesures environnementales (nitrates, MACF, produits phytosanitaires…). La coordination européenne Via Campesina a, pour sa part, plaidé en faveur d'une réorientation des fonds du plan engrais qui n'ont pas encore été dépensés vers les agriculteurs frappés par la sécheresse. Elle appelle aussi à activer les instruments de l'OCM afin que les prix payés aux producteurs couvrent les coûts de production, y compris les surcoûts liés aux catastrophes climatiques.

Sécheresse Les coopératives veulent discuter investissement après le plan Casi

À l'occasion d'une conférence de presse le 1er septembre, le nouveau président de la Coopération agricole (LCA) Jean-Luc Duval a présenté les demandes de son réseau face à la sécheresse, prenant acte du fait que le plan Casi (sécheresse) qui sera présenté le 3 septembre par la ministre de l'Agriculture sera axé vers les exploitations agricoles. Toutefois, M. Duval « souhaite un contact rapide avec la ministre pour faire les comptes sur l'amont agricole ». Et d'ajouter : « L'urgence répare, mais il faut nous protéger sur le long terme, par l'investissement ». La directrice générale de LCA Florence Pradier a fait état de « baisses d'approvisionnement de 20 à 90 %», selon les coopératives, de « pertes de chiffre d'affaires très variables qui vont de quelques millions d'euros à quelques centaines de M€ » et de « pertes en résultats de quelques millions d'euros à quelques dizaines de millions d'euros ». Pour faire face aux conséquences, les coopératives demandent de « sécuriser les moyens de production », « d'éviter les ruptures de liquidités » chez les producteurs, en « sécurisant les trésoreries, pour éviter les fermetures et assurer la production de l'an prochain ». Mais, pour Jean-Luc Duval, « financer nos dépenses par de l'impôt, c'est difficile compte tenu des finances publiques, on est des citoyens ; par contre, pour répercuter le cout de l'alimentation dans les achats ». La veille, les JA ont présenté le 31 août une trentaine de propositions face aux aléas climatiques, dont la mise en place d'« une contribution générale sur l'impôt » pour faire face aux effets agricoles et non agricoles de la canicule. Enfin, LCA demande une réouverture des négociations commerciales pour les coopératives qui le demandent.

Pesticides À la foire de Châlons, AGPB, Phyteis et NégoA présentent un livre blanc

Lors de la foire de Châlons le 28 août, l'AGPB (producteurs de blé, FNSEA), LCA (La Coopération Agricole), Phyteis (producteurs de pesticides), et NégoA (négoce agricole) ont présenté un livre blanc faisant la promotion de l'approche combinatoire de la protection des plantes (agronomie, génétique, biocontrôle, agriculture de précision, pesticides). Le document contient par ailleurs onze propositions, regroupées au sein de quatre thématiques. La première est l'accélération de l'innovation afin «d'élargir la boîte à outils», qui inclut la proposition de «renforcer les partenariats entre recherche publique et privé». La deuxième : la construction d'un cadre réglementaire français cohérent avec les objectifs européens. Sur ce point, les organisations rappellent la nécessité d'harmoniser les règles d'usages des produits phytosanitaires entre les États membres. Troisième thématique : «accompagner» les agriculteurs dans cette approche combinatoire. Cela passe notamment par la formation de techniciens et un soutien à l'investissement afin de moderniser les agroéquipements. Dernière thématique : «renforcer la confiance avec les citoyens».

// EN IMAGES

Viande bovine Bœuf brésilien : la FNB salue la suspension des importations


Stockfalfoto

Dans un communiqué du 31 août, la Fédération nationale bovine (FNB) a salué la suspension des importations de viande bovine brésilienne pour non-respect des règles sur l'usage d'antibiotiques comme activateurs de croissance. Cette suspension prendra effet le 3 septembre. Pour la FNB, cette décision met en lumière *« l'hypocrisie de l'accord avec le Mercosur »* appliqué provisoirement depuis mai 2026 malgré un récent scandale de viande hormonée. Le président de la FNB, Patrick Bénézit, prévient qu'une simple déclaration *« sur l'honneur »* pour certifier que la viande n'a reçu aucun des traitements interdits ne saurait suffire Il réclame *« que cette suspension (soit) effectivement appliquée dans la durée »*. La FNB qui salue ce *« sursaut de lucidité »* demande en outre l'arrêt définitif des accords du Mercosur, dénonçant l'ajout prévu d'un contingent de 99 000 t à droits réduits et la libéralisation du contingent Hilton existant. Le Brésil est le premier fournisseur de l'UE avec 120 000 tonnes équivalent carcasses importées en 2025. Ses méthodes d'élevage en "feedlots" sont controversées et contestées au regard des normes européennes très strictes en matière d'environnement, de santé et de bien-être animal. De son côté dans un communiqué du 1er septembre, Dans un communiqué du 1er septembre, l'interprofession bétail et viande (Interbev) s'est félicitée (sans effusion) de cette décision de la Commission européenne. Faute d'avoir démontré sa conformité, le Brésil voit son accès au marché européen suspendu pour sa viande bovine. *« Cette avancée démontre que l'Union européenne est capable de faire respecter ses exigences aux produits qu'elle importe »*, indique le communiqué. L'interprofession dénonce depuis des années l'incohérence de l'ouverture du marché via l'accord UE-Mercosur alors que le respect des normes sanitaires n'était pas résolu. *« Cette avancée ne doit pas rester une exception »*, a averti le président d'Interbev, Jean-François Guihard qui réclame que la réciprocité des règles (sanitaires, environnementales, bien-être animal) devienne un préalable systématique à tout accord commercial.

Terres de Bourgogne

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots- 21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne). SARL au capital de 139231 € *(Création 1989, pour une durée de 99 années).* RCS B. 351475504
Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne
Commission paritaire des journaux et publication 0731 T 88045
ISSN : 1969-8232 Dépôt légal : à parution
Tirage moyen par numéro : 6200 ex.
Abonnement annuel : 130 € - **Prix au numéro :** 2,55 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique
Taux de fibres recyclées : 91 % - **Certification :** PEFC/FSC
« Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

- **Gérante et directrice de publication :** Mauricette Besançon
Rédaction : redaction@terres-de-bourgogne.net
- **Rédacteur en chef :** Berty Robert b.robert@terres-de-bourgogne.net
- **Secrétaire de rédaction :** Frédéric Duclos fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité : pub@terres-de-bourgogne.net
- **Régionale :** Jean-Yves Blondat : 03 80 78 90 35
- **Nationale :** SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 Tél. 01 49 84 03 30

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

// MARAÎCHAGE

État des lieux après un été éprouvant

Si toutes les cultures ont souffert des températures caniculaires et du manque d'eau, le maraîchage fut incontestablement en première ligne dans cette bataille. Au sortir de l'été, comment se porte le secteur ? Éléments de réponses avec des conseillères de Chambres d'agriculture.



Cet été aura entraîné des difficultés d'une intensité rare pour les exploitations maraîchères en BFC.



AL Galimard

La chaleur entraîne des regerminations de pommes de terre.

Un peu sonné : c'est ainsi qu'on pourrait résumer le secteur du maraîchage dans notre région, à l'issue d'un été aux températures éprouvantes. Même si les situations sont différentes d'un département à l'autre, chacun s'accorde à reconnaître que l'intensité caniculaire associée au manque d'eau aura été, en 2026, d'une ampleur peu commune et qui forcent à repenser certains fondamentaux de cette agriculture. Les productions ont souffert, la santé économique des structures est parfois durement éprouvée. Cette ambiance générale, lourde d'inquiétude et d'incertitude, les conseillères spécialisées de Chambres d'agriculture que nous avons rencontrées en sont les premiers témoins. Leur auscultation de l'état d'esprit des maraîchers qu'elles côtoient révèle un ressenti qui oscille entre le compliqué… et le catastrophique. *« Le problème*, constate Judith Nagopaé, conseillère maraîchage à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, *est que les années difficiles commencent à s'accumuler. En 2025, dans la Nièvre, nous avons eu deux gros épisodes de grêle, en 2024, nous avions eu de fortes pluies qui avaient retardé les implantations de cultures. Là-dessus, vous ajoutez la canicule de 2026… je me doute que, pour certains maraîchers, ça commence à devenir compliqué, y compris moralement. »* Un constat partagé par sa consœur de la Chambre de Côte-d'Or, Anne-Laure Galimard : *« Physiquement et moralement, les exploitants sortent de cette période sérieusement éprouvés et pour certains, épuisés. »*

Sélectionner les cultures à arroser

L'un des principaux défis qui s'est posé à eux aura été l'irrigation et l'accès à l'eau. *« Pour les trois maraîchers implantés à La Baratte, sur Nevers et Saint-Eloi,* poursuit Judith Nagopaé, *il est devenu assez rapidement compliqué d'irriguer. Ils ont dû choisir quelles cultures arroser et établir un roulement entre eux pour l'irrigation. Ces trois maraîchers sont sur la même nappe, celle de la Loire, et on aurait pu penser que le potentiel d'irrigation suffirait, mais ce ne fut pas le cas. Même cette nappe phréatique avait du mal à se recharger… »* Cette sélection parmi les cultures à arroser n'a pas tardé à montrer ses effets : *« lors de mes tours de parcelles, j'ai vu des concombres complètement ramollis et qui dépérissaient en raison du manque d'eau. Certains des maraîchers du département ont été obligés de faire des tours avec des cuves à eau pour pouvoir arroser, ce qui réclamait plus de temps et une organisation différente du travail dans des journées déjà bien remplies. »* Mais face à ce manque d'eau, les températures excessives entraînaient un autre problème : *« au-delà de 35°* rappelle Anne-Laure Galimard, *beaucoup de plantes se « ferment » dans une sorte de réaction de préservation et ne sont plus capables d'absorber de l'eau. Le végétal se fige et tout arrosage devient alors inutile. »* En Côte-d'Or aussi, la disponibilité en eau aura été au cœur des conditions de cultures, et ce, malgré une certaine souplesse dérogatoire pour l'irrigation des légumes. *« Pour les légumes de printemps,* détaille Anne-Laure Galimard, *les choses ne se sont pas trop mal passées. Sur les légumes d'été, la situation est plus hétérogène, en fonction de la disponibilité de la ressource en eau. On a constaté des réductions de calibres, notamment sur des tomates, mais, globalement, en Côte-d'Or, l'été sous abri s'est assez bien passé. »*

Impact sur les marchés

La précocité de la canicule, dès la fin du printemps, a très vite eu des effets sur des cultures qui étaient en pleine végétation : *« Les premières brûlures sont apparues très tôt, en juin. Les tunnels de cultures avaient déjà été blanchis mais ils ont dû l'être à nouveau, afin d'augmenter l'épaisseur d'occultant et éviter trop de brûlures sur des aubergines, des poivrons ou des tomates. »* Au-delà des cultures, la fatigue de la profession peut aussi se comprendre du fait des adaptations qu'elle a dû parfois adopter : *« certains ont dû décaler les horaires de travail, plus tôt le matin. Mais, en conséquence, aux heures les plus chaudes de la journée, il n'y avait plus grand monde pour arroser,* déplore Judith Nagopaé, *et puis la canicule a aussi entraîné une baisse de la fréquentation des marchés de plein vent, ce qui a eu un impact sur les chiffres d'affaires. »* Un constat qui est toutefois à nuancer puisque, dans certaines exploitations, les restrictions d'usage de l'eau qui s'appliquaient aux particuliers ont entraîné ces derniers sur les espaces de vente en maraîchage. *« La vente directe,* note Anne-Laure Galimard, *s'en est trouvée boostée. Par ailleurs, les exploitations qui pratiquent la libre cueillette ont adapté leurs horaires d'ouverture en période de canicule. Et là aussi, avec ces horaires adaptés, la fréquentation a été plutôt bonne. Au final, le bilan économique est donc en demi-teinte mais c'est vraiment la période automne-hiver qui inquiète. »*

Et cet hiver ?

En effet, les plus grosses conséquences dues à ce climat éprouvant pourraient bien être devant nous : *« on peut avoir des craintes pour les légumes d'automne et d'hiver,* note Anne-Laure Galimard. *Parce qu'il s'agit de productions qui se préparent en été. Sur de la courge, par exemple, nous avons eu de la coulure de fleurs ou des pollens infertiles, parce qu'ils étaient brûlés. Nous avons également constaté beaucoup d'altises sur les choux : certains ont été transformés en dentelle en 48 heures après leur plantation, et en conventionnel comme en bio. Cet hiver, nous risquons aussi de manquer de betteraves, à cause des altises. En pommes de terre, les rendements sont plus faibles, avec des baisses moyennes de 20 %. Nous avons aussi des inquiétudes pour les fraises en plein champ : elles ont bien donné au printemps, en revanche, elles n'ont pas pu faire les réserves qu'elles constituent notamment en été. Les feuillages ont brûlé, et on peut donc craindre pour la récolte 2027… »* Pour terminer, néanmoins, sur une note positive, Judith Nagopaé rappelle aussi que ces conditions climatiques pourraient faire émerger d'autres productions : *« On n'est pas à l'abri, avec ces contextes de canicules appelés à se répéter, de voir émerger de nouvelles cultures maraîchères. Exemple, avec la patate douce, qui se développe bien dans la Nièvre depuis 4 ou 5 ans. »*

Berty Robert

Des conseillers qui adaptent leur approche

Les conseillères de Chambre d'agriculture sollicitées pour cet article témoignent aussi de l'évolution de leurs missions face à ce contexte climatique. *« Dans les conseils qu'on peut donner aux maraîchers*, précise Judith Nagopaé, *on sait qu'il y a un besoin en matière de température, qui fait qu'il ne sert à rien d'implanter certaines variétés. On travaille de plus en plus sur les choix de dates d'implantation. On prend en compte les températures chaudes mais aussi la présence d'insectes ravageurs. Ces aspects structurent aujourd'hui beaucoup le conseil que nous amenons. »* Ainsi, au niveau de la Région Bourgogne-Franche-Comté, des fiches techniques ciblant des productions telles que Carottes, salades, fraises, choux, ont été repensées par rapport au changement climatique. Elles permettent aux conseillers de fournir des éléments aux producteurs sur ces productions-clé, afin de les aider à faire évoluer leurs habitudes. Cela passe par des décalages de dates de semis, des choix de variétés mieux adaptées. Un travail minutieux qui réclame de l'adaptation en permanence, en fonction des types de sol, des possibilités d'accès à l'eau : *« je ne tiens pas le même discours aux maraîchers que je côtoie à Nevers et à ceux qui sont à Luzy ou dans le Morvan… »* conclut Judith Nagopaé. *« Nous travaillons sur les anticipations de ces fortes températures estivales,* précise pour sa part Anne-Laure Galimard. *Cela passe par des décalages de plantations, y compris pour lutter contre les attaques d'altises. Nous menons des essais en ce sens. Nous travaillons aussi sur les variétés, plus ou moins appétentes pour ces insectes ravageurs. »*

Une enquête régionale

Inès Mahé est chargée de mission Maraîchage au sein de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (BFC). À la demande du président de la Chambre, Vincent Lavier elle a coordonné ces dernières semaines, une enquête auprès des maraîchers de BFC, mais aussi des arboriculteurs, des producteurs de petits fruits et de plantes aromatiques. Le but était de fournir des éléments sur leur situation dans l'optique du Conseil de l'agriculture française (CAF) de BFC organisé le 25 août. Cette enquête, basée sur un questionnaire envoyé aux professionnels du secteur, a montré qu'en moyenne, les pertes de chiffre d'affaires en maraîchage en raison des conditions climatiques de l'été, sont estimées à 32 %, par rapport à une année classique. Les productions les plus impactées sont les haricots verts, ainsi que les cultures d'automne (choux, poireaux, navets…) pour lesquelles les semis n'ont pas pu être réalisés dans de bonnes conditions. Certaines exploitations ont néanmoins tenté des semis qui ont échoué en raison d'un sol trop sec et impossible à travailler. *« Dans ces conditions,* précise Inès Mahé, *resemer implique des coûts supplémentaires que certains n'ont pas voulu risquer. »* D'autres exploitations font le pari de semer des cultures à cycle plus court dans le but d'avoir quand même de la production cet automne. Au lieu de favoriser les légumes de conservation de type carottes, choux ou poireaux, elles basculent plutôt sur des salades, des radis, de la mâche… Une manière de sécuriser un chiffre d'affaires. Les situations économiques sont plus contrastées pour les tomates ou les aubergines. *« Sur ces dernières cultures, les types de serres utilisés ont eu un impact. Les serres plus petites chauffent plus vite, les plus grandes ont un volume d'air plus important qui permettait d'atténuer un peu l'effet des fortes chaleurs. »* Enfin, la ressource en eau, là aussi, fut déterminante. Au-delà de la perte de chiffres d'affaires, le secteur maraîcher s'inquiète de l'augmentation concomitante des charges (consommation d'eau, carburant, semis ou repiquages qui ont dû être refaits). L'enquête révèle que les dépenses en eau ont été multipliées par 2,5 en moyenne, quant aux dépenses en semences et plants, elles ont été multipliées par 1,2. Le total des charges eau-semences-plants représente une augmentation de 40 %.

// FÊTE

58 Terres de Janie : des charrues et des champions

La finale départementale de labour organisée dans la Nièvre le 29 août fut à la hauteur des compétences attendues pour cette pratique agricole. 37 candidats se sont affrontés. Une belle réussite pour les JA du canton de Tannay, à l'image de leur dynamisme retrouvé.

Pendant les vacances, on a l'habitude de parler des éternels chassés-croisés autoroutiers où ceux qui rentrent croisent ceux qui partent. Samedi 29 août, à Champagne-Metz-le-Comte, en observant les nombreux candidats de la finale départementale de labour en plein travail, on ne pouvait pas s'empêcher d'y penser. On était devant un véritable chassé-croisé de laboureurs, ciblant le meilleur sillon possible, avec des tracteurs modernes ou d'autres qui étaient des pièces de collection.

La parcelle du Gaec de La Barrée (famille Hénard) choisie pour l'occasion, ressemblait presque à une autoroute au trafic très chargé. Les organisateurs se sont en tout cas placés à la hauteur de l'exigence de ce type de concours, comme le rappelaient Chloé Pannetier et Mélanie Pierdet, les co-présidentes des Jeunes Agriculteurs du canton de Tannay depuis janvier. *« C'est le résultat d'une année de préparation en collaboration avec les JA de la Nièvre. »*

Sur tout le week-end une quarantaine de bénévoles sont venus prêter main forte, notamment pour préparer et servir les nombreux repas et en privilégiant au maximum des fournisseurs locaux. Rien que sur le samedi midi, plus de 200 repas avaient été servis, et d'autres étaient prévus pour le samedi soir et le dimanche, puisqu'à la suite de cette finale départementale, les JA de Tannay organisaient aussi leur finale cantonale. *« Nous avons avec nous des jeunes qui sont très motivés,* soulignait Mélanie Pierdet, *et on le voit bien avec les bénévoles qui étaient présents ce week-end. Nos parents, ancien JA, ont répondu présents et on a aussi celles et ceux qui n'ont pas encore l'âge, mais qui sont déjà là ! »* Ce n'est pas pour rien si les JA du canton de Tannay ont reçu, en avril, le prix du canton le plus attrayant, lors de l'assemblée générale des JA de la Nièvre. *« Nous sommes le canton qui a connu la plus forte évolution de son nombre d'adhérents »* confirmait Mélanie Pierdet. *« Avoir eu cette reconnaissance,* ajoutait pour sa part Chloé Pannetier, *c'est une belle fierté pour toute notre équipe. »*



37 concurrents se sont affrontés pour cette finale départementale à Champagne-Metz-le-Comte.

Qualifiés pour 2027

Pour en revenir à la finale départementale de labour la journée du samedi était organisée autour des épreuves en catégories planche ou brabant, mais comprenait aussi une exposition de matériel agricole, des courses de C15 cross et de traîne-cul et, le samedi soir, les festivités se prolongeaient avec une animation musicale faite par un DJ.

Sur les 37 concurrents alignés 21 concourraient en planche et 16 en brabant. Tous étaient issus des qualifications des concours cantonaux. Tout au long de la journée, les candidats ont travaillé sous le regard des membres du jury puisque chaque étape donne lieu à l'attribution de points, de la raie d'ouverture au labour en lui-même. Ce jury travaille selon une grille de notation complexe et très détaillée.

Enormément de critères sont pris en compte. Les premiers de chaque catégorie ont décroché leur qualification pour le concours régional... mais de 2027. Le concours 2026 va, lui, se tenir les 5 et 6 septembre, à l'occasion de la fête régionale de l'agriculture, organisée à Saint-Clément, près de Sens, dans l'Yonne et il a déjà ses qualifiés. Parmi eux, figure... un concurrent du canton de Tannay.

Berty Robert



Une partie des bénévoles mobilisés avec, au centre, les co-présidentes des JA du canton de Tannay, Mélanie Pierdet et Chloé Pannetier.



Les concurrents ont oeuvré sous l'oeil expert des membres du jury pour une qualification au championnat régional 2027.

Agra Gestion

Un projet agricole ?
Parlons en avant de décider





INSTALLATION & TRANSMISSION
Accompagnement complet

RENTABILITÉ & TRÉSORERIE
Marge et trésorerie

PAC, AIDES, SUBVENTIONS
Montage et suivi des dossiers

PROJET DE DÉVELOPPEMENT
Investissement, diversification ...

Besoin d'un conseil ? Contactez-nous :
03.80.54.08.08 - www.agragestion.com

// RENAISSANCE

89 Rendez-vous le 19 septembre à la foire de Quarré-les-tombes !

Axel Robert, jeune agriculteur et conseiller municipal de Quarré-les-tombes, relance la foire le 19 septembre prochain, après 12 ans d'inactivité.

Arrière-petit-fils de Gabriel Daussoir, marchand de bestiaux et fondateur de la foire de Quarré-les-Tombes, Axel Robert relance après 12 ans d'inactivité, la foire agricole. *« Mon arrière-grand-père a créé l'association pour la foire de Quarré-les-Tombes en 1969. Elle accueillait tous les éleveurs du coin pour des jugements de bétail et des ventes d'animaux. C'était devenu un rendez-vous régulier »*, expliquait Axel Robert, le 21 août dernier. En 1986, Gabriel Daussoir passe la main et la Foire se perpétue jusqu'en 2014 alors que Jérôme Bussy était président. *« Cette année a signé la dernière édition de la foire. Des contraintes sanitaires supplémentaires pour déplacer les animaux se sont ajoutées à la perte d'engouement des bénévoles face à l'organisation de l'évènement et la tradition s'est arrêtée »*, se remémorait-il, devant l'exploitation familiale. À ce jour, donc, la seule foire bovine encore active dans l'ancien canton de Quarré était celle de Saint-Léger-Vauban qui fêtait ses 60 ans l'année dernière. En 2020, la mère d'Axel Robert avait émis l'idée de relancer la foire. La pandémie de Covid avait démarré mettant un arrêt à ce projet. Entre-temps, son fils fraîchement diplômé d'un BTS ACSE et qui termine sa formation CS bovin a souhaité relancer la machine. À ses côtés, Clarisse Blanchard, Tom Bussy, Valentin Saget, Émilien Boussard, élus au bureau de la *« Société d'encouragement à L'élevage »* ont tenté l'aventure. La moyenne d'âge s'établit à 23 ans, *« notre objectif est de dynamiser la foire et de la faire tenir sur la durée »*. Toutefois, relancer une foire endormie depuis 12 ans n'est pas chose facile. *« Je suis en contact avec l'ancien président Jérôme Bussy, père de Tom Bussy, qui m'a aiguillé sur les décisions à prendre pour organiser la foire »*, évoquait-il, surtout que le temps manquait. *« L'association était en sommeil, donc il fallait juste la remettre en activité. L'ancien président nous a confié avoir envisagé de la dissoudre faute de repreneur. Ça aurait été dommage et nous aurions dû repartir de zéro »*, annonçait-il. *« Nous sommes très bien soutenus par les associations de Quarré, les gens montrent de l'enthousiasme, il y a un bel élan de solidarité, c'est très motivant ! »*, lançait-il.

Des jeunes aux commandes

Après avoir effectué toutes les démarches pour que le comité soit officiel, les jeunes ont commencé à aller à la rencontre de structures para-agricoles et d'éleveurs pour rendre vivant l'événement. *« Nous comptabilisons une bonne dizaine d'éleveurs et plus de 25 exposants qui proposent du fromage, du miel, des spiritueux, des huiles essentielles, etc. On a essayé de cibler les exposants dans notre zone pour faire quelque chose d'assez local »*, informait-il. Parmi les exposants, il y aura des concessionnaires de motoculture, de matériels agricoles et des tracteurs d'exposition seront mis en avant. Pour que cet événement soit convivial, des espaces pour enfants seront prévus avec une structure gonflable, la présence de la ludothèque de Quarré, des balades à cheval ; pour les adultes, des sketchs, une exposition sur les paysans et la foire, une tombola avec de nombreux lots attrayants et des paniers garnis de produits locaux seront proposés au cours de la journée. Des parcs à animaux seront disposés tout autour de la place de l'Église de Quarré-les-Tombes comme lors des foires d'antan. *« Cette année, nous avons souhaité réaliser une exposition de bêtes, comprenant des bovins, des ovins et volailles. L'an prochain, nous proposerons peut-être un jugement de bétail »*, affichait-il.



Le 19 septembre prochain, la foire de Quarré-les-Tombes reverra le jour après 12 ans d'inactivité.

« Traditionnellement, il y avait le bal qui se faisait dans la salle polyvalente, cette année, on a choisi de proposer des animations toute la journée sur la place : concerts dans l'après-midi et en soirée avec des groupes locaux qui viennent bénévolement pour nous soutenir ». Sur l'aspect restauration, le midi, le comité de foire proposera une restauration rapide et le soir deux food-trucks seront présents sur la place. *« On souhaite que l'évènement profite également à nos commerçants et à nos restaurateurs qui œuvrent avec nous pour la réussite de cet évènement »*, confie Axel Robert.

Charlotte Sauvignac

// CONCOURS DE LABOUR DES JA DE VARZY-CLAMECY

58 Une attraction grandissante

Le 22 août se déroulait le concours de labour des JA de Varzy-Clamecy. Un événement attirant toujours un peu plus de concurrents…

Comme d'autres JA, ceux de Varzy-Clamecy orchestraient leur concours de labour. Cette année, le rendez-vous fut fixé le 22 août. Antoine Jarreau, président des JA de Varzy-Clamecy, rappelle : *« Il y eut 36 participants avec des âges allant de 12 à 30 ans ! »*. Avec une affluence de plus en plus importante, à son sens, il analyse le tout : *« Depuis la fin des restrictions sanitaires dues à la Covid, les concours de labour attirent de plus en plus, probablement car les gens recherchent des liens sociaux réels »*.

Il poursuit : *« L'avantage de ce genre d'événement est qu'il attire à la fois des personnes du monde agricole mais pas uniquement. Cela offre une véritable diversité, très enrichissante pour les discussions »*.

Une implication dynamique

Afin de départager les concurrents, Antoine Jarreau précise : *« Nous remercions chaleureusement les jurés qui ont donné de leur temps : Jean-Michel Aucoin, Thierry François, Antoine Henard, Christian Seutin, Christophe Picq, Marie-Laure Bucheton et Didier Girault »*. En plus, il rappelle que différents exploitants avaient mis à disposition leurs parcelles pour la tenue du concours : David Letor, Michael François, Mathieu Debez et les frères Masson. Pour l'avenir, Antoine Jarreau n'est pas spécialement inquiet pour les jeunes se lançant dans le milieu agricole tant qu'ils : *« gardent la pêche et restent motivés »*. Il conclut : *« S'ils sont passionnés, il faut foncer, ils y arriveront »*.

Chloé Monget



JA de Varzy-Clamecy

36 participants se sont réunis pour concourir pour le concours de labour des JA de Varzy-Clamecy.

// PALMARÈS

Charrue : 1. Robin Augustin, 2. Louis Clément De-Givry, 3. Joly Nicolas, 4. Blandin Rémi, 5. Gautheron Evan, 6. Raquin Baptiste, 7. Girault Pierre, 8. Redouan, 9. Deschamps Loic, 10. Thoulet Clément, 11. Lachot Nathan, 12 ex aequo : Berthon Mathis / Guillautin Valentin,13. Moisson Théo, 14. Paillard Clément, 15. Pechery Paul, 16. Raquin Tanguy, 17. Conan David, 18. Gallemard Andrea, 19. Devilliers Luan

Brabant : 1. Damien Dubuis, 2. Julius Brunet, 3. Evan Perreau, 4. Adrien Roumier, 5. Marius Courzadet, 6. Thomas Meunier, 7. Laurick Bilard, 8. Jeanne Paillard (1ère dauphine du comice), 9. Valentin Caillon, 10. Louis Reverdy, 11. Lucas Seutin, 12. Quentin Carré, 13. Paul Paillard, 14. Maxime Seutin, 15. Noah Loustaunau, 16. Jules Pechery, 17. Tomas Girault.

// CONCOURS DE LABOUR DES JA DE FOURS

58 Tissage d'un territoire

Le 22 août, les JA de Fours organisaient leur traditionnel concours de labour à Cercy-la-Tour. Un moment important sans équivoque…

C'est dans les terres de la Famille Mazoire à Cercy-la-Tour que s'organisa le concours de labour des JA du canton de Fours le 22 août, en parallèle du comice du canton. *« Nous avons choisi cette parcelle pour créer une véritable cohésion avec le comice puisqu'elle se situait à proximité des festivités »*, soulignaient Arthur Petit et Clément Villette, coprésidents des JA de Fours. *« Ceci offrit une véritable dynamique de collaboration entre les JA et l'équipe organisatrice du comice »*. Pour le concours de labour, 18 participants furent au rendez-vous avec une moyenne d'âge de 18 ans. Pour les coprésidents des JA du canton, les concours de labour et les comices sont à conserver impérativement. *« Ils maintiennent la vitalité des campagnes, tout en valorisant l'agriculture et le territoire. Nous traversons tous une période complexe. Ce genre de rencontres offre la possibilité d'échanger tout en créant un lien multigénérationnel en rassemblant toutes les personnes du canton, issues ou non du monde agricole. En somme, le lien de nos campagnes se tisse à ces moments-là ! »*. Pour preuve, le nombre de visiteurs le jour J, proche de 1 500…

Chloé Monget

// PALMARÈS

Brabant : 1. Benjamin Maillault, 2. Édouard Vandecastel, 3. Raphaël Émile, 4. Antonin Deboux, 5. Justin Theuillon, 6. julien Augendre, 7. Florian Augendre, 8. Thibaut Goussot, 9. Thomas Masle.

Charrue : 1. Baptiste Rousset, 2. Maxence Verrière, 3. Emilia Gallois, 4. Baptiste Guillaumin, 5. Valentin Dandois, 6. Augustin Gallois, 7. Léo Malatrat, 8. Christophe Millerat, 9. Pascal Dandois.



JA de Fours

Cette année, concours de labour des JA de Fours s'est tenu à Bercy-la-Tour.

// C'EST QUI LE PATRON

Une dérogation exceptionnelle pour aider les éleveurs

Depuis le début du mois d'août, l'association de consommateurs « C'est qui le patron ? » a décidé d'accorder une dérogation dans le cahier des charges adressé aux producteurs. Cette décision intervient suite à la période caniculaire vécue au cours de l'été.



Olivier Legrand, éleveur laitier à Villeneuve-les-Genêts, a contribué à l'obtention d'une dérogation du cahier des charges au sein de l'association de consommateurs « C'est qui le patron ? ».

Les épisodes de chaleur successifs et le manque d'eau important connus durant l'été ont directement impacté la pousse de l'herbe et les cultures fourragères d'été comme le maïs fourrager. L'association de consommateurs « C'est qui le patron ? » a déjà estimé, suite à des remontées de leurs partenaires, de producteurs et de techniciens *« des pertes pouvant aller de 30 à 50 % selon les bassins »*. L'association de consommateurs a donc décidé de « lever la limite des 100 km jusqu'au 15 décembre », début août. Olivier Legrand, éleveur laitier à Villeneuve-les-Genêts fait partie des éleveurs ayant contacté l'association de consommateurs. *« Depuis fin mai début juin, nous n'avons pas eu d'eau, et avec la chaleur, l'herbe en pâturage n'a aucune valeur nutritionnelle. Depuis le 15 juin, on nourrit les vaches avec nos rations hivernales »*, décrivait-il le mardi 1er septembre dernier. En termes de récolte de matières sèches, le constat est sans appel. *« On a à peine quatre tonnes de matières sèches à l'hectare, cette année. Notre moyenne quinquennale est à 11 tonnes de matières sèches à l'hectare. C'est la première fois qu'on observe ça »*, manifestait-il. Même si les résultats sont mauvais, une année avec des coups de sec, Olivier Legrand a pu déjà en vivre et confiait avoir *« cinq mois de stocks d'avance »*, s'ajoutant *« à l'achat de 22 hectares de fourrages à un céréalier »* ainsi qu'à la récolte de près de 100 hectares d'herbe de qualité au printemps.

Assouplir le cahier des charges pour accompagner les éleveurs

Impliqué dans l'association de consommateurs, Olivier Legrand témoignait de *« difficultés relatées au sein du secteur de l'Association Pour Le Bien-être Collectif (APLBC). Dans la région Centre, on est habitués à avoir des coups de sec, mais là, même dans les zones de l'Ouest, c'est-à-dire en Maine-et-Loire et en Mayenne, ils sont aussi touchés »*. Sur ces zones dédiées à l'élevage, *« ils sont habitués à avoir des rendements corrects régulièrement et sont donc moins habitués à faire des stocks. Ce sont des zones dédiées à l'élevage et les producteurs font face à des difficultés de disponibilité de fourrage dans leur secteur »*. Parallèlement, le cahier des charges de l'association de consommateurs demande explicitement aux éleveurs des fourrages *« français, sans OGM et produits à moins de 100 km de l'exploitation. C'était pour favoriser le local et l'autonomie sur les exploitations »*, informait-il. Face à ces difficultés d'approvisionnement, les éleveurs en ont informé les consommateurs et en 72 heures, la dérogation a été adoptée, *« à une très large majorité. Cette dérogation permet aux éleveurs de pouvoir aller au-delà de 100 km pour trouver des fourrages à donner à leurs bêtes. Elle est active jusqu'au 15 décembre »*. Toutefois, Olivier Legrand précisait que *« les fourrages doivent rester français et sans OGM. Depuis le 1er juillet, le cahier des charges précise que les tourteaux doivent être français et au 1er janvier 2027, toutes les matières premières et concentrés devront être français »*. En conséquence, chaque éleveur qui souhaite acheter du fourrage au-delà de 100 km *« doit faire une demande de dérogation spécifique auprès de l'association. Il faut que le producteur garde tous les justificatifs dans le cas d'un audit par Bureau Veritas en ce qui concerne le cahier des charges »*. En 72 heures, les sociétaires ont accordé cette dérogation. Pour Olivier Legrand, *« ils jouent le jeu. Les consommateurs prennent conscience de l'impact que peut avoir la sécheresse sur nos exploitations. Et nous en tant que producteurs, nous nous devons d'être transparents et de faire remonter les difficultés liées au terrain »*. L'association de consommateurs « C'est qui le patron », de par la rémunération équitable qu'ils versent aux producteurs, joue un rôle dans cette possibilité d'aller chercher des fourrages au-delà des 100 km. *« On a la chance d'avoir une rémunération à 540 € les 1 000 litres. Avec cette rémunération, on peut se permettre d'aller chercher des fourrages à l'extérieur »*, concluait-il.

Charlotte Sauvignac

// ÉQUINS

Un week-end de finales

Le concours national du cheval de Trait Auxois se tient samedi 12 et dimanche 13 septembre à Semur. Nous avons rencontré une future participante.

Une finale, ça ne se rate pas. Et même quand Juliane Thomas n'a pas de cheval en lice, cette jeune femme de 21 ans domiciliée à Chazilly fait toujours le déplacement, histoire d'assister aux différentes épreuves et participer à cette belle fête. La finale du Trait Auxois est toujours très attendue du côté de Semur : pour son ambiance, son défilé dans la ville et tous ses beaux chevaux préalablement qualifiés dans les concours locaux. Juliane Thomas fera le déplacement avec Izie du Ruisseau, une jument de 8 ans qui a terminé à la deuxième place de sa section à Liernais. Son deuxième cheval engagé le 8 août, une pouliche d'un an, a remporté sa section et aura rendez-vous le 17 octobre au concours de poulains de Saulieu. *« Pour moi, les classements importent peu. Le plus important est de participer à la promotion du Trait Auxois, tout en passant un bon moment tous ensemble. Le défilé dans Semur est très sympa, c'est une bonne idée d'aller montrer nos chevaux directement aux habitants »*, confie la petite-fille d'André Guyon, agriculteur retraité à Rouvres-sous-Meilly. Juliane Thomas, technicienne vétérinaire à Dijon, a justement hérité de cette passion chevaline de son grand-père : *« c'est lui qui a développé l'élevage dans la famille. Ses premiers chevaux ont été achetés à la fin des années 60, juste après son installation »*. Juliane Thomas élève aujourd'hui quatre Traits Auxois : deux juments, un poulain né le 1er juin dernier ainsi que la pouliche d'un an préalablement citée. André Guyon, comme à son habitude, se rendra également à Semur-en-Auxois, lui qui ne rate quasiment aucun concours de la race.

AG



Juliane Thomas sera accompagnée de son grand-père André Guyon.

Le programme

Samedi : début du concours à 8 h 30 avec les femelles de 2 ans et 3 ans, puis les juments suitées. Après-midi consacré aux prix de championnat, prix de famille et prix d'ensemble. Défilé dans les rues de Semur à 16 h 30. Remise des prix à 18 h.

Dimanche : début du concours à 9 h avec les mâles de 1 an, 2 ans et 3 ans, puis les étalons de 4 ans et plus. Approbation en même temps par le jury. Après-midi consacrée aux prix de championnat. Remise des prix vers 17 h.

// PORTRAIT

89

Clémence Torcol, nouvelle conseillère en diversification

Depuis le mois d'avril, Clémence Torcol intervient pour les services de la Chambre d'agriculture de l'Yonne en tant que conseillère en diversification.



Clémence Torcol, nouvelle conseillère en diversification à la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Originaire de l'Auxerrois, Clémence Torcol a grandi dans une exploitation agricole, gérée dans un premier temps par ses arrière-grands-parents, puis par son grand-père, son père et depuis peu son frère. *« Mon père était agriculteur en polyculture bovins allaitants et il a pris sa retraite il y a quelques années. C'est mon frère qui a repris l'exploitation familiale en grandes cultures »*, confie-t-elle. Elle se souvient encore de tous ces mercredis et week-end passés à la ferme, lorsqu'elle était enfant. *« On avait des chevaux sur l'exploitation et c'est mon grand-père qui m'a transmis cette passion »*, ajoute-t-elle. Dans ses études, elle s'est orientée vers un BTS Productions animales à Chaumont, en 2005, suivie d'une licence professionnelle Commercialisation des produits équins à Saumur. Dès le départ, Clémence Torcol s'est dirigée professionnellement vers le monde équin en intégrant l'Association nationale du Selle Français ou Stud-Book Selle Français (ANSF) à Montrouge. *« L'élevage, c'était mon cœur de métier. Mon grand-père faisait de l'élevage de charolaises mais plus pour la génétique que pour la viande. Il était un peu précurseur du transfert d'embryon dans le département. Travailler dans l'élevage équin, c'était une évidence pour moi »*, explique-t-elle. Elle intègre par la suite la Fédération française d'équitation à Boulogne-Billancourt au service du haut niveau pendant un peu plus d'un an. *« À cette occasion, j'ai rencontré un cavalier de l'équipe de France. Je suis partie travailler avec lui à Deauville, en tant que salariée dans un premier temps, puis j'ai créé mon entreprise de prestations de services. On a continué de collaborer pendant dix ans. Le cavalier recherchait une personne qui pouvait s'occuper de tout ce qui touchait à l'administratif, à la communication et à la gestion de l'écurie et du personnel »*, informe-t-elle.

Un poste diversifié

Après de belles expériences dans le monde équin, elle est retournée dans l'Yonne et est devenue enseignante contractuelle en zootechnie au sein du lycée la Brosse, pendant six mois. Elle a rejoint, par la suite, le syndicat des jeunes agriculteurs en tant qu'animatrice, pendant environ un an, et a poursuivi à la FDSEA de l'Yonne en tant qu'assistante administrative. En 2020, elle devient technicienne logistique pour le transport d'animaux vivants au sein de la coopérative porcine Cirhyo. Pour concilier vie professionnelle et personnelle, elle quitte ses fonctions et rejoint un cabinet de pédicurie-podologie en tant que secrétaire médicale pendant près de six ans. *« Le monde agricole me manquait et grâce à une opportunité professionnelle, j'ai pu le retrouver »*, confie-t-elle. Cette année, elle rejoint les bancs de la Chambre d'agriculture de l'Yonne en tant que conseillère en diversification. Plusieurs fonctions s'offrent à elle. *« J'anime le réseau Bienvenue à la Ferme, j'accompagne les futurs installés ou ceux ayant un projet de diversification sur leur exploitation. Je m'occupe aussi des mardis de la diversification et je contribue aux côtés de Déborah Colard au concours général agricole et au concours fromager. Dans ce poste, j'aurai l'occasion de renforcer le pôle conseil d'entreprise en réalisant des rendez-vous dans le cadre du Point Accueil Installation (PAI) »*, liste-t-elle. Récemment arrivée sur le poste, elle confie que l'objectif pour elle est de *« monter en compétence sur tout ce qui est économique et gestion, afin de pouvoir réaliser des études économiques auprès des personnes ayant un projet de diversification notamment »*.

Charlotte Sauvignac

// FDSEA

89

Marché des producteurs : le rendez-vous parisien de l'automne

Après une édition 2025 réussie, le marché des producteurs de la FDSEA de l'Yonne revient pour une 33e édition, le 11 octobre, à Paris. Ce marché s'inscrit comme un rendez-vous pour les habitants du 20e arrondissement de la capitale, qui s'élargit depuis quelques années à d'autres arrondissements. À ce jour, Bérénice Mesona, chargée de communication de cette structure s'attend à collaborer avec une vingtaine de producteurs, qui sont pour la plupart des fidèles depuis plusieurs décennies. Toutefois, l'organisatrice est ouverte à de nouvelles productions afin de proposer *« une offre plus variée et représentative du terroir »*. *« Actuellement, le marché est représenté par des apiculteurs, des viticulteurs, des fromagers, un éleveur de canard, etc. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux producteurs qui pourraient proposer des produits diversifiés que nous n'avons pas ou peu à ce jour sur notre marché, comme de la viande locale, des fruits, du vin et d'autres boissons alcoolisées, des produits transformés sucrés ou salés, etc. »*, informe-t-elle. Au cours de cette journée, la FDSEA de l'Yonne et l'Office du Tourisme de Joigny vont organiser différentes tombolas, avec pour chacune d'entre elles, un panier garni mettant en valeur les produits présents sur le marché. *« La seule condition pour y participer c'est d'être adhérent à la FDSEA de votre département et de prendre en charge votre stand. N'hésitez pas à nous contacter pour avoir davantage d'informations au 03 86 49 48 10 »*, conclut-elle.

Charlotte Sauvignac



FDSEA de l'Yonne

Le 11 octobre prochain, la Fdsea de l'Yonne renouvelle son marché des producteurs à Paris, rue de la Chine.

SECTION BOVINE DE LA FDSEA 58

58

Une soirée dédiée aux solutions

La soirée élevage de la section bovine de la FDSEA 58 se tiendra le 17 septembre à Châtillon-en-Bazois. Elle sera axée sur les possibilités face au climat extrême.

Afin de donner des clés concrètes aux éleveurs, la section bovine de la FDSEA 58 organise une soirée dédiée le 17 septembre à 18 h 30 à la MJC de Châtillon-en-Bazois. Comme tous les ans, une thématique choisie permet d'axer les échanges, avec pour 2026 la question : *« Face au climat extrême, quelles solutions pour maintenir l'élevage ? »*.

Pour animer les discussions, d'autres interrogations seront mises en lumière, comme : Comment garantir sa production de fourrage ? Quel est le rôle de l'élevage dans la limitation du risque d'incendie ? Comment gérer la ressource en eau ? etc.

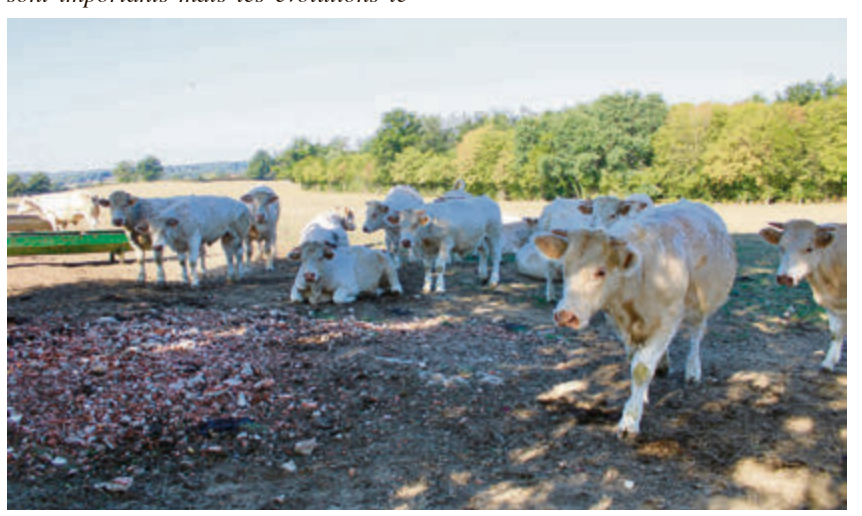
Si les questions sont donc nombreuses face au changement climatique, Romaric Gobillot, président de la section bovine de la FDSEA 58, insiste sur le fait que *« cette soirée est là pour apporter des pistes de réflexions aux exploitants afin de maintenir leur activité d'élevage. Aujourd'hui, de nombreuses réponses sont mises en exergue, mais il est important de les trier et de les adapter à nos systèmes, en somme ne pas faire n'importe quoi afin que le coût de production reste raisonnable pour les éleveurs »*.

Voir l'avenir

Pour Romaric Gobillot, *« les saisons difficiles se suivent et les difficultés se diversifient. Au vu de ce que nous avons subi ces dernières années, il est grand temps d'apporter des solutions… »*. Pour les détailler, il indique que lors de la soirée élevage de la section, des témoignages d'autres départements déjà historiquement secs présenteront leurs leviers d'adaptation. *« Les constats sont importants mais les évolutions le sont encore plus si nous souhaitons voir l'élevage perdurer. En somme, nous devons une nouvelle fois métamorphoser notre profession. Enfin, la soirée n'a pas pour but d'ordonner de réaliser quoi que ce soit, mais bien d'offrir un panorama de ce qui existe afin de faire perdurer notre métier dans un contexte complexe »*, conclut Romaric Gobillot.

Chloé Monget

Renseignements : 06 73 84 58 56 (Romaric Gobillot).



La soirée élevage de la section bovine de la FDSEA 58, du 17 septembre, aura pour thème : *« Face au climat extrême, quelles solutions pour maintenir l'élevage ? »*.

// SCOLARITÉ

À la Région, travaux et alimentation pour les lycées

Jérôme Durain, président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, est revenu sur les lycées de la Région. Plusieurs établissements d'enseignement agricole bénéficient de travaux et le recours aux produits alimentaires locaux ou bio figure toujours parmi les priorités.

Pour le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté (BFC), la rentrée scolaire rime avec lycées : la collectivité a la responsabilité de ces établissements, au nombre de 128, quand les collèges dépendent des départements et les écoles, des municipalités ou intercommunalités. Pour le président du Conseil régional, Jérôme Durain, cette période permet aussi d'établir un état des lieux sur les ambitions affichées, les projets menés et les investissements réalisés *(voir encadré)*. Dans ce cadre, le secteur de l'enseignement agricole est concerné mais, plus largement, le lien entre vie des lycées et agriculture se traduit notamment par l'ambition affichée par la Région de proposer une nourriture saine, durable, et de proximité dans les restaurations scolaires concernées. La Région s'est fixé un objectif pour 2028 : une proportion de 75 % de produits locaux et/ou bio dans les assiettes des lycéennes et des lycéens. Au premier trimestre 2025, ce taux était de 43 %. Dans ce cadre, la Région mène, depuis plusieurs années, un travail d'accompagnement des agriculteurs pour qu'ils accèdent plus facilement aux marchés publics. Elle met en relation des lycées et des producteurs locaux, et elle travaille à faire évoluer les pratiques dans la restauration scolaire en formant et informant les personnels des lycées chargés des commandes ou les chefs cuisiniers et leurs personnels.



Jérôme Durain, président du Conseil régional de BFC, à Dijon, le 31 août.

« Changer les habitudes de travail »

C'est dans ce cadre que s'inscrit la stratégie régionale de Relocalisation des achats de denrées alimentaires (Rada) lancée en 2023. Cette stratégie est actuellement testée sur 21 lycées. L'enjeu n'est pas anodin lorsqu'on se rappelle que les lycées de BFC servent chaque année 10 M de repas pour un budget global de 25 M d'euros. L'enjeu central est de simplifier l'accès des producteurs agricoles locaux à ces marchés. *« Permettre l'accès à cette nourriture à nos jeunes est utile pour eux, mais aussi pour les agriculteurs. Cela représente un vrai débouché »* précise Jérôme Durain, avant de reconnaître : *il est vrai, néanmoins, que pour faciliter encore plus l'accès des agriculteurs à ces marchés, un travail institutionnel est indispensable, notamment auprès des chefs de cuisine de ces établissements, pour changer les habitudes de travail et les habitudes de consommation des jeunes, proposer de nouveaux produits. Nous dépendons aussi des acheteurs, des secrétaires généraux des lycées et, à ce niveau, on doit continuer à « huiler les rouages ». Pour l'instant, nous n'avons pas d'autorité administrative sur ces secrétaires généraux, et on doit donc travailler dans ce cadre et on pousse pour que la relation évolue. »*

Berty Robert

Travaux réalisés ou en cours

Plusieurs lycées d'enseignement agricole de BFC ont fait l'objet de travaux, terminés ou encore en cours :
- En Côte-d'Or : Au lycée de La Barotte (Châtillon-sur-Seine), reconstruction du restaurant scolaire, réceptionnée en 2024. Aménagement de l'ancienne demi-pension en internat et externat et mise en sécurité des internats, réceptionnés en juillet 2025.
- Dans le Jura : au lycée agricole Mancy (Lons-le-Saunier), mise en conformité de l'internat, travaux en cours. Au lycée polyvalent bois (Mouchard) réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur sur plusieurs bâtiments. En cours d'études.
- Dans la Nièvre : au lycée agricole du Morvan (Château-Chinon), ombrières sur les piscicultures réceptionnées en 2024, avec mise en service des panneaux photovoltaïques en novembre 2025. Au Legta de Nevers-Cosne-Plagny, restructuration de la restauration, en cours d'études.
- En Haute-Saône : au Legta Munier (Vesoul), construction d'un service commun de restauration et de logements de fonction avec le lycée général et technologique Belin, inaugurés le 16 décembre 2025.
- En Saône-et-Loire : au lycée professionnel agricole de Charolles, internat d'excellence, en cours de consultation pour travaux.

// VENDANGES

Débat autour de l'hébergement des saisonniers

Un arrêté est paru au Journal officiel le 25 août qui autorise l'hébergement sous tente des saisonniers agricoles dans quatre nouveaux départements (Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Yonne et Rhône). Comme attendu, cette possibilité est désormais ouverte jusqu'au 30 septembre, pour les salariés *« recrutés pour une durée inférieure à un mois »*. Par ailleurs, le texte encadre aussi les conditions du logement sous tente, fixant notamment une hauteur minimale de 2 m et exigeant la mise à disposition de sanitaires et d'armoires fermant à clé pour les effets personnels. Avant cet arrêté, la réglementation ne permettait de déroger à l'interdiction du logement sous tente que dans 15 départements au sud de la Loire (excluant notamment la Gironde), du 1er juin au 15 septembre. Pour rappel, la parution de ce texte intervient après qu'une dérogation donnée par la préfecture de Saône-et-Loire a été révoquée par l'État en mars, comme le relataient *Les Echos*. Dans un communiqué du 23 juillet, la CFDT Agri-Agro estimait, en évoquant l'arrêté à paraître, que *« cette nouvelle dérégulation sans engagement réel à résoudre structurellement le problème est indigne de notre République »*. Le syndicat de salariés annonçait alors qu'il attaquerait le futur texte au Conseil d'État. Il a indiqué dans un communiqué du 27 août, avoir mandaté son avocat pour saisir le Conseil d'État afin d'empêcher l'application de cet arrêté qui a été saluée par la FNSEA, mobilisée de longue date face aux difficultés de logement des employeurs.

Le syndicat y voit un « coup de pouce » indispensable au bon déroulement des vendanges, bien qu'il souhaite poursuivre les discussions ministérielles pour lever d'autres contraintes jugées trop rigides. Au contraire, la CFDT estime que ce texte compromet la santé et la sécurité des salariés face au changement climatique. Elle dénonce également un droit du travail *« à plusieurs vitesses »* sans planification d'amélioration. Le Conseil d'État devrait statuer en référé, avant un examen plus approfondi.

FRANCE

// SOLIDARITÉ

Un mois pour booster les dons agricoles

Jusqu'au 30 septembre, l'association Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires (Solaal) organise les Journées nationales du don agricole.

C'est déjà la 12è édition des Journées nationales du don agricole qui va se tenir jusqu'au 30 septembre et, malheureusement, la pertinence de l'évènement ne se dément pas. Parce que la précarité alimentaire est une réalité qui ne baisse pas en intensité dans notre pays : en France, selon les dernières estimations du Credoc, une association qui produit des études et des expertises économiques, 16 % de la population est aujourd'hui concernée par la précarité alimentaire. Près de 7 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire, un chiffre en progression constante depuis 10 ans. Tout au long de l'année et partout en France, par l'intermédiaire de l'association Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires (Solaal), des agriculteurs, des coopératives, des entreprises agroalimentaires, des grossistes, des partenaires et des acteurs du monde agricole se mobilisent pour donner des produits, essentiellement frais, aux associations de l'aide alimentaire. Ces Journées nationales, et plus largement l'action de Solaal et de ses antennes régionales tout au long de l'année, apportent une réponse concrète à la précarité alimentaire tout en luttant contre le gaspillage.



Les opérations de glanage solidaire organisées par Solaal créent des liens entre les bénévoles des associations qui luttent contre la précarité alimentaire et les producteurs agricoles.

L'impératif de la lutte contre le gaspillage

Ces Journées nationales du don agricole sont aussi l'occasion, le temps d'un mois, de mettre en lumière la générosité les acteurs du monde agricole et de valoriser les initiatives solidaires et innovantes sur les territoires. La lutte contre le gaspillage alimentaire n'est pas qu'une vue de l'esprit : selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la France gaspille chaque année près de 9,7 millions de tonnes de nourriture, dont environ 3,8 millions de tonnes de produits parfaitement comestibles jetés à chaque étape de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation. C'est notamment face à ce constat qu'en 2013, Jean-Michel Lemétayer, ancien président de la FNSEA a créé Solaal. Au-delà de la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires, le don agricole porté par Solaal est un vecteur de dynamisme sur les territoires et contribue à l'économie sociale et solidaire. En créant une chaîne de partenariats entre agriculteurs, coopératives, entreprises agroalimentaires, associations d'aide alimentaire et d'insertion, étudiants, acteurs de la logistique, du transport… c'est un écosystème porteur de solidarité et d'entraide qui se crée, au service de l'intérêt général.

Un lien entre l'agriculture et le reste de la société

Le don agricole permet également le lien social en rapprochant le monde agricole et associatif, il met en valeur la générosité des donateurs et redonne du sens au travail des agriculteurs, en permettant aux bénévoles et aux bénéficiaires de découvrir le métier. En connectant celles et ceux qui produisent avec celles et ceux qui en ont besoin, Solaal et ses antennes régionales contribuent à faire de la solidarité alimentaire un vecteur de cohésion sociale. Lors des Journées nationales du don agricole 2025, Solaal et son réseau ont collecté l'équivalent de 1,3 million de repas. Pour cette 12è édition l'association entend poursuivre sur cette voie en organisant des glanages ou des cueillettes solidaires, des dons lors de foires ou salons agricoles, des chaînes du don, des visites d'exploitation… tout ce qui permettra, le temps d'un mois, de booster les dons alimentaires.

D'après communiqué

www.solaal.org/bourgogne-franche-comte/

// FNSEA

Avoir un cap pour restaurer l'outil productif

Arnaud Rousseau, le président de la FNSEA, s'est exprimé lors de la Rencontre des entrepreneurs de France (REF) organisée par le Medef à Paris, les 26 et 27 août.

Avant le grand oral qui a réuni sept (*) des 32 candidats déclarés à la Présidence de la République et que reprendra la FNSEA à l'occasion de son congrès en 2027, le Medef avait convié quelques figures politiques, syndicales et médiatiques à débattre du thème « Courage ou consensus ? ». Sur scène : Natacha Polony, directrice de la rédaction de Marianne ; Bruno Le Maire, ancien ministre de l'Économie ; Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies ; Christelle Morançais, présidente de la région Pays-de-Loire et Arnaud Rousseau, président de la FNSEA. Un brin taquin et provocateur, ce dernier a suggéré que le consensus *« ne pouvait qu'être mou, comme la synthèse d'un congrès du Parti socialiste »*, même si ce consensus pouvait exister sur des objectifs politiques, à l'image de la souveraineté alimentaire. À condition toutefois que les décisions suivent, a-t-il sous-entendu. Si la remise en cause de certains dogmes et certaines pratiques constitue l'une des facettes du courage, *« la capacité à dégager une vision et donner confiance aux gens qui investissent en est une autre »*, a-t-il ajouté. Sur ce sujet il a rappelé que le rapport d'orientation de la FNSEA(**) appelle à un changement de logiciel politique. Le premier syndicat agricole de France entend que le prochain chef de l'État engage une réforme de la Constitution pour supprimer le principe de précaution inscrit dans la Charte de l'Environnement de 2004. Par la loi du 1er mars 2005, celle-ci est inscrite dans le bloc de Constitutionnalité. *« Or ce principe de précaution est devenu un principe d'inaction et le cadre environnemental de 2004 n'a plus rien à voir avec celui de 2026 »*, a justifié Arnaud Rousseau.

« Produire est un mot noble »

Les autres débatteurs ont également considéré que le consensus et le courage n'étaient pas forcément incompatibles, si tant est que l'on puisse embarquer un maximum de personnes derrière ses idées. Comme Arnaud Rousseau, Patrick Pouyanné a estimé nécessaire que les gouvernants puissent avoir une vision du pays comme les patrons, petits ou grands, ont une vision pour développer leur entreprise. *« Regarder la réalité en face, c'est aussi ça le courage »*, a-t-il insisté à plusieurs reprises ajoutant que *« le courage ne vaut que s'il est collectif »*. Si Bruno Le Maire a concédé qu'il fallait *« reconnaître ses erreurs »*, il a insisté sur la nécessité d'aller *« à contre-courant des idées reçues »*. Le courage sera aussi de *« remettre une chaîne de commandement dans l'autorité de l'État et de reprendre le contrôle sur les finances publiques »*, a-t-il observé. Plus incisive, Natacha Polony s'en est prise aux *« normes étatiques et européennes qui affaiblissent (…) et détruisent l'outil productif »*. Elle a aussi suggéré que la France et l'Europe calent leurs politiques sur celles des États-Unis et de la Chine qui sont *« très protectionnistes »*. *« Produire est un mot noble »*, a renchéri Arnaud Rousseau qui veut que les politiques *« donnent un cap et une cohérence. Le combat est ici et maintenant »*, a-t-il conclu.

Christophe Soulard



Actuagri

Arnaud Rousseau, à Paris, lors de la Rencontre des entrepreneurs de France (REF).

() Gabriel Attal, Raphaël Glucksmann, Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon, Édouard Philippe, Bruno Retailleau, Marine Tondelier.*

*(**) Produire, entreprendre et vivre de l'agriculture en France*

ÉLEVAGE

// OVINS

21 Un peu comme à Saulieu

Le concours ovin d'Arnay-le-Duc a réuni plus de 400 animaux vendredi dernier. Si l'affluence était au rendez-vous, le commerce s'est montré assez timide.

Pour qu'un concours soit pleinement réussi, plusieurs ingrédients sont nécessaires : un temps propice, de beaux et de nombreux animaux, du monde dans les allées et de belles ventes. Il y avait presque tout à Arnay-le-Duc, le 28 août, à l'exception peut-être de ce dernier critère. La manifestation avait pourtant très bien commencé avec la venue de plus de 400 ovins. *« C'est environ une centaine de plus que l'an passé, c'est une belle surprise. Et il y a pas mal de monde dans les allées, c'est encourageant »*, nous confiait Thierry Maréchal en début de matinée. Le président du comice agricole arnétois regrettait toutefois un nombre de ventes assez décevant quelques heures plus tard : *« finalement, il n'y a eu qu'une soixantaine de transactions, cela représente un assez faible niveau par rapport au nombre d'ovins présents ce jour. Oui, nous aurions pu nous attendre à un peu mieux, mais cela traduit sans doute le contexte météo dans lequel nous sommes, avec toutes les difficultés qui y sont liées »*. Un sentiment de déjà vu, une semaine plus tôt à la fête du Charolais à Saulieu, où le nombre de bovins et de visiteurs étaient satisfaisant sans que le commerce ne suive comme espéré (voir notre dernière édition).

AG



Le Gaec du moulin de Jonchery (Diancey) remporte le prix de championnat et le prix du meilleur agneau Charollais de l'année.



// PALMARÈS

Charollais
Animaux inscrits
Première section, agneaux de l'année : 1) Gaec Berland Luc et Denis (Viry, 71), 2) Gaec du moulin de Jonchery (Diancey), 3) Gaec Ferroux (Savilly), 4) Sylvain Fougère (Igornay, 71), 5) SCEA de Rivoli (Saint-Berain-sous-Sanvignes, 71). Meilleur agneau de l'année : Gaec du moulin de Jonchery. Deuxième section, antenais : 1) Gaec du moulin de Jonchery, 2) Thierry Maréchal (Viévy), 3) et 4) Gaec Gaudry (Marcheseuil), 5) SCEA du Montois (Maurupt-le-Montois, 51). Troisième section, adultes : 1) Gaec Gaudry, 2) Gaec du moulin de Jonchery, 3) Thierry Maréchal, 4) Gaec Gaudry, 5) Thierry Maréchal, 6) Gaec Ferroux. Prix de championnat : Gaec du moulin de Jonchery.
Non inscrits
Première section, agneaux de l'année : 1) Sébastien Jeannin (Souhey), 2) Gaec du Verger (Millay, 58), 3) Gaec Guenot (Liernais). Meilleur agneau de l'année : Sébastien Jeannin.
Sufflok
Animaux inscrits
Première section, agneaux de l'année : 1) Gaec Mimeur (Thoisy-le-Désert), 2) Gaec Poillot Benoît et fils (Thoisy-la-Berchère), 3) EARL Bouchard (Ivoy-le-Pré, 18). Meilleur agneau de l'année : Gaec Mimeur. Deuxième section, antenais : 1) Gaec Poillot Benoît et fils, 2) Gaec Mimeur, 3) EARL Bouchard. Troisième section, adultes : 1) Gaec Mimeur, 2) Gaec Poillot Benoît et fils. Prix de championnat : Gaec Mimeur.
Texel
Animaux inscrits : 1) EARL Dion (Monthureux-sur-Saône, 88), 2) Benjamin Lacroix (Chef Haut, 88), Élevage Boissonnade (Bourbon-Lancy, 71). Meilleur agneau de l'année : EARL Dion. Deuxième section, antenais : 1) Élevage Boissonnade, 2) Gaec Lépée (Millery), 3) Benjamin Lacroix, 4) EARL Dion, 5) Benjamin Lacroix. Troisième section, adultes : 1) Gaec Lépée, 2) EARL Dion, 3) Benjamin Lacroix. Prix de championnat : Gaec Lépée.
Animaux non inscrits : 1) Gaec de Bouard (Tintury, 58), 2) Gaec Brocard (Cordesse, 71). Meilleur agneau de l'année : Gaec de Bouard.



▲ Le prix de championnat Texel, pour le Gaec Lépée (Millery).

◄ Un premier prix de section pour le Gaec Poillot (Thoisy-la-Berchère).

Le meilleur agneau Charollais de l'année, en non inscrits, pour Sébastien Jeannin (Souhey). ►



// ÉLEVAGES LAITIERS

21 La brune de l'année

Une vache de Côte-d'Or a remporté un concours proposé par Brune Génétique Services sur internet.

« Champion comme d'habitude ! », lance une internaute à Laurent Changarnier. L'éleveur de 180 vaches brunes à Montmoyen, du côté de Recey-sur-Ource, vient effectivement de remporter un nouveau concours, celui de la *« vache de l'année »* proposé pour la troisième fois consécutive par BGS. Les adhérents de l'organisme de sélection étaient invités à élire la plus belle brune de leur choix du 15 au 19 août sur internet. Trois vaches, une par fédération (Gen'Brune, Brune Ouest et Opti'Brune), avaient été préalablement sélectionnées selon trois critères (aspect morphologique, performance et transmission génétique). Mafaveur, née au Gaec Changarnier il y a dix ans, représentait donc notre zone et s'est imposée avec plus de 44 % des suffrages.

Bien connue

Nous avons déjà parlé de Mafaveur à plusieurs reprises dans nos colonnes. Ancienne Miss BGS à Paris et représentante de la France au concours européen en 2020, cette vache avait encore brillé à Châtillon-sur-Seine en juin dernier en décrochant les prix longévité et de la meilleure fromagère. Cette ambassadrice est *« à la hauteur du titre »* écrit BGS sur sa page Facebook, en soulignant son incroyable production (26,6 kg de lait standard par jour de vie et 100 000 kg cumulés). Brune Génétique Services nous en dit davantage sur Mafaveur : *« sur ses 7 lactations, 6 sont entre 10 000 et 12 300 kg en 305 jours. Avec un taux azoté en moyenne à 39.0, elle cumule déjà plus de 3,3 tonnes de matière protéique et plus de 3,6 tonnes de matière grasse, c'est de l'or blanc qui coule ! »*. Laurent Changarnier, pour l'anecdote, avait déjà remporté ce même concours il y a deux ans, lors de sa première édition. L'éleveur avait vu sa vache Infernale recueillir le plus de votes : *« pour ce premier concours, seuls les techniciens avaient la possibilité de voter. L'an dernier, c'est une vache de l'Ouest qui s'était imposée, tous les internautes pouvaient participer. Cet été, le concours était uniquement réservé aux adhérents de BGS »*.

AG



Mafaveur, présentée ici lors du dernier concours de Châtillon par Cloé Massard (Belan), appartient au Gaec Changarnier.

ÉLEVAGE

// 49E FOIRE NATIONALE AUX REPRODUCTEURS OVINS DE DECIZE

58 Une affluence accrue et justifiée

Le 18 août, Decize accueillait la 49e Foire nationale des reproducteurs ovins. Avec plus de béliers qu'à l'accoutumée, cette édition est donc un peu spéciale…



Pour cette édition, il faut noter qu'il y a eu 100 béliers de plus que la moyenne depuis 2010, selon Claudie Vilaine.

Comme tous les ans, le comité d'organisation de la foire aux béliers de Decize tenait sa foire nationale aux reproducteurs ovins, en bord de Loire. Dans ce lieu propice à la balade, les visiteurs furent nombreux le 18 août pour apprécier les animations comme les démonstrations de tonte, celles du travail des chiens de troupeaux ou encore les béliers présentés, car ils étaient nombreux !
En effet, cette 49e édition fut marquée par l'affluence des professionnels. Au final, 338 béliers de 10 races furent mis en avant par 38 exposants différents dont 10 n'étant jamais venus à cette rencontre, parmi lesquels Nicolas Baudion (voir encadré). *« Il y a eu 100 béliers de plus que la moyenne depuis 2010 ! »*, soulignait Claudie Vilaine, présidente du comité d'organisation.

Vases communicants

Si ce constat avait pu se suffire à lui-même, l'analyse de ce dernier a son importance. Comme le détaille la présidente, *« le contexte climatique a engendré de nombreuses conséquences dont l'annulation de la foire de Parthenay (79) ou encore un décalage de commercialisation et d'achat… De plus, les stocks hivernaux ont été largement entamés à cause du manque d'herbe… Il est nécessaire de rappeler qu'il y a eu aussi une baisse de prix des agneaux d'environ 25 % en 3 mois, faisant passer le prix du kilo de carcasse d'environ 12 euros à moins de 9 euros. La canicule et les interdictions de faire des barbecues ont également eu, à mon sens, une incidence sur la consommation car l'agneau est le seul animal à pouvoir se faire griller dans son intégralité… Les attaques de loups ont également continué… Bref, pour moi, tout ceci explique l'affluence des exposants aujourd'hui »*. Elle ajoute que sans l'engagement des généreux donateurs ou partenaires dont le Conseil départemental de la Nièvre, la ville de Decize, la DDT ou encore la Chambre départementale d'agriculture (CA 58), *« l'événement ne serait pas ce qu'il est »*.



En plus du concours, les curieux se sont pressés pour apprécier le travail des chiens de troupeau lors des démonstrations organisées pendant l'événement.

La reconnaissance du concours

Pour rappel, la Chambre est historiquement associée à l'organisation, notamment pour la tenue du concours par ascendance, mis en place en même temps que la foire. *« Cette manifestation est une reconnaissance du travail des sélectionneurs. Et cela a un impact sur les ventes, puisque les exposants sont tous au minimum adhérents au contrôle de performances officiel ovin »*, explique Claudie Vilaine. Une analyse complétée par Christophe Rainon, conseiller ovins à la CA 58. *« Le prix moyen des béliers, toutes races et catégories confondues, se maintient par rapport à 2025, et le niveau de ventes se maintient également avec 74 béliers vendus en moyenne depuis 2010 »*. L'édition 2026 restera donc dans les mémoires avant la tenue de la 50e Foire nationale aux reproducteurs ovins en 2027, qui est assurée de contenir quelques agréables surprises concoctées par le comité d'organisation…

Chloé Monget

Une première pour Nicolas !



Nicolas Baudion avec ses Moutons Vendéens, venu pour la première fois à la foire de Decize. Pour rappel, outre cette race, d'autres étaient présentées : Texel, Suffolk, Mouton Charollais, Île-de-France, Charmoise, Southdown, Hampshire, Berrichon du Cher et Rouge de l'Ouest.

Parmi la dizaine d'éleveurs participants pour la première fois à la Foire de Decize, il fallait compter sur Nicolas Baudion (éleveur à Pouilly-en-Auxois). Venu avec ses Moutons Vendéens, il explique : *« Il me restait des béliers à commercialiser, car je suis en décalage de naissance cette année afin d'avoir des agneaux pour Pâques. De plus, j'ai eu connaissance de la tenue de la foire lors d'une formation de chiens de troupeaux avec Christophe Rainon, conseiller de la CA 58. Et, comme je n'ai pas peur de faire de la route (puisque je me rends jusqu'à Grenoble ou encore Marseille pour la commercialisation) j'ai sauté le pas pour venir ici »*. Plus spécifiquement pour la Foire de Decize, il souligne : *« Nous sommes bien reçus, l'organisation est également très bien, donc il est plus que probable que je revienne l'an prochain ! »*.

// CONCOURS SUR ASCENDANCE

1. Gaec Meloux (03), Mouton Charollais ; 2. Gaec Marion (58), Mouton Charollais ; 3. Arnaud Villard (71), Mouton Charollais ; 4. Élevage Boissonnade (71), Texel ; 5. Gaec Pariot (03), Texel ; 6. Gaec de Bouard (58), Texel ; 7. Gaec Meunier (71), Mouton Charollais ; 8. Christophe Dagouneau (58) Rouge de l'Ouest ; 9. Corentin Albert (58), Texel ; 10. Olivier Albert (58) Texel.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BÂTIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Route de Gray - Mantoche
BP 17 - GRAY cedex
03 84 65 25 98

// PRODUCTIONS VÉGÉTALES

21 Merci l'irrigation

Le potentiel de plusieurs cultures a été en partie préservé grâce à des dérogations obtenues par la FDSEA, les JA, la Chambre d'agriculture et le syndicat des irrigants.

Une réunion organisée à Tréclun le 25 août a permis de dresser un *« relatif »* bon bilan de l'irrigation durant cet été 2026. Alors que certains craignaient la fermeture des robinets devant un contexte météo inédit, les tours d'eau ont pu continuer, avec même davantage de souplesse que d'ordinaire. *« Un travail de fond opéré toute la saison avec les services de l'État a porté ses fruits. Avec l'appui de la Préfète, des choses intéressantes se sont mises en place »*, observe Emmanuel Bonnardot, agriculteur à Bonnencontre.

Il faut continuer

Le responsable du dossier irrigation à la FDSEA invite l'administration à poursuivre dans cette voie : *« de nombreuses parcelles de légumes, soja, cultures fourragères ou encore de maïs semences ont pu être sauvées. Nous avons évité une casse complète ! Il en va de notre souveraineté alimentaire, tout comme le maintien en vie de nos filières. Ces actions étaient nécessaires, le bon-sens paysan a été écouté. Il faudra maintenir cette dynamique à l'avenir et même aller plus loin dans notre manière de fonctionner. Par le biais de plusieurs visites terrain, nous leur avons montré qu'il ne fallait pas se baser uniquement sur le niveau des cours d'eau. L'état des nappes n'est pas en corrélation avec celui-ci. Il y a encore beaucoup d'eau par endroits, l'observation de puits l'a bien illustré et il fallait continuer d'irriguer. D'ailleurs, pas de panique : l'irrigant qui videra les nappes n'est pas encore né »*.



Emmanuel Bonnardot, en charge du dossier irrigation à la FDSEA, se félicite de l'écoute de l'administration.

Exemple du soja

Emmanuel Bonnardot nous fait visiter une de ses parcelles de soja, la récolte étant programmée entre le 10 et le 25 septembre selon les variétés. Difficile d'estimer le futur rendement mais l'agriculteur espère atteindre la barre des 30 q/ha : *« je ne sais pas quel sera le réel impact des fortes chaleurs. Néanmoins, je pense m'approcher le plus possible de la moyenne de l'exploitation qui est à 35 q/ha »*. Ses 40 ha de soja ont été irrigués à quatre reprises cet été, avec des apports de 25 à 30 mm à chaque fois. Sans cette eau, le Côte-d'orien n'aurait certainement pas dépassé les 15 q/ha : *« la coopérative Bourgogne du Sud annonce un rendement moyen de 12 q/ha chez l'ensemble de ses adhérents. Cette prévision serait même un peu trop optimiste selon certains »*. Emmanuel Bonnardot rappelle que le soja est une culture très sensible au stress hydrique : *« nous militons pour qu'il reste parmi les cultures prioritaires en période de crise. Nous demandons aussi à ce que la zone irrigable soit étendue à l'ensemble de la zone plaine, ce qui n'est pas le cas actuellement. Pour emmener le soja jusqu'au bout, comme cette année, l'irrigation doit être maintenue au moins jusqu'au 15 ou 20 août pour assurer le bon remplissage des grains »*.

Pour la filière animale

Le soja a toute sa place en Côte-d'Or, insiste l'exploitant : *« la production se destine à la filière animale, via la société Extrusel de Châlon-sur-Saône qui assure la transformation. C'est une source de protéines non OGM, non déforestante ! Le soja structure le sol. Il est en place l'été, ce qui répond à nos contraintes en terres inondables. Cette culture n'a pas besoin d'azote, elle a la faculté de le capter dans l'air. Oui, le soja a toute sa place écologiquement, agronomiquement et même économiquement parlant. Il y a un peu moins de frais et d'interventions que dans les autres cultures »*. En termes de prix, le soja s'est bien *« refait »* depuis quelques mois en approchant à nouveau la barre des 500 euros/t.

Du maïs, aussi

L'agriculteur de Bonnencontre a également eu l'opportunité d'irriguer une partie de ses maïs.
Un rendement de 80 q/ha est espéré dans les champs concernés, contre presque deux fois moins dans les autres : *« là aussi, l'irrigation a eu tout son sens et va permettre de maintenir la production. Je livre aux Établissements Sirugue, spécialisés en nutrition animale, qui sont à 5 km d'ici. Tous les jours ou presque, ils m'appellent en me faisant part de leurs inquiétudes pour s'approvisionner en maïs. Encore une fois, nous sommes face à l'enjeu de notre souveraineté alimentaire »*.

AG

// RENDEMENTS

Grandes cultures : une année sèche

Symbole du calvaire que traverse le milieu des grandes cultures cette année, le maïs devrait voir sa production reculer cette année de 35 % par rapport à l'année dernière, rapporte le service statistique du ministère de l'Agriculture, Agreste.

Ce niveau, historiquement bas, n'avait plus été atteint depuis 1980. Les causes sont connues et implacables : A une réduction drastique des surfaces de 21 % s'ajoute à un rendement moyen de seulement 70,3 q/ha, en chute de 19 % par rapport à 2025. La situation s'est dégradée avec une rapidité fulgurante dès la mi-juin. Au 27 juillet, seulement 34 % des surfaces de maïs se développaient dans de bonnes conditions, contre 76 % en moyenne sur les cinq dernières campagnes. La phase critique de la floraison a été percutée par des épisodes caniculaires, provoquant un stress thermique irréversible. Le maïs non irrigué est le plus sinistré avec un rendement de 59,3 q/ha, plongeant de 40,7 %. Face à ce désastre, de nombreuses parcelles sont réorientées vers l'ensilage pour pallier le déficit fourrager national. Le sorgho subit un sort similaire, sa production s'effondrant de 52 % sous l'effet d'un repli massif de la sole cultivée. Le secteur de la pomme de terre de conservation n'est pas épargné.



Les effets du climat sur les maïs sont particulièrement flagrants.

Les céréales à paille limitent la casse

Après le niveau record de 2025, la production chute de 22 % et devrait s'établir aux alentours de 6,5 Mt. Le rendement moyen, estimé à moins de 40 t/ha, est l'un des plus faibles observés depuis 1996, reflétant une campagne très précoce et des sols assoiffés. Les céréales à paille (blé tendre, orge) limitent la casse avec une baisse de 5 % à 46,1 Mt. Si elles ont évité les pics de chaleur grâce à leur cycle hivernal, leur rendement global de 65,5 q/ha a été pénalisé par des excès de pluies hivernales ayant perturbé l'enracinement. Les protéagineux reculent également de 12 % et les betteraves voient leurs surfaces se rétracter de 6 % dans les régions clés. La stabilité apparente de la production totale d'oléagineux, maintenue à 6,5 Mt, est en réalité un trompe-l'œil. Seule l'augmentation massive de la sole (+ 13 %) permet de compenser l'effondrement des rendements dû au stress hydrique. Le tournesol affiche ainsi un rendement de 18,1 q/ha, soit le niveau le plus faible depuis au moins 1980. Le soja, culture particulièrement assoiffée, voit son rendement tomber à 19,3 q/ha, soit 6 q/ha sous la moyenne 2021-2025. Le colza parvient à progresser légèrement à 4,7 Mt (+ 1,7 %) car la hausse des surfaces de 12 % éponge un rendement moyen en recul de 10 %.

Au-delà de nos frontières

Ce marasme dépasse largement nos frontières. Ainsi la récolte de maïs des 27 pays membres pourrait être la plus faible depuis 2010, à 50,8 Mt, soit un recul de 16 % sur un an. La France est responsable de près de la moitié de ce recul de la production européenne. Le blé tendre européen perd 8 % (124 Mt), plombé par la dégradation des rendements en Allemagne et en Espagne. L'orge et le blé dur suivent cette tendance négative, avec des baisses respectives de 8 % et 10 % à l'échelle de l'UE. En définitive, cette année 2026 devrait rester dans les mémoires comme l'un des plus critiques pour les grandes cultures qui restent, nolens volens, très fragiles face à une météo erratique, entre déluges hivernaux et chaleurs estivales intenses.

Christophe Soulard

// MAÏS GRAIN

21 Ça pique, même dans le val de Saône

La récolte de maïs grain est annoncée à un très bas niveau. Y compris dans les secteurs où le potentiel est généralement intéressant.



Aurélien Viellard fauchera vraisemblablement autour du 15 septembre à Labergement-lès-Seurre. Deux de ses parcelles sont estimées entre 5 et 25 q/ha : du jamais vu sur son exploitation.

On en parle depuis plusieurs semaines et aujourd'hui, le passage de la moissonneuse n'a jamais été aussi proche. La récolte de maïs grain, c'est pour bientôt et les résultats ne s'annoncent vraiment pas bons. Nous sommes allés faire un petit tour du côté de Seurre où cette culture donne généralement de bons résultats. Ce ne sera pas du tout le cas cette année après notre échange avec Aurélien Viellard.

Bien parti

Tout avait pourtant bien commencé, avec des conditions humides, *« même très humides car j'avais attendu le 20 avril pour semer. Nous avions assisté à une belle levée, le cycle se passait très bien jusqu'au premier coup de chaleur de fin mai, moment à partir duquel nous avons commencé à nous inquiéter. Il n'y avait toutefois rien d'alarmant : nous n'étions pas encore à la fleur… Deux ou trois pluies à venir allaient être en mesure de retaper tout ça »*. Sauf qu'aucune averse significative ou presque ne s'est manifestée depuis. Pire, ces coups de chaleurs se sont multipliés et intensifiés. La culture a clairement marqué le coup à partir du 15 juillet. *« La fleur était passée une semaine plus tôt. Dans les 15 jours qui suivent cette fin de floraison, des panouilles doivent logiquement se former. Sauf que pour de nombreux pieds, il n'y a rien eu ! Et si panouilles il y a aujourd'hui, elles sont… misérables »*, décrit l'exploitant de Labergement-lès-Seurre. Les parcelles concernées se trouvent sur des limons battants : *« j'ai des maïs en terres inondables qui, eux, ont beaucoup mieux résisté. Mais ici, je pense faire entre 5 et 25 q/ha, il est très difficile d'être plus précis. C'est du jamais vu, je n'ai jamais eu de tels champs. Le pire que j'avais récolté, jusqu'à présent, c'était en 2014 si ma mémoire est bonne, avec un rendement de 42 q/ha »*.

Guère mieux

La récolte de 2025 avait déjà été décevante sur ces mêmes limons *« à cause d'un autre coup de chaud pendant la floraison. Les épis avaient été mal fécondés et le rendement n'avait été que de 55 q/ha. Le potentiel, quand tout va bien, peut atteindre ici les 8 ou 9 tonnes/ha. Cela pose vraiment question sur le maïs cultivé sur ce type de terre… L'an passé, la culture faisait quand même 2,5 mètres de haut. Cette fois, en plus du manque de grains, le développement végétatif est très atteint, les plus grands pieds plafonnent à 1,50 m »*.

Aurélien Viellard aura aussi du tournesol et du soja à récolter ces prochains jours et ces prochaines semaines. Et là aussi, d'importantes baisses de rendements seront enregistrées. *« Pour le soja, il y a souvent un seul grain par gousse. D'ordinaire, il y en a trois ou quatre. De plus, il n'y a que 7 à 8 étages contre 10 habituellement. Pas facile non plus d'estimer le rendement mais ce sera aux alentours de 15 q/ha, alors que la moyenne historique est à 34 q/ha. En ce qui concerne le tournesol, les plantes semblent bloquées avec la chaleur, elles n'évoluent plus alors que tout devrait être récolté depuis le 15 août avec cette sécheresse… Le poids des amandes sera déterminant mais je redoute de faire là aussi 15 q/ha, quand la moyenne de la ferme est à 29 q/ha »*.

Assuré

Le Côte-d'orien est heureusement assuré : *« je souscris l'assurance climatique depuis qu'elle a été créée ou presque, au début des années 2000. Toutes les productions végétales le sont sur mon exploitation. Cela représente un gros budget annuel mais dans ce type de campagne, c'est bien utile »*. Aurélien Viellard s'interroge toutefois sur la suite des évènements : *« ces chaleurs extrêmes, nous ne les avions jamais connues. Il ne faudrait pas que cela se reproduise souvent à commencer par l'année prochaine car sinon, c'est sûr, ça ne va pas le faire »*.

AG

// FOURRAGES

21 Un maïs qui dépanne

Plusieurs Côte-d'oriens ont décidé d'ensiler des champs initialement dédiés au maïs grain, pour en faire profiter le monde de l'élevage. Exemple dans le Val de Saône.

D'un côté, un maïs grain qui n'allait pas donner grand-chose et de l'autre, des éleveurs qui étaient dans le besoin : Cyril Fleury, en Gaec avec son frère Sylvain à Labergement-lès-Seurre, n'a pas mis longtemps à accepter la requête de ses confrères. Dix-neuf de ses 75 ha de maïs ont été ensilés le 6 août pour rejoindre plusieurs élevages, notamment à Thoisy-le-Désert. *« Ces champs étaient situés sur des terres blanches, qui n'ont jamais cessé de décrocher avec le manque d'eau et surtout, les canicules. Seulement un pied sur deux ou trois avait des épis et quand il y en avait, il manquait beaucoup de grains. Un expert avait estimé le rendement à 20 q/ha »*, retrace Cyril Fleury.

Celui-ci avait été contacté par des connaissances : *« à l'époque, j'avais réalisé mon stage d'installation à Thoisy, je connais pas mal de monde dans ce village à côté de Pouilly-en-Auxois. J'avais même participé à des chantiers d'ensilage là-bas. Je suis resté en contact avec plusieurs personnes, dont deux qui m'achètent de la paille. L'idée d'ensiler du maïs initialement prévu en grain pour nourrir des bovins est venue tout naturellement, en parlant de nos difficultés respectives »*.

Ok avec l'assurance

Avant d'envisager quoi que ce soit, l'agriculteur est bien entendu entré en contact avec son assurance : *« nous nous sommes mis d'accord sur la vente de 20 q/ha aux éleveurs et mon contrat complète le reste. Les références sont bonnes puisque je suis indemnisé à hauteur de 75 q/ha »*. Cyril Fleury est également éleveur et connaît bien les contraintes des bovins : *« des vaches qui gueulent car elles ont faim, je sais ce que c'est ! Il y a sept ou huit ans, la Saône avait connu une importante crue et il n'y avait plus rien à manger ou presque pour nos bêtes. Nous avions été contraints de faucher les accotements ! C'est très bien si les éleveurs sont contents »*. Un important dispositif logistique avait été mis en place, pour l'occasion : *« le maïs est parti en camions dans l'Auxois, une sorte de tapis élévateur avait été trouvé pour les remplir de maïs. Les camions étaient garés en bout de champ et attendaient les bennes. Une belle chaîne de solidarité avait été mise en place par la profession : les transports n'ont été facturés qu'à prix coûtant pour les personnes concernées »*.

Souvenirs

L'agriculteur de Labergement-lès-Seurre avait lui aussi l'habitude d'ensiler du maïs, mais il ne le fait plus depuis sept campagnes. *« Nous avons délaissé la partie naissances, pour nous concentrer sur l'engraissement de génisses qui arrivent chez nous après le sevrage. Nous les gardons trois ans et la majeure partie de l'engraissement se fait dans nos prairies du Val de Saône. Nous continuons l'ensilage, mais avec un mélange trèfle/ray-grass que nous récoltons juste avant de semer le maïs. Pour compléter l'engraissement, nous utilisons aussi de la farine d'orge. En temps normal, tout notre maïs grain est livré à Bourgogne du sud »*.

AG



Cyril Fleury, rencontré le 25 août, semait sa première parcelle de colza. Mais notre discussion s'est portée sur un tout autre sujet : la vente de 19 ha de maïs à des éleveurs de l'Auxois.

// DIVERSIFICATION

Poules pondeuses : répondre à la demande pour sécuriser ses revenus

En 2025, le Point Info Diversification annonçait une hausse importante des porteurs de projet en poules pondeuses. Aurélien Collignon, Marie et Nicolas Poinsot font partie des visages de cette diversification dans l'Yonne.



Image générée par IA

La diversification dans une activité de poules pondeuses peut être un choix économique cohérent.



Aurélien Collignon

Céréalier, Aurélien Collignon a décidé de se diversifier en créant un atelier de poules pondeuses plein air en vente directe.

Au 5 juin dernier, Arnaud Delestre, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, annonçait, au cours de la session habituelle que : *« le développement de productions diversifiées se confirmait sur notre territoire, avec une progression notable des porteurs de projet, notamment en production d'œufs, qui représente plus d'un cinquième des passages au Point Info Diversification. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte particulier. Les tensions observées en grande distribution, avec des rayons ponctuellement vides, traduisent certainement une pénurie structurelle, mais également des déséquilibres temporaires liés aux négociations commerciales, aux conditions de production et à l'organisation de la filière »*. Cette annonce s'est confirmée, lors de notre rencontre avec Déborah Colard, responsable de la valorisation des ressources locales et en charge du Point Info Diversification de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, le 22 juillet. Pour rappel, le Point Info Diversification (PID) est un dispositif d'information, d'orientation et d'accompagnement porté par les Chambres d'agriculture. Il s'adresse aux agriculteurs, futurs installés et porteurs de projets souhaitant développer une nouvelle activité ou diversifier les revenus de leur exploitation. Son rôle est d'apporter un premier niveau d'expertise sur les aspects techniques, réglementaires, économiques, commerciaux et administratifs liés aux projets de diversification. En 2025, le PID avait comptabilisé soixante-cinq agriculteurs ou particuliers ayant sollicité son aide afin de progresser dans leur réflexion pour la création ou le développement d'un atelier de diversification. *« Les filières les plus concernées sont l'élevage de poules pondeuses (14 sollicitations) et l'agritourisme (7 sollicitations) »*, justifiait-elle. Entre 2024 et 2025, le PID a observé *« un nombre de sollicitations multiplié par plus de deux. La progression du nombre de porteurs de projets est particulièrement marquée dans la filière de poules pondeuses qui constitue en 2025, la principale thématique de sollicitation du dispositif »*. Cette augmentation du nombre de projets dans l'Yonne traduit *« l'intérêt croissant des agriculteurs pour des ateliers de diversification relativement accessibles, répondant à une demande soutenue en circuit court et en produits locaux. Cette augmentation des demandes illustre, globalement, le dynamisme des projets de diversification sur le territoire et la nécessité d'un accompagnement de proximité permettant aux porteurs de projets de sécuriser leurs choix techniques, réglementaires, commerciaux et économiques »*. Au cours de l'été, *Terres de Bourgogne* est parti à la rencontre de deux porteurs de projet en poules pondeuses.

Stabiliser ses revenus

Installé depuis 2006 sur l'entreprise familiale, Nicolas Poinsot reprend la partie grandes cultures, pendant que son frère s'occupe des vignes. Lorsque son père part en retraite en 2014, son frère part peu de temps après, séparant l'entreprise en deux structures distinctes. Nicolas Poinsot s'est retrouvé seul avec 500 hectares de grandes cultures. *« Nous avons trois sites où nous cultivons environ une dizaine de cultures différentes, dont le colza, le blé, l'orge, l'avoine, la moutarde, les lentilles, le tournesol et la luzerne »*, détaillait-il le 3 août, à Thorey, sur son exploitation. En 2020, il a réalisé une conversion en bio et a décidé que 10 % de sa production serait en agriculture biologique. En prenant cette décision, il a décidé d'ajouter le sarrasin, le trèfle et le pois chiche à sa rotation de cultures. Son objectif principal était de *« découvrir le système bio, son fonctionnement, le profit que l'on peut en tirer et également arrêter l'usage de produits phytosanitaires sur des parcelles au pied du village »*. Malgré sa conversion, Nicolas Poinsot s'est rendu compte qu'il était de plus en plus difficile d'avoir une rentabilité économique stable. *« On a beaucoup de contraintes agronomiques. Nous sommes dépendants des marchés mondiaux, et aujourd'hui, cela se ressent avec une hausse du prix des intrants et des engrais »*, manifestait-il. En discutant avec sa femme Marie qui travaille dans un centre d'appels, Nicolas Poinsot a décidé de se pencher sur un atelier de diversification en élevage. *« J'ai toujours été un éleveur dans l'âme. Étant gamin, j'étais tout le temps au milieu des vaches du voisin. En grandissant, j'ai fait des études agricoles et j'ai décidé de faire un stage de six mois au sein d'une exploitation laitière en Nouvelle-Zélande. J'en garde un très bon souvenir, et j'ai toujours eu une affinité avec les animaux »*, se remémorait-il, un sourire aux lèvres. Nicolas Poinsot a donc commencé à regarder les marchés porteurs en élevage, en ce début d'année, et il est tombé sur le marché des poules pondeuses. *« On sait qu'il y a de la demande en œufs, qu'il y a un marché à combler. L'autre point, c'est que les fientes des poulettes pourront me permettre d'acheter un tiers d'engrais en moins. Quand on parle de mondialisation, aujourd'hui, je sais que le grain que j'utiliserai retournera aux poules »*, ajoutait-il. Marie et Nicolas sont donc allés visiter un élevage de 12 000 poulettes en agriculture biologique. *« On a tout de suite accroché. L'éleveuse est satisfaite du projet, elle est contente de l'aboutissement et a dû modifier son cadre de vie. De notre côté, on cherche à faire des journées plus courtes, entre cinq et sept heures par jour, tout en comptabilisant que ce sera 7 J/7 »*, développait-il. Le couple de Thorey a donc décidé de se lancer dans un projet de poulettes plein air de grande envergure avec un bâtiment de 2 100 m² et 12 hectares de parcours, sur une parcelle appartenant à un voisin. *« Pour contrer la chaleur, nous mettrons en place une ventilation dynamique avec des brumisateurs au sein d'un bâtiment isolant qui accueillera des poulettes qu'on gardera plus d'un an »*, expliquait-il. Côté débouché, le couple Poinsot a décidé de se tourner vers la structure CDPO qui assurera la vente des œufs en GMS. Les formations ont commencé à être réalisées, comme celle centrée sur la biosécurité et le bien-être animal. Ce projet est prévu pour début 2028.

Ne pas mettre ses œufs dans le même panier

C'est à Bleury que nous avons rencontré, le 11 août, Aurélien Collignon, céréalier, installé depuis 2013 sur l'exploitation agricole de 80 hectares. Ce jeune installé convenait que la moisson 2026 n'avait pas été la plus mauvaise, avec en moyenne : *« soixante qtx partout, hormis les colzas où je fais 33. Je m'estime heureux si je compare. Pour autant, avoir une exploitation de 80 ha cela peut être un peu juste en termes de revenus »*, avouait-il. S'il s'est tourné vers l'élevage de poules pondeuses, c'est avant tout *« parce que j'en avais marre d'aller dans les magasins et de ne pas trouver d'œufs dans les supermarchés. En discutant avec Nicolas Poinsot, un ami de longue date, on s'est dit que l'œuf pourrait être un bon débouché »*. En début d'année, Aurélien Collignon a commencé à se renseigner, via les réseaux sociaux sur la demande réelle en œufs dans l'Yonne. *« Je voulais me faire mon opinion, alors j'ai commencé par aller sur Facebook. Au début, c'est bien, les gens sont intéressés par de la vente directe à Bleury. À la fin, j'ai arrêté parce que certaines personnes demandaient déjà combien les œufs allaient coûter alors que je n'ai même pas commencé la production »*, se souvenait-il, en rigolant. Venait ensuite le moment des visites d'exploitations. *« Je suis allé voir un bâtiment de poules pondeuses à Aix-en-Othe, ce qui m'a permis de confirmer mon choix de me lancer dans la production d'œufs »*, ajoutait-il. En se tournant vers la parcelle qui jouxtait l'exploitation et le bord de route, Aurélien Collignon se projetait. *« J'ai prévu d'installer deux bâtiments de 500 m², avec un parcours extérieur par bâtiment, sur cette parcelle de 5 000 m². Dans chaque par-*

DIVERSIFICATION

cours, il y aura des arbres fruitiers tels que des cerisiers, pommiers, pruniers et poirier. Chaque bâtiment pourra accueillir 500 poules, ce qui créera une production moyenne de 5 600 œufs par semaine », façonnait-il. Pour lui, les débouchés sont multiples : *« j'ai fait appel à des GMS, comme Intermarché ou Leclerc, qui prendront au total 3 600 œufs par semaine, ce qui permet de sécuriser mes revenus. La production restante sera entièrement dédiée à la vente directe. J'ai prévu de construire un distributeur automatique devant mon exploitation disposée à côté de la grande route passante de Bleury, qui sera ouvert 24 heures/24 et 7 J/7 »*, montrait-il.

Pour faciliter la récolte des œufs chaque semaine, le céréalier a décidé de disposer d'un *« convoyeur manuel, c'est-à-dire que quand elles pondent, les œufs roulent directement sur un tapis. Une à deux fois par jour, je pourrais m'occuper de tourner la manivelle pour que les œufs arrivent dans le sas, facilitant le transport dans le local de conditionnement »*.

Tout autour de la parcelle, Aurélien Collignon a prévu de planter des haies pour créer de l'ombre pour ses poulettes et les protéger au maximum de la faune sauvage. Grâce à des subventions Feader, Aurélien Collignon a pu voir son projet prendre forme. Si tout se passe bien, il sera opérationnel en février ou mars 2027.

Le 29 septembre, une journée organisée par la Chambre d'agriculture se tiendra, dans le cadre des mardis de la Diversification, sur la thématique des poules pondeuses, au sein de l'exploitation de Yannick Grandidier à Sarry.

Charlotte Sauvignac



Nicolas Poinsot

Marie et Nicolas Poinsot se lancent dans un projet de diversification en poules pondeuses plein air sur leur exploitation à Thorey.

// STRATÉGIE

Poulet : la difficile reconquête de la souveraineté

Une récente étude Agreste vient confirmer une réalité quotidienne : une hausse de la consommation et des importations de volailles. En 2025, la consommation de viande de poulet a bondi de 5,6 % sur un an, prolongeant une tendance de fond observée depuis deux décennies.

Le poulet est désormais, à égalité avec le porc, la viande la plus consommée dans l'Hexagone, représentant 30 % des volumes totaux de viande contre seulement 13 % en 2000. Cette dynamique s'explique par son prix plus accessible que la viande rouge, sa praticité en cuisine et sa compatibilité avec la majorité des régimes alimentaires.

Face à cet appétit croissant, la production française progresse, mais pas assez vite pour suivre le rythme de la demande. En 2025, les abattages ont augmenté de 4,4 % en volume *(lire encadré)*. Cependant, cette croissance repose essentiellement sur l'alourdissement des carcasses (+0,9 % par an en moyenne depuis 2000) plutôt que sur l'augmentation du nombre de têtes abattues (+0,2 %).

Découpes privilégiées

Ce mode de production peine toutefois à répondre à la structure actuelle de la demande, massivement orientée vers la restauration hors domicile et l'industrie agroalimentaire, indique la note du service statistique du ministère de l'Agriculture. Ces secteurs privilégient les découpes (escalopes, cuisses) et les produits élaborés (nuggets, cordons bleus), qui représentent plus de 80 % des volumes consommés à domicile, alors que le poulet entier ne pèse plus que 13 % du marché. Ce déséquilibre structurel favorise une dépendance historique aux importations.

Depuis 2022, plus de la moitié de la viande de poulet consommée en France est importée. En 2025, le taux de dépendance a atteint 52,2 %, alors qu'il n'était que de 23,8 % en 2000. Ces flux proviennent à 92 % de l'Union européenne. La Pologne s'impose comme le fournisseur leader, fournissant 42 % des plats élaborés et 35 % des découpes importés, grâce à des coûts de production inférieurs de 10 % aux coûts français.



L'élevage de volailles est un élément de reconquête d'une souveraineté alimentaire française mise à mal.

En conséquence, le solde commercial de la filière continue de se dégrader, avec un déficit record de 1,8 milliard d'euros enregistré en 2025. Si les exportations progressent de 7,8 % sur un an, notamment vers la zone Pays-Bas/Belgique/Allemagne, elles ne compensent pas l'érosion des ventes vers le grand export.

Le défi du « standard »

Les exportations vers le Moyen-Orient ont chuté de 67 % en dix ans après l'arrêt des aides européennes, forçant les opérateurs à un recentrage vers le marché communautaire et à une montée en gamme. Bien que les mises en place de poulets Label Rouge (+5 %) et biologiques (+6 %) affichent une reprise en 2025, la filière reste confrontée au défi de reconquérir un marché intérieur massivement dominé par le segment « standard ». Une reconquête qui passe par la construction de 2 200 poulaillers pour produire du poulet du quotidien d'ici 2035. Ce qui correspond à 90 élevages de deux à trois poulaillers par an. Cet objectif permettrait de reconquérir (seulement) 30 % des volumes importés.

Christophe Soulard

Toujours plus d'abattages

En mai dernier, la filière poulet a confirmé sa place centrale dans l'aviculture française. Les abattages de poulets ont poursuivi leur progression avec 64,7 millions de têtes, soit une hausse de 0,6 % sur un an et de 8,9% par rapport à la moyenne 2021-2025. Si les mises en place ont marqué un léger repli en avril (-1,5 %), la production reste largement au-dessus des niveaux historiques. La consommation de viande de volaille, dont le poulet représentait 81 % du volume en 2025, demeure très dynamique : elle progresse de 3 % sur un an en avril et dépasse de 11,8 % la moyenne des cinq dernières années. Ce marché soutenu entraîne toutefois un creusement du déficit extérieur, les importations progressant de 5,6 %. Enfin, le prix à la production reste orienté à la hausse (+1,9 % en mai), alors que le coût des intrants augmente également (+2,7 % en avril).



// PRESSES

Quelles solutions pour appliquer dès le pressage ?

Le conservateur incorporé dans le fourrage lors de la récolte contribue à préserver la qualité, à réduire les pertes et à sécuriser le stockage. Les solutions pour l'appliquer sont parfois disponibles en option chez les constructeurs ou commercialisées par des équipementiers.



Pöttinger

Pour certains systèmes d'incorporation de conservateur, comme chez Pöttinger, le produit est stocké dans une cuve frontale.



Krone

Les buses de pulvérisation des systèmes d'incorporation de conservateur sont placées généralement entre le pick-up et le rotor, afin de répartir le produit sur toute la largeur de la couche de fourrage ramassé.

Face à des fenêtres météo de plus en plus courtes, les systèmes d'incorporation de conservateur dans le fourrage lors du pressage se présentent comme une solution pour maintenir la qualité. Sans traitement, notamment lors des années où les conditions pluvieuses ne permettent pas un séchage optimal, la récolte risque de se dégrader, voire de pourrir durant le stockage. L'application précise de l'additif de conservation par tonne de matière fraîche assure aussi une potentielle fermentation lactique homogène, et donc une meilleure qualité nutritionnelle. Elle passe par l'utilisation de dispositifs spécifiques embarqués sur les presses, disponibles soit d'origine en option, soit via des équipementiers spécialisés. Par exemple, Krone, Maschio Gaspardo et Pöttinger proposent un dispositif d'incorporation de conservateur en montage d'usine sur leurs presses à balles. Les presses McHale sont prédisposées pour recevoir, via un spécialiste externe, ce système d'incorporation en seconde monte. En parallèle, des équipementiers, tels que Buisard Distribution, Harvest Tec via PFC (montage exclusif sur presses Kuhn), CTH Agri ou encore Bedouelle Distribution commercialisent des kits adaptables. Ces systèmes offrent généralement une traçabilité, grâce à l'enregistrement des doses appliquées.

De 100 à 400 l de capacité de réservoir

Le système d'application de conservateur sur le fourrage se compose d'un réservoir d'une capacité comprise entre 100 et plus de 400 litres, selon les fournisseurs. Cette cuve est généralement positionnée à un emplacement n'entravant pas les zones de maintenance habituelles de la machine. En montage en rétrofit, elle est le plus souvent fixée sur la machine ou sur la masse frontale. En montage d'origine sur les presses haute densité de Krone par exemple, la cuve prend place sur le canal de pressage à l'extérieur. Sur les presses à balles rondes de Maschio Gaspardo, le réservoir est installé sur le dessus de la machine. Chez Pöttinger, la réserve n'est





Krone

Les systèmes d'incorporation de conservateur sur les fourrages intègrent un à plusieurs filtres.

le conservateur dans le fourrage

autre qu'une cuve frontale installée sur le relevage avant du tracteur. Ces dispositifs peuvent également être complétés par une cuve de rinçage, ainsi que par un réservoir d'eau propre destiné au lavage des mains.

Un filtre à tamis sur chaque système

Avant d'être acheminé vers les buses, l'additif conservateur est filtré par différents dispositifs selon les systèmes d'incorporation. La plupart intègre un filtre à tamis destiné à retenir les impuretés dès la préparation du mélange, qui est généralement placé au niveau de l'orifice de remplissage de la cuve. Pöttinger complète ce dispositif par un filtre secondaire positionné en amont de l'unité de pompage. Certains équipementiers ajoutent également une crépine à l'aspiration, assurant une première barrière de protection dès l'entrée du flux de liquide. L'entretien de ces filtres est souvent associé à un système de rinçage, permettant de nettoyer l'ensemble des conduites et composants après chaque utilisation, afin d'éviter le séchage des produits et l'obstruction des tamis.

Pompe à engrenage ou pompe à diaphragme

Le système de pompage des incorporateurs d'additifs repose généralement sur une pompe électrique alimentée en 12 V, dont la technologie varie entre pompe à engrenage et pompe à diaphragme, cette dernière étant privilégiée pour les produits agressifs comme l'acide propionique. Selon les dispositifs, ces pompes délivrent un débit maximal compris entre 30 et 390 l/h à une pression allant jusqu'à 5 bars. L'unité de pompage est le plus souvent associée à un capteur de débit numérique, capable de mesurer en temps réel le volume instantané injecté dans le fourrage, afin d'assurer un dosage précis. Le circuit de pompage intègre également une vanne trois voies, permettant de basculer entre l'aspiration du produit et le circuit de rinçage. Pour faciliter l'amorçage et les opérations de maintenance, un bouton de mise en marche peut être installé à proximité immédiate de la pompe.

Des montages à quatre buses uniquement

Tous les systèmes d'incorporation de conservateur intègrent quatre buses de pulvérisation, montées sur une ou deux rampes implantées derrière le pick-up, juste avant le rotor ou l'ameneur, afin d'appliquer le produit sur toute la largeur de la couche de fourrage. Ces éléments sont conçus pour être accessibles sans outil, facilitant leur remplacement rapide, notamment lorsqu'un produit plus dense nécessite des buses de section supérieure. La largeur de pulvérisation peut également être ajustée en modifiant la hauteur de fixation de la rampe.

Une gestion du débit proportionnelle à l'avancement

La plupart des incorporateurs de conservateur disponibles sur le marché français intègrent une régulation du débit proportionnelle à l'avancement. Celle-ci peut être automatisée via un signal GPS (indépendant ou celui du tracteur) ou fonctionner en mode manuel, le chauffeur ajustant alors lui-même le débit à l'aide d'un potentiomètre en cabine, en fonction d'une vitesse prédéfinie et d'un tableau de correspondance des buses. Sur les systèmes montés d'usine, l'utilisateur peut appliquer une dose précise, exprimée en litres par tonne de fourrage, grâce à la pesée dynamique, lorsque la machine en est équipée. Il peut également moduler l'apport de conservateur en fonction du taux d'humidité du fourrage, en définissant plusieurs paliers associés à des débits spécifiques.

Ulysse Dubroeucq



Maschio Gaspardo

Le système d'incorporateur de conservateur de Maschio Gaspardo dispose d'une cuve installée sur le dessus des presses à balles rondes.



Bedouelle Distribution

Les montages en rétrofit des systèmes d'application de conservateur sont vendus en kit comprenant le réservoir, la filtration, les buses, les différentes durites, ainsi que les fixations.



// LES NOUVEAUTÉS

Sélection de nouveautés en presses par la rédaction Réussir Machinisme

Case IH // Les presses RB456 et RB466 renforcées



Case IH

Les presses à balles rondes à chambre variable Case IH RB456 et RB466 viennent à nouveau de bénéficier d'une salve d'améliorations, dans le but de réduire leur coût d'utilisation. Ces machines ont déjà adopté en 2026 des chaînes d'entraînement renforcées et des rouleaux de formation des balles sans soudure plus robustes, dotés de roulements à joints à triple lèvre. Pour 2027, tous les autres rouleaux, principalement ceux en contact avec les courroies, voient leur diamètre augmenter de 40 %. Ils reçoivent également des roulements de plus grande taille à triple étanchéité. Ces évolutions s'accompagnent du lancement d'un moniteur économique dénommé Deluxe 8. Ce terminal non Isobus est doté d'un écran tactile de 8 pouces. Ces presses intègrent aussi un nouveau modem et accèdent de série à la télématique.



Case IH // Le système de coupe revu sur les presses à balles cubiques



D. Laisney

Les presses à balles cubiques Case IH des séries LB4 et LB6 année modèle 2027 inaugurent un système de coupe redessiné se caractérisant par le montage des couteaux sur un tiroir coulissant côté gauche pour faciliter l'entretien. Contrairement aux machines précédentes, les mécanismes de sécurité et de sélection des couteaux sont indépendants du tiroir, permettant à ce dernier d'être beaucoup plus léger et pratique à manœuvrer. Cette évolution technique s'accompagne, sur les presses haute densité à canal de 120 cm de large (LB 424 XL, LB 434 XL et LB 436 HD) de l'arrivée d'une version à 57 couteaux (longueur de coupe théorique de 20 mm). Cette variante propose
quatre configurations de travail (57, 29, 28 ou 14 couteaux actifs) facilement sélectionnables à l'aide d'une manivelle directement sur le mécanisme de hachage. Cette caractéristique profite aussi au système de coupe à 29 couteaux, fonctionnant aussi avec 15, 14 et 7 couteaux.
Le système de coupe de dernière génération des presses à balles cubiques Case IH reçoit des couteaux plus résistants. Il se distingue également par l'adoption d'un rotor redessiné animé par une transmission combinant un capteur de couple et un embrayage hydraulique piloté. Cette évolution sur la cinématique permet d'exploiter pleinement les capacités de la presse, car l'embrayage multidisque piloté est en mesure d'absorber les pics de charge, contrairement aux sécurités à cames ou à friction qui se déclenchent et demandent de s'arrêter ou de ralentir. Elle facilite aussi la conduite par des chauffeurs peu expérimentés en limitant les risques de bourrage.
Les presses à balles cubiques Case IH se déclinent désormais avec un ameneur rotatif, dont la conception du rotor est comparable à celle des machines à système de coupe. Selon le constructeur, cette version dénommée Rotor Feeder affiche davantage de débit de chantier que les machines à empaqueteur, qui restent au catalogue.

Claas // Les presses Cerex taillées pour la haute densité



D. Laisney

Les presses à balles rondes à chambre variable Cerex de Claas adoptent une conception entièrement nouvelle par rapport à celle des modèles Variant. Conçues pour les gros débits de chantier et les utilisations intensives, ces machines, dénommées Cerex 760 et Cerex 780, confectionnent des balles de 90 à 160 cm et de 90 à 183 cm de diamètre. Elles reçoivent uniquement le liage filet. Leur chambre de pressage, mesurant 122 cm de large, se caractérise par l'utilisation de trois rouleaux et de deux larges courroies, dans laquelle la balle tourne dans le même sens que l'avancement, soit à l'inverse de celui des presses Variant. Les Cerex sont annoncées capables d'atteindre en paille une densité supérieure à 135 kg/m3. Elles profitent du pick-up à cames Multiflow, de 2,10 m de large (1,90 m DIN), doté de quatre (version standard), voire cinq (version HD) barres porte-dents. Ces presses à chambre variable se déclinent en version RF à ameneur rotatif Rotofeed, ainsi qu'en RC munie du système de coupe Rotocut à 17 ou 25 couteaux. Ce dispositif procure respectivement des brins d'une longueur théorique de 63 et 44 mm.

Claas // 17 ou 25 couteaux sur la chambre fixe Rollant 630 RC



D. Laisney

La nouvelle presse à balles rondes à chambre fixe Claas Rollant 630 RC est en réalité la déclinaison sans système d'enrubannage de la presse enrubanneuse Rollant 630 RC Uniwrap dévoilée, elle, mi-2024. Cette nouvelle machine à système de coupe Rotocut reçoit uniquement le liage filet. Elle dispose d'une chambre constituée de 16 rouleaux réalisant des balles de 125 à 135 cm de diamètre et de 120 cm de large. Elle intègre le système MPS II (Maximum Pressure System II) composé d'un segment de trois rouleaux supérieurs, qui descendent dans la chambre de pressage et sont actifs dès que la balle en formation atteint 90 cm de diamètre, afin d'en accroître la densité. Comme la variante Uniwrap, la presse Rollant 630 RC bénéficie d'une cinématique simplifiée faisant appel à trois chaînes principales de grosse dimension et lubrifiées en continu par un dispositif alimenté par une réserve de 7,2 l d'huile. Cette presse Claas profite du pick-up à came Multiflow d'une largeur commerciale de 2,10 m (1,90 m DIN) inauguré sur la presse enrubanneuse Rollant 630 RC Uniwrap. Ce ramasseur se distingue par l'adoption de garants en plastique faciles à démonter et moins sensibles aux déformations que les modèles en acier. En standard, il compte quatre rangées de dents et existe en option en version HD à cinq barres porte-dents, annoncée plus performante pour le ramassage des produits courts et préservant mieux les feuilles des fourrages fragiles, comme la luzerne. Deux systèmes de coupe sont proposés sur la presse Claas Rollant 630 RC. Le premier, doté de 17 couteaux, produit des brins de 65 mm de longueur théorique. Le second compte, lui, 25 couteaux et coupe à 45 mm. Cette presse se décline également en version RF à ameneur rotatif Rotofeed. Intégrant la technologie Isobus, elle se pilote à l'aide de l'écran tactile Claas Cemis 700 de sept pouces ou depuis le terminal compatible du tracteur.

// LES NOUVEAUTÉS

John Deere // Un timon articulé sur les presses V452R et V462R



D. Laisney

Les presses à chambre variable V452R et V462R de John Deere bénéficient d'une chaîne cinématique renforcée admettant 15 % de puissance supplémentaire pour une meilleure productivité. Elles inaugurent le timon articulé Wave Automation piloté par les capteurs de remplissage de la chambre, qui positionne automatiquement la machine sur l'andain et dispense ainsi de la conduite en zigzag. Cet automatisme assure un remplissage uniforme et garantit ainsi la formation de belles balles. Il fonctionne en ligne droite comme en virage et rend la presse plus maniable en réduisant le rayon de braquage. Les John Deere V452R et V462R confectionnent respectivement des balles de 80 à 160 cm et 80 à 185 cm de diamètre. Elles affichent une densité maximale accrue de 7 % pour atteindre 140 kg/m3. Leur système d'éjection rapide des balles permet de décharger puis de refermer la porte en seulement trois secondes, selon le constructeur.

Krone // Une presse enrubanneuse à gros débit de chantier



Krone

La presse enrubanneuse CombiPack HDP de Krone est clairement taillée pour la récolte des fourrages verts et les utilisations intensives. Son débit peut atteindre 85 balles enrubannées par heure, selon le constructeur allemand. Cette machine entièrement nouvelle se caractérise par l'adoption d'une chambre de pressage à une seule courroie animée par trois rouleaux moteurs, associée à trois rouleaux porteurs. Elle se distingue également par l'utilisation de boîtiers d'entraînement et de cardans à la place des traditionnelles chaînes. La combinaison CombiPack HDP est équipée d'un pick-up sans came de 2,23 m de large animé hydrauliquement et muni de garants en plastique. Elle dispose d'un rotor de 530 mm de diamètre associé à un système de coupe à 41 couteaux, créant des brins d'une longueur théorique de 27 mm. Les couteaux sont montés sur un support coulissant, qui s'extrait depuis le côté gauche de la machine pour faciliter l'entretien. La presse enrubanneuse reçoit de base le liage filet et le liage film. Sa table d'enrubannage partage ses composants avec les enrubanneuses de la gamme Krone. Son alimentation en bobines de film est assurée par un rack de stockage situé sur le côté droit de la machine et s'abaissant hydrauliquement pour simplifier le chargement. Le CombiPack HDP est par ailleurs doté d'un timon à suspension hydraulique, qui se contrôle depuis la cabine pour modifier l'assiette et entrer plus facilement dans certaines parcelles.

Kuhn // Coupe fine sur les presses enrubanneuses VBP 7100



D. Laisney

Kuhn commercialise ses combinés presses enrubanneuses à chambre variable VBP 7100 avec le système de coupe Opticut 33 composé de 33 couteaux à sécurité individuelle. Ce dispositif procure des brins d'une longueur théorique de 34 mm. Cette finesse de hachage permet de réaliser des balles rondes de plus forte densité et d'en améliorer la conservation, ainsi que la qualité. La solution Opticut 33 s'accompagne d'une fonctionnalité assurant, par mouvement des couteaux, leur nettoyage automatique après un nombre de balles donné. Autre caractéristique, le montage des couteaux sur une cassette coulissant sur le côté droit de la presse enrubanneuse facilite les opérations de maintenance. Ce système de coupe à 33 couteaux est disponible sur les modèles VBP 7160 et VBP 7190, confectionnant respectivement des balles rondes d'un diamètre maximal de 160 et 185 cm. Il vient en complément des versions Opticut à 14 et 23 couteaux, réalisant des brins d'une longueur théorique de 70 et 45 mm.

Kuhn // Une presse à chambre fixe plus robuste



U. Dubroeucq

Kuhn enrichit sa gamme de presses à balles rondes à chambre fixe avec le modèle FB 3125. Cette machine reçoit un rotor intégral combiné à un pick-up de 2,30 m de large. La chambre de pressage, d'une largeur de 1,22 m, forme des balles de 1,25 m de diamètre. Ses 18 rouleaux bénéficient du profil Powertrack, qui garantit une traction optimale du fourrage, un démarrage sans perte de produit et une densité élevée des balles. La FB 3125 se distingue par une construction robuste avec des rouleaux soudés au laser en une seule pièce, une transmission renforcée et des roulements haut de gamme. Par ailleurs, les roulements des rouleaux ne nécessitent aucun entretien et la lubrification de la chaîne s'effectue automatiquement.



// LES NOUVEAUTÉS

McHale // Deuxième génération de presses V6.700 et V8.900

McHale lance la deuxième génération (II) de ses presses à balles rondes à chambre variable V6.700 et V8.900, formant, respectivement, des balles jusqu'à 1,68 et 1,90 m de diamètre. Ces machines se distinguent par les nouveaux autocollants apposés sur les capots. Elles intègrent des indicateurs de chargement par peson plus réactifs, afin d'assurer un remplissage homogène de la chambre de pressage. Les presses à balles rondes à chambre variable V6.700-II et V8.900-II reprennent les composants des machines des séries précédentes comme le boîtier renvoi d'angle à double sortie, les chaînes haute résistance, le pick-up Profi-Flo, le rotor hélicoïdal à double doigt et quatre pointes, la trappe de débourrage escamotable commandée depuis la cabine et la pompe hydraulique d'étirement du filet. Les modèles V6.750-II et V8.950-II intégrant un système de coupe disposent désormais de la gestion Isobus.



McHale

New Holland // Conception renforcée sur les Roll-Belt Plus



L. Vimond

New Holland commercialise la gamme de presses à balles rondes Roll-Belt Plus. Succédant aux Roll-Belt, ces presses se démarquent par l'adoption de rouleaux construits sans soudure, avec un acier 3,5 fois plus épais que les Roll-Belt classiques. Elles bénéficient par ailleurs de roulements à triple lèvre (pour une étanchéité maximale), de chaînes haute résistance sur les versions Superfeed et CropCutter, du graissage centralisé (automatique en option), et, en option, d'un capteur d'humidité. Isobus de série, ces machines donnent accès à l'automatisation presse-tracteur, notamment les fonctions d'arrêt, de liage, d'éjection et de démarrage. L'opérateur les paramètre depuis le terminal compatible du tracteur, depuis un terminal Intelliview IV Plus ou en option, depuis l'Intelliview 12, notamment pour une connexion à la plateforme web FieldOps. New Holland propose enfin deux niveaux de télématique : une version de base, donnant accès à distance aux données de la presse via l'application FieldOps, et une déclinaison avancée, offrant un accès en plus aux données agronomiques et aux cartes réalisées au champ.

New Holland // Les BigBaler gagnent en confort et en productivité

New Holland a apporté plusieurs évolutions à ses gammes de presses à balles cubiques BigBaler Plus et BigBaler High Density. L'automatisation IntelliSense avec compatibilité TIM est désormais proposée sur tous les modèles BigBaler. Ces presses haute densité s'accompagnent en option de l'écran Intelliview IV Plus, facilitant le contrôle d'un plus grand nombre de paramètres clés et permettant de visualiser les images de quatre caméras. Elles profitent également d'une télématique améliorée, partageant sur la plateforme FieldOps la position, le poids et le taux d'humidité de chaque botte. Par ailleurs, toutes les presses haute densité BigBaler accèdent à un système hydraulique à détection de charge (power beyond), réduisant de manière drastique le nombre de flexibles entre le tracteur et l'outil. Compatible avec les systèmes hydrauliques à centre ouvert et fermé, cette solution permet aux opérateurs de contrôler les fonctions-clés directement depuis la cabine ou via des boutons sur la presse. Enfin, New Holland a renforcé certains composants de la cinématique, pour une plus grande durabilité. L'entretien est facilité avec un graissage centralisé automatique amélioré appliquant la graisse sur les chaînes de transmission, dont la taille du réservoir a été augmentée pour étendre l'autonomie à 50 à 70 h. De plus, de nouveaux nettoyeurs maintiennent propres les aiguilles du mécanisme de liage. Pour la campagne de récolte 2027, New Holland annonce faire évoluer son système de coupe CropCutter. Le tiroir à couteaux est plus léger, se salit moins et le changement des couteaux est plus rapide. En option, un système de sélection mécanique des couteaux permet de régler rapidement la longueur de coupe. En option, le système UltraCutter monte à 57 couteaux (au lieu de 29), pour une longueur de coupe théorique de 19,5 mm. Le rotor bénéficiera d'une nouvelle transmission à embrayage hydraulique à glissement contrôlé avec mesure du couple pour une meilleure absorption des charges maximales, un débit plus élevé, un risque de bourrage réduit et une productivité accrue.



New Holland





ENVIRONNEMENT

// CINÉMA

La France rurale, bien plus qu'un décor

Depuis les origines du cinéma français, les paysages agricoles et ruraux ont constitué bien plus qu'un simple décor : une source d'inspiration poétique, dramatique et même, parfois, philosophique.



Conte d'automne, d'Éric Rohmer.

Des plaines provençales aux marais du centre de la France, en passant par les fermes du Nord ou les sommets alpins, ces espaces ont magnifié la relation intime entre l'homme et la terre, célébrant à la fois leur splendeur visuelle et leur dimension symbolique. Du cinéma muet au contemporain, cette fascination révèle une tension féconde entre lyrisme idyllique et réalisme social. La terre lyrique chez André Antoine, Renoir et Pagnol. Dès le cinéma muet, André Antoine, homme de théâtre, s'empare de la terre comme force primordiale dans La Terre (1921), adaptation du roman d'Émile Zola. Le film déploie une vision épique des paysages agricoles, où les champs deviennent le théâtre de passions humaines démesurées. Il exalte la puissance visuelle de la nature : plans larges sur les labours, mouvements de caméra qui épousent le relief, lumière dramatique qui sculpte les corps des paysans. La campagne n'est pas un fond, mais un personnage vivant, presque mystique, qui nourrit et détruit à la fois. Jean Renoir, fils du peintre impressionniste, prolonge cette sensibilité picturale dans Partie de campagne (1936, sorti en 1946). Adapté de Maupassant, le moyen-métrage capture une journée estivale au bord de la Seine. Les paysages y respirent une sensualité impressionniste : reflets sur l'eau, feuillages caressés par le vent, lumière dorée filtrant à travers les arbres. La nature y incarne la liberté et le désir, contrastant avec la rigidité bourgeoise.

Célébration villageoise

Renoir filme avec une caméra fluide, presque tactile, transformant la campagne en un hymne à la vie et à l'éphémère. Marcel Pagnol, avec Regain (1937) et La Femme du boulanger (1938), ancre cette poésie dans la Provence. Dans Regain, d'après l'écrivain provençal Giono, le village déserté d'Aubignane renaît grâce à l'amour et au travail de la terre. Les plans larges sur le plateau aride, les collines rocailleuses et les champs en friche célèbrent la résilience paysanne. La lumière méditerranéenne, crue et chaude, magnifie les visages burinés et les gestes du labeur. La Femme du boulanger prolonge cette célébration villageoise : le pain, la terre, la communauté forment un tout organique. Pagnol filme avec tendresse et humour, faisant de la campagne un espace de réconciliation humaine. Claude Berri, héritier direct de ce filon lyrique, reprend le flambeau avec Jean de Florette et Manon des sources (1986), d'après l'œuvre de Marcel Pagnol. La Provence y est filmée avec une somptuosité épique : collines ondoyantes, sources cristallines, champs de lavande et d'oliviers. La caméra de Berri exalte la beauté tragique de la terre, enjeu de convoitise et de vengeance. Les plans aériens et les séquences de travaux agricoles transforment le récit en ode visuelle à la ruralité provençale, tout en soulignant sa dureté. Après 1945, le cinéma français maintient ce lyrisme tout en l'ancrant dans le quotidien. Jacques Tati, dans Jour de fête (1949), filme un village français avec une affection documentaire. Les rues de campagne, la place du village, les champs environnants servent de toile de fond à la comédie. Tati capture la poésie des gestes simples – le facteur à vélo, les préparatifs de fête – dans une lumière naturelle qui rend la ruralité vivante et intemporelle. Passé derrière la caméra, Jean Giono réalise Crésus en 1960, comédie provençale dans laquelle Fernandel incarne un berger solitaire. Les paysages de Haute-Provence, arides et majestueux, dominent : plateaux balayés par le mistral, bergeries isolées, ciel immense. Giono, écrivain de la terre, filme avec rusticité et lyrisme, célébrant l'harmonie entre l'homme et son environnement. Même les cinéastes de la Nouvelle Vague, souvent associés au monde urbain, ont accordé une place singulière à la ruralité.

Réalisme

Robert Bresson, dans Mouchette (1967), filme un village du Nord avec une austérité radicale. Les paysages – bois, chemins boueux, champs – ne sont pas magnifiés de manière pittoresque mais transfigurés par une beauté tragique et spirituelle. La nature y reflète la solitude et la grâce intérieure de l'héroïne. Éric Rohmer, dans Conte d'automne (1998), quatrième des Contes des quatre saisons, situe son intrigue dans les vignobles du sud de la France. Les paysages automnaux, dorés et apaisants, servent de cadre à une comédie romantique. La caméra contemplative de Rohmer célèbre la lumière changeante sur les vignes, liant harmonieusement cycles naturels et émotions humaines. Quelques années plus tard, Claude Chabrol, autre figure de la Nouvelle Vague, adapte Madame Bovary (1991) avec Isabelle Huppert. Les plaines normandes, les villages, les fermes y sont restitués avec réalisme : routes de campagne, intérieurs provinciaux, lumière diffuse. La beauté des paysages contraste avec l'ennui d'Emma, qui rêve d'ailleurs. Cette fascination pour la beauté des paysages ruraux et agricoles perdure avec force dans le cinéma français contemporain, chaque cinéaste portant un regard singulier sur des régions aux identités géographiques et agricoles bien distinctes. Jean Becker, dans Les Enfants du marais (1999), offre l'un des plus beaux hommages poétiques à la ruralité du centre de la France. Adapté du roman de Georges Montforez, le film dépeint les vastes marais de la Sologne comme un univers enchanté, hors du temps. Les brumes matinales qui flottent sur les étendues d'eau, les cabanes sur pilotis nichées au milieu des roseaux, les barques glissant silencieusement sur les canaux et les forêts humides composent un tableau d'une grande sensualité visuelle. Becker y célèbre une ruralité populaire, faite de camaraderie masculine, de pêche, de braconnage et de liberté loin des contraintes urbaines.



Jour de fête, de Jacques Tati.

Une ruralité parfois brute

La beauté y est à la fois douce, mystérieuse et protectrice, transformant ces paysages marécageux souvent perçus comme inhospitaliers en un paradis d'harmonie et de simplicité. Dans un autre registre géographique, les documentaires de Gilles Perret, et particulièrement La Ferme des Bertrand (dans ses versions de 1997 à 2023), se concentrent sur le massif alpin de Haute-Savoie. Le film suit, sur plusieurs décennies une exploitation laitière familiale, capturant la majesté des alpages verdoyants, les pentes escarpées et le rythme lent des saisons en montagne. La caméra magnifie la beauté austère et puissante de ce monde agricole de haute altitude, où l'homme et l'animal cohabitent dans une relation intime. À l'opposé, Bruno Dumont choisit les plaines plates et ventées des Flandres dans son film Flandres (2006). Ici, la ruralité agricole du Nord se révèle brute et presque tellurique. Les champs immenses de betteraves et de céréales, les fermes isolées battues par les intempéries, les horizons sans relief et les ciels bas composent un paysage d'une austérité picturale remarquable. Dumont y filme une beauté âpre, presque mystique, où la ruralité expose la vulnérabilité et la sauvagerie humaine face à une terre ingrate et omniprésente. Enfin, Mélanie Auffret ancre son film Roxane (2019) en Bretagne, dans une campagne verdoyante et bocagère. À travers l'histoire touchante d'un éleveur de poules bio qui dialogue littéralement avec sa volaille, la réalisatrice célèbre une agriculture paysanne à taille humaine. Les paysages bretons – prairies humides, haies vives, chemins creux et lumière douce de l'ouest – servent d'écrin poétique et écologique à une vision tendre et optimiste de la ruralité contemporaine.

Actuagri

ENSEIGNEMENT

// LEGTA DU MORVAN

Plus qu'une transmission

Comme annoncé dans l'édition du 28 août, Catherine Blin, enseignante de zootechnie au Legta du Morvan, part en retraite et laisse ses fonctions à Brice Houzé.



Legta du Morvan

Catherine et Brice devant le Legta du Morvan.

C'est officiel, Catherine Blin, 64 ans, figure incontournable de l'enseignement zootechnique du Legta du Morvan, a pris sa retraite (voir n° 1900). Pour la remplacer, c'est Brice Houzé, 23 ans et ancien élève de Catherine, qui a été choisi.

Avant de passer à sa présentation, Catherine explique : *« Comme pour une exploitation agricole, la retraite d'un enseignant se prépare. C'est pour cela que j'avais déjà entamé des réflexions 5 ans avant la date de départ, en laissant certaines missions à d'autres au fil des ans, en commençant par mes fonctions de professeure principale, puis celle de coordinatrice (pour l'organisation des semaines EIE (Enseignement à l'Initiative de l'Établissement), des séances de pluridisciplinarité, des visites d'exploitations et des TP), pour enfin laisser une partie de mes cours… Ce départ progressif m'a permis d'envisager la retraite sereinement à la fois pour moi mais aussi pour mes élèves ».*

Un attachement sincère

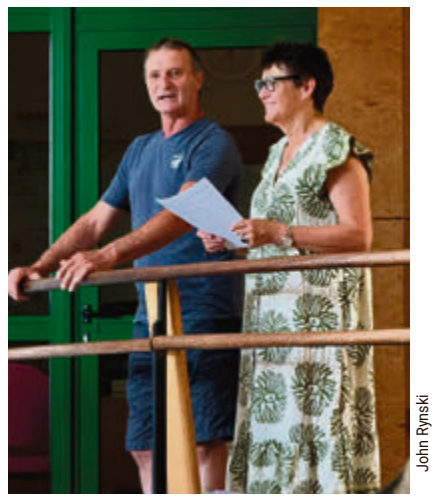
Si Catherine évoque ces derniers, ce n'est pas pour rien. En effet, depuis le début de sa carrière, elle a développé un véritable attachement pour eux, comme l'expliquait Emmanuel Moquet, ancien élève et aujourd'hui exploitant, lors du pot de départ en retraite de Catherine le 26 juin : *« Je rencontre Catherine en 1983, lors de mon entrée comme élève au Lycée agricole. J'y découvre une jeune perfectionniste qui n'a qu'un seul objectif : la réussite de ses élèves via l'obtention de leur diplôme. Cela passe par son travail d'enseignante mais aussi par le suivi hors des horaires des cours pour régler certains des problèmes que ses élèves peuvent rencontrer. Après avoir obtenu mon diplôme, j'ai conservé une relation amicale avec Catherine, car au-delà de l'examen elle est aussi soucieuse de leur avenir et de leur carrière professionnelle. Au fil des discussions et des années partagées avec elle, j'ai accueilli de nombreux élèves du lycée en stage, et naturellement, une relation d'amitié et de fraternité s'est tissée entre nous ».* C'est donc un peu le même lien qui s'est manifesté entre Catherine et Brice. Elle précise : *« Brice fut un élève sérieux et très curieux, et nous avons eu et conservé des liens forts depuis son arrivée au sein du lycée. Lorsque j'ai appris qu'un poste à mi-temps se libérait au CFPPA, j'ai tout de suite pensé à lui ! ».*

Toujours rebondir

Cette proposition tomba alors à pic pour Brice : *« J'ai tenté de m'installer mais l'agriculteur qui devait me transmettre son exploitation s'est rétracté une semaine avant le dépôt sur Télépac. J'ai tenté de remonter un nouveau dossier avec l'utilisation des anciens bâtiments agricoles de mes grands-parents, mais la réglementation notamment en matière de mise aux normes, m'a rapidement bloqué, ce qui était le cas dans ma situation. À mon sens, ce point spécifique de la réglementation va engendrer une décrépitude de nombreux bâtiments car ils ne pourront être exploités par les jeunes ; fort dommageable ».* Malgré tout, Brice a su rebondir avec sa candidature au CFPPA : *« Même si mon installation ne s'est pas réalisée, j'ai aujourd'hui une petite troupe ovine qui me permet d'assouvir ma passion de l'élevage. Et, je peux aussi laisser s'exprimer mon autre passion qu'est l'enseignement, car oui cela n'est clairement pas un choix par défaut ! ».* En effet, Catherine Blin précise : *« Brice a toujours aimé transmettre et aider ses camarades et les plus jeunes, preuve en est son implication dans l'association des étudiants (ALESA) du Legta pendant de nombreuses années ».* De cette envie, Brice pointe : *« Transmettre une connaissance ou un savoir est inestimable pour moi ».* Pour rappel, Brice est entré en 4e au Legta du Morvan, et a poursuivi jusqu'en Bac Pro en 3 ans. À l'obtention de ce dernier, il va au Legta de Challuy poursuivre ses études en BTS ACSE et le valide en 2022. Il continue alors en Agro Bachelor – Métiers du conseil en élevage bovin viande à Bernussou en Aveyron avec un apprentissage au GDS 58, avec uniquement la partie technique de validée (TOIEC en anglais non validé), il se dirige ensuite vers une Licence professionnelle en Productions Animales – Développement et conseil des filières ovines viande et lait à la Cazotte, lycée agricole de Saint Affrique dans l'Aveyron, avec un apprentissage réalisé à la Sicarev Coop à Migennes. En 2024, il commence à enseigner avec quelques modules, puis en 2025, il passe à 50 % de cours et endosse les missions de coordonnateur.

Une vision partagée

Pour la rentrée, il passera à temps plein et se remémore : *« Mes grands-parents et mes parents m'ont transmis des valeurs ou des enseignements… Là, avec ce poste, je vois les choses de la même manière, à la différence que c'est moi qui ai l'opportunité de transmettre quelque chose ».* Outre ce joyau de la passation de savoirs, pour lui – comme pour Catherine, il est nécessaire d'insuffler une certaine curiosité et ouverture d'esprit aux élèves : *« Le métier d'agriculteur est changeant car il s'occupe du vivant. Face au dérèglement climatique, il est indispensable de s'intéresser à toutes les idées qui peuvent exister pour pouvoir éventuellement les adapter à son système. L'important n'étant pas d'où elles viennent (Bio ou conventionnel) mais si elles ont fait leur preuve ou non ; nous ne sommes pas là pour juger les méthodes mais bien pour voir les résultats. Il y a des réflexions à prendre en considération de tous les systèmes et nous sommes là pour les mettre en avant auprès des étudiants »* détaille Brice. Catherine rappelle : *« Le Legta n'a pas d'exploitation, mais ce n'est pas un défaut car nous visitons une très grande diversité de systèmes tout au long de l'année ».* Brice conclut : *« La formation fait partie intégrante du métier d'agriculteur, mais aussi de celui d'enseignant. Nous devons toujours aller chercher ce qui peut être intéressant afin de pouvoir s'adapter. Remplacer Catherine est un grand défi, mais je vais faire mon possible pour offrir une certaine continuité aux valeurs d'enseignements qu'elle a mis en place tout en apportant ma jeunesse aux échanges avec les élèves ».* Catherine rebondit avec humour : *« Je préfère être la plus vieille d'un club de sport que la plus jeune d'une maison de retraite donc je continuerai à garder le lien. Je pars donc en retraite l'esprit serein et ayant eu des ennuis de santé, je ne souhaitais pas faire l'année de trop ! ».* C'est avec cette énergie qu'elle tire sa révérence, pour laisser le rideau se lever sur la carrière de Brice…



John Rynski

Emmanuel Moquet et Catherine Blin, lors du pot de départ en retraite de cette dernière organisé au Legta du Morvan le 26 juin.

Chloé Monget

Saluer une extraordinaire solidarité

// HOMMAGE

Canicule, sécheresse et incendies auront rythmé cet été. La Préfète de Côte-d'Or a tenu à remercier celles et ceux qui, à tous les niveaux, ont œuvré pour atténuer ou combattre les conséquences néfastes du changement climatique.

Des sapeurs-pompiers, évidemment, mais aussi des gendarmes, des maires, des représentants de différentes administrations, des représentants d'associations de sécurité civile, et des agriculteurs et viticulteurs : toutes et tous étaient rassemblés, le 31 août, dans le jardin de la Préfecture de Côte-d'Or, à Dijon. Violaine Démaret, préfète du département et de Région Bourgogne-Franche-Comté (BFC) a voulu cette réception en hommage à la mobilisation collective qui a entouré la sécheresse, la canicule et les conséquences de cette évolution climatique : les incendies. Rien qu'en Côte-d'Or, 640 ha ont brûlé durant l'été, dont une centaine lors de l'incendie survenu fin juillet au sud de Dijon, entre Marsannay-la-Côte et Couchey, qui avait menacé des habitations. Au-delà des remerciements et de l'expression de la gratitude de l'État face au sens des responsabilités qui s'est exprimé dans ces circonstances difficiles, à des niveaux multiples, Violaine Démaret délivrait aussi un message fort : *« ne zappons pas ! »* La tendance à vouloir tourner rapidement la page de ce terrible été est une réaction naturelle mais qui pourrait aussi faire penser à du déni face à une réalité climatique qui va devenir la norme. Le but n'est pas, pour la représentante de l'État, de passer à autre chose mais bien de réfléchir aux impérieuses nécessités d'adaptation qu'impose cette réalité.

Apprendre à s'adapter

Adaptation des moyens alloués aux services d'incendie, mais aussi adaptation de l'approche des choses de la part de différentes administrations. *« La nouvelle ère que nous vivons, révélée par le changement climatique et ses conséquences, vaut aussi pour les services de l'État, afin que l'on puisse ajuster et faire évoluer nos façons de faire »* soulignait Violaine Démaret. Un discours qui faisait écho à celui entendu quelques jours auparavant, le 25 août, lors du Conseil de l'agriculture régionale, qui réclamait que les législations et réglementations fassent comme les exploitations agricoles : qu'elles s'adaptent aux réalités du moment. On ignore jusqu'où ira cette volonté d'adaptation, mais le fait qu'elle soit exprimée au niveau de la représentante de l'État est significatif. Au sein de cette soirée d'hommage, une place avait d'ailleurs été faite à l'agriculture et la viticulture. Jacques de Loisy, président de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et Thiébault Huber, président de la Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne (CAVB) étaient présents. Violaine Démaret, mais aussi François Sauvadet, président du Conseil départemental, ont salué le précieux renfort qu'a représenté la mobilisation d'agriculteurs ou de viticulteurs pour les pompiers aux prises avec de multiples feux. Ce fut également une des traductions d'un fonctionnement salué par la Préfète, basé sur une coordination poussée entre des acteurs pourtant très différents. *« Pour protéger la population dans ces situations de crise, vous, les maires, les forces de l'ordre, les pompiers, les agriculteurs, avez su être au bon endroit et au bon moment, en partage de compétences »* confirmait Violaine Démaret. *« Il faut saluer l'extraordinaire solidarité qui s'est exprimée dans ces circonstances. »*

Berty Robert



Face à Violaine Démaret, Préfète de Côte-d'Or et de Région BFC, l'ensemble des composantes de la société qui ont été impliquées dans la lutte contre les incendies.

TABLEAU DE BORD

L'AGENDA PRO'

NIÈVRE

// Journée technique, « s'installer en… » ovins dans la Nièvre

• Jeudi 24 septembre

Dans le cadre des cycles de journées techniques intitulées « S'installer en », la Chambre d'agriculture de la Nièvre en propose une sur l'installation en production ovine dans la Nièvre, le 24 septembre, de 9 heures à 16 h 30.

Plus précisément, elle s'articule autour de la découverte des bases d'un atelier ovin viande performant avec plusieurs thèmes qui seront abordés comme l'alimentation, la reproduction, la conduite d'élevage ou encore la rentabilité.

Après une matinée en salle (à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Nevers) et afin de compléter les échanges, une après-midi dans l'exploitation de Damien Barillot (Sauvry, Bréard) est prévue.

Inscriptions obligatoires : marine.vaillant@nievre.chambragri.fr ou au 03 86 93 40 00 (Marine Vaillant, conseillère entreprise installation).

// Découvrir Ferm'Inov

• Mercredi 30 septembre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une journée d'échanges à Ferm'Inov, à Jalogny (71), qui est dédiée aux solutions concrètes pour renforcer la résilience et l'autonomie des exploitations. Au programme, les participants pourront découvrir de 10 heures à 12 heures l'exploitation et ses activités, un focus sur l'essai système et la double période de vêlages, avant une intervention de Groupama. Puis, de 13 h 30 à 16 h 30, un point sera fait sur la diversification des ressources fourragères avec le sorgho et un autre sur le gain d'autonomie sur la ressource en eau pour l'abreuvement des bovins. Inscription obligatoire avant le 1er septembre.

Renseignements auprès de la Chambre d'agriculture de la Nièvre : 03 86 93 40 00.

YONNE

//Visites d'essai

• Mercredi 9 septembre

Soufflet Agriculture, l'UPVY, Seine Yonne et la Chambre d'Agriculture vous invitent à une visite d'essai le 9 septembre à Foissy-sur-Vanne, à partir de 9 h 30. Au programme : climat et impact sur le territoire, nouvelles cultures et visite d'essais pour découvrir leur potentiel sur le terrain. Parcelle : 48.213789, 3.518595

Contacts : Oana Poisson (06 35 81 34 18) et Marie Bouillé (06 30 62 99 69)

LES FORMATIONS

NIÈVRE

// Éleveur infirmier de son élevage bovin

• Jeudi 10 septembre

Développez les bons réflexes pour observer vos animaux, reconnaître les principales pathologies et réaliser les premiers soins en toute sécurité. Lieu : Lormes, durée : 1 journée.

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37.

// Remettre ses prairies naturelles en état

• Mercredi 16 septembre

Diagnostiquez l'état de vos prairies permanentes et découvrez les techniques permettant de restaurer leur potentiel de production et leur pérennité. Vous envisagez de produire des myrtilles pour diversifier votre exploitation ? Cette formation vous permettra d'évaluer la faisabilité économique de votre projet et de chiffrer votre futur atelier. Formation Morvan Non labellisée MAEC le 16 septembre. Lieux à définir.

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37 (Centre de formation).

// Éleveur infirmier de son élevage bovin

• Mercredi 16 septembre

Diagnostiquez l'état de vos prairies permanentes et découvrez les techniques permettant de restaurer leur potentiel de production et leur pérennité.Vous envisagez de produire des myrtilles pour diversifier votre exploitation ? Cette formation vous permettra d'évaluer la faisabilité économique de votre projet et de chiffrer votre futur atelier. Formation Morvan Non labellisée MAEC le 16 septembre. Lieux à définir.

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37 (Centre de formation).

// Maîtriser son registre phyto numérique avec Mes parcelles

• Jeudi 17 septembre

Maîtrisez l'enregistrement numérique de vos interventions phytosanitaires avec Mes Parcelles et assurez la conformité de votre registre aux exigences réglementaires. Lieu : Nevers, durée : 3 h.

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37.

// S'initier à l'ostéopathie en élevage

• Mercredi 23 et jeudi 24 septembre

Découvrez des techniques simples d'ostéopathie et des points d'acupuncture pour prévenir certaines pathologies et améliorer le bien-être de vos animaux. Lieu à définir, durée : 2 jours.

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37.

// Maîtriser les enregistrements avec Mes parcelles

• Vendredi 25 septembre

Vérifiez la conformité réglementaire de vos enregistrements parcellaires sous Mes Parcelles et sécurisez vos pratiques face aux évolutions de la réglementation. Lieu : Nevers, durée : 4 h.

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37.

// Intégrer un chien de protection dans son troupeau

• Vendredi 25 septembre et jeudi 15 octobre

Apprenez à intégrer un chien de protection dans votre élevage pour renforcer la protection de vos troupeaux face aux risques de prédation. Lieux à définir, durée : 2 jours

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37.

// Réaliser ses compléments en minéraux et vitamines

• Lundi 28 septembre

Apprenez à élaborer des compléments minéraux et vitaminiques adaptés aux besoins de votre troupeau afin d'améliorer son équilibre alimentaire. Lieux à définir, durée : 1 journée.

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37.

// Plantes et huiles essentielles en élevage

• Mardi 29 et mercredi 30 septembre

Découvrez comment utiliser les plantes et les huiles essentielles dans le respect de la réglementation pour accompagner la santé de votre troupeau. Lieux à définir, durée : 2 jours.

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 37.

YONNE

// Assurer les 3 V : Vêlage, Veau, Vivant

• Jeudi 10 septembre

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose une formation inédite dans le département : les 3 V (Vêlage, Veau, Vivant) Cette formation d'une demi-journée, réalisée sur le terrain avec Edwige Bornot, vétérinaire, a pour objectif de vous aider à bien préparer la campagne de vêlages. Exercices pratiques, échanges entre éleveurs et apports d'une vétérinaire expérimentée vous aideront à anticiper au mieux cette nouvelle campagne, qui pourrait s'avérer particulièrement exigeante après la sécheresse de cet été.

Renseignements : Marianne Ranque m.ranque@yonne.chambagri.fr Tél. : 03 86 51 74 08.

// Prendre en main le module cartographique de MesParcelles pour réaliser son assolement

• Jeudi 17 septembre

L'objectif de cette formation est de savoir utiliser de façon autonome l'outil MesParcelles et savoir réaliser ses enregistrements en toute sécurité (cartographie de l'assolement, plan de fumure, traçabilité des interventions). Formation sur 3 jours.

Pour plus d'informations, contacter Marianne Ranque par mail : m.ranque@yonne.chambagri.fr

Vos repères

SALAIRES ET COTISATIONS

// GRILLE DE SALAIRES

Grille nationale des salaires pour entreprises de la production agricole et des Cuma

Les salaires minima conventionnels obligatoires au 1er juin 2026

Un nouvel avenant à la convention collective nationale production agricole et Cuma du 15 septembre 2020, signé le 12 mars 2024 par les partenaires sociaux (FNSEA, FNCuma, coté employeur et CFDT, CFTC et FO, côté salarié), prévoit une revalorisation des salaires minima applicables dans le secteur. L'application obligatoire de cette nouvelle grille était conditionnée à la publication de l'arrêté d'extension au journal officiel, intervenue le 1er juin 2026. Elle devient donc impérative pour toutes les exploitations agricoles et les Cuma à compter du 1er mai 2026. Certaines entreprises avaient pu décider de l'appliquer volontairement avant cette date.

Coefficient	Palier	Taux horaire (en €)
9 - 11	1	12,31
12 - 16	2	12,31
17 - 24	3	12,31
25 - 35	4	12,55
36 - 51	5	13,08
52 - 73	6	13,70
74 - 104	7	14,50
105 - 143	8	15,50
144 - 196	9	16,78
197 - 270	10	18,58
271 - 399	11	21,15
400	12	24,16

INDICES DES FERMAGES

Foncier hausse confirmée de l'indice des fermages, de +3,23% pour 2026

Comme prévu, le loyer des terres agricoles est revu en hausse de 3,23% pour 2026, selon un arrêté paru le 13 août au Journal Officiel. «L'indice national des fermages s'établit pour 2026 à 127,04» (contre 123,06 en 2025), indique le texte. Cela confirme les prévisions de nos confrères de Réussir, déduits des comptes de l'agriculture de la Nation, publiés le 07 juillet. Le calcul de l'indice repose en effet à 40% sur l'évolution de l'inflation sur un an (+1,09% entre 2024 et 2025) et à 60% sur celle du revenu brut d'entreprise agricole (RBEA) rapporté à la surface depuis cinq ans (+4,72% entre 2024 et 2025). 2026 marque ainsi la dixième année successive d'augmentation de l'indice national des fermages. Depuis 2009, il a grimpé de 27%, n'ayant reculé qu'en 2016, 2017 et 2018. Pour la Coordination rurale (CR), il s'agit d'»une nouvelle charge pour des exploitations déjà fragilisées par la sécheresse, la canicule et un contexte économique mondial incertain». Dans un communiqué le 15 juillet, l'organisation réclamait «un gel immédiat de l'indice national des fermages pour la campagne 2026, afin de préserver la trésorerie des exploitations et de laisser aux fermiers un répit financier le temps que la situation économique et climatique se stabilise». Une demande restée vaine.

Pour rappel, voici les indices de fermage depuis 2010 :

Année	Indice	Variation
2010	98,37	-1,63 %
2011	101,25	+2,92 %
2012	103,95	+2,67 %
2013	106,68	+2,63 %
2014	108,3	+1,52 %
2015	110,05	+1,61 %
2016	109,59	-0,42 %
2017	106,28	-3,02 %
2018	103,05	-3,04 %
2019	104,76	+1,66%
2020	105,33	+0,55%
2021	106,48	+1,09%
2022	110,26	+3,55%
2023	116,46	+5,63%
2024	122,55	+5,23%
2025	123,06	+0,42%
2026	**127,04**	**+3,23%**

COURS ET MARCHÉS

MARCHÉS LOCAUX *Bovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

01/09/2026

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 476 - Vente : 98 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	250-300	5,35	5,86	5,83	+ 0,42
		300-350	5,20	5,52	5,44	+ 0,11
		350-400	4,64	5,16	4,75	- 0,39
		400-450	4,52	4,73	4,63	- 0,02
		450-500	4,30	4,63	4,49	- 0,02
	R	300-350	5,05	5,05	5,05	
		350-400	4,63	4,63	4,63	
		400-450	4,38	4,62	4,55	
F	U	250-300	5,32	5,52	5,39	
		300-350	4,97	5,38	5,17	+ 0,04
		350-400	4,81	5,21	5,11	+ 0,18

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 104 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	500 et +	4,33	4,37	4,35	
	R	450-500	3,94	4,30	4,15	
F	U	450 et +	3,90	4,33	4,28	

BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 416 - Vente : 98 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	+ 500 kg	3,40	3,42	3,41	+ 0,01
	R	+ 500 kg	3,23	3,26	3,25	- 0,02
	U	24 à 36 mois	3,88	4,58	4,08	- 0,02
		- 5 ans	3,83	4,22	3,97	+ 0,04
		5 à 10 ans	3,77	4,34	3,92	+ 0,06
		+ 10 ans	3,62	3,78	3,71	- 0,01
	R	24 à 36 mois	3,68	3,98	3,83	- 0,06
		- 5 ans	3,61	3,85	3,74	=
		5 à 10 ans	3,50	3,79	3,69	- 0,01
		+ 10 ans	3,19	3,66	3,53	=
	O	+ 10 ans	3,12	3,45	3,29	+ 0,03

OBSERVATIONS

Effectif global : 996 - Taux de vente : 98 %.

Broutards : Les acheteurs sont bien présents et recherchent en priorité des animaux de bonne qualité présents en grande majorité sur notre marché à cette saison. Les transactions sont fluides et les cours se maintiennent assez facilement, même si le commerce peine à s'emballer avec les incertitudes qui demeurent chez les engraisseurs.
laitonnes : Offre insuffisante pour combler les besoins. Cours en progression dans les têtes de lots.
Vaches / génisses de 30 mois / taureaux : Apports un peu plus fourni cette semaine mais toujours avec bonne qualité en général. Les acheteurs sont bien présents ce qui permet des transactions rapides à des cours fermes. Cours reconduits voir à haussiers dans certaines catégories. Tendances à confirmer la semaine prochaine.

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

31/08/2026

Effectif : 97

Broutards :	(295 - 445 kg)	1530 - 2020 €	4,54 - 5,17 €/kg
Taurillons :	(415 - 585 kg)	1530 - 2320 €	3,70 - 4,23 €/kg
Génisses 24 - 36 mois :	(580 - 780 kg)	2130 - 3000 €	3,65 - 3,91 €/kg
Vaches légères :		1410 - 2290 €	
Vaches entre deux :		2320 - 2860 €	
Vaches lourdes :		2900 - 3160 €	

Cours stables dans l'ensemble des catégories en mâles comme en femelles. Seul 1 lot de femelles n'a pas trouvé preneur.
Placement rapide et global en vaches à des tarifs plus soutenus.

Effectif bovins gras : 15
Génisses de viande : **7,28 € à 7,78 € / kg de viande**
Apports de bonne qualité, cours reconduits. Peu d'invendus.

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

24/08/2026

Effectif : 130

Agneaux :	140 - 179 €	2,68 - 3,80 €/kg
Brebis :	78 - 175 €	1,15 - 2,19 €/kg

Plus d'apports cette semaine. Vente rapide. Cours stables dans les agneaux, avec un léger tassement des tarifs dans les brebis.

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

31/08/2026

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 601 - Vente : 96 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	4,31	4,48	4,40	+ 0,33
		de 38 à 44 kg	3,92	4,51	4,21	+ 0,01
		de 44 à 50 kg	3,51	4,34	3,97	- 0,02
		+ de 50 kg	3,20	3,51	3,41	- 0,26
	R	de 32 à 38 kg	3,95	3,95	3,95	+ 0,19
		de 38 à 44 kg	3,50	3,82	3,71	- 0,09

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 192 - Vente : 99 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	+ de 60 kg	2,31	2,53	2,44	- 0,17
	R	+ de 60 kg	1,84	2,40	2,20	- 0,22

AGNEAUX MAIGRES (€/tête) — *Effectif : 19 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	R	25 à 35 kg	120	135	126	+ 14,00

OBSERVATIONS

Effectif global : 816 - Taux de vente : 97 %

MARCHÉS VOISINS *Ovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

26/08/2026

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 398 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	3,66	4,34	3,78	- 0,11
		de 38 à 44 kg	3,60	4,25	3,97	- 0,15
		+ de 44 kg	3,44	4,18	3,85	+ 0,13

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 126 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	- de 60 kg	2,08	2,28	2,08	+ 0,06
		+ de 60 kg	1,94	2,41	2,18	+ 0,17

AGNEAUX MAIGRES (€/tête) — *Effectif : 84 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	25 à 35 kg	58	58	58	- 61,00

CAPRINS (€/tête) — *Effectif : 33 - Vente : 100 %*

Catégorie	Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
F	première qual.	10	130	71	- 2,00

OBSERVATIONS

Effectif global : 641 - Taux de vente : 100 %

Agneaux : Les agneaux sortent en nombre et les cours chutent, la présentation est très hétérogène pénalisant la vente.
Brebis : Bonne présentation en brebis grasse cette semaine favorisant une légère remontée des cours.

MARCHÉS VOISINS *Bovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

26/08/2026

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 85 - Vente : 98 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
Charolais M	U	400-450	4,61	4,68	4,64	
Charolais F		300-350	5,30	5,33	5,32	

OBSERVATIONS

Effectif global : 97 - Taux de vente : 98 %

Broutards : Les sorties s'accélèrent légèrement, la demande semble soutenue et on constate cette année une différence flagrante entre les animaux valablement vaccinés et ceux qui ne le sont pas.
Laitonnes : Cours reconduits demande forte en femelles.

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

ANALYSES ET TENDANCES

TABLEAU DE BORD FNB *Viande bovine*

31 Août 2026

TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

MARCHÉ

Gros bovins finis : toujours difficile sur le troupeau laitier, redémarrage en allaitant.

Bovins maigres : les cours sont facilement reconduits.

POLITIQUES

« L'agriculture, c'est mon dossier numéro un de la rentrée. Il faut agir et vite », affirme Sébastien Lecornu, qui annonce un « plan de soutien et de sauvetage » pour permettre aux agriculteurs de « passer l'hiver », ainsi qu'un « plan de relance pour 2027 ». La prolongation des aides au carburant est également annoncée.
Pour la FNB, place désormais aux actes : les éleveurs attendent des mesures concrètes et rapides, à la hauteur des pertes liées à la sécheresse, pour passer l'hiver et préparer l'avenir.

SANITAIRE

Suite à la loi d'urgence, les travaux sur la gouvernance du sanitaire sont en train de reprendre. La FNB est pleinement mobilisée pour défendre les éleveurs et notamment rappeler un principe essentiel : pour les maladies réglementées, la surveillance, la prévention et la lutte relèvent de la responsabilité et du financement de l'État.

Les éleveurs ont besoin de solutions rapides :

1) La baisse des prix doit cesser et TOUTES les cotations repartir à la hausse.
2) La filière doit donner des perspectives et un cap clair : on ne peut pas afficher un plan de souveraineté au Salon de l'Agriculture, promettre de stopper la décapitalisation et d'engraisser davantage en France, puis baisser les prix quelques mois plus tard.

FAIT DE LA SEMAINE

A partir de ce jeudi 3 septembre, **les imports de viandes bovines en provenance du Brésil doivent être suspendus, enfin !**
Avec cette décision, la Commission européenne reconnait enfin que le Brésil ne respecte pas les normes européennes en matière d'usage d'antibiotiques, et agit en conséquence. Désormais, nous avons besoin de garanties : cette suspension doit être effectivement appliquée dans la durée !
De plus, l'accord avec les pays du Mercosur doit être définitivement stoppé !

FOCUS

La FNB réunira cette semaine son Conseil fédéral dans la Nièvre, l'occasion de dresser le bilan des derniers mois, notamment de la situation du marché et des conséquences de la sécheresse pour les éleveurs. Face à cette situation, la FNB attend une réaction rapide et une remontée des cotations. Si cette évolution n'est pas au rendez-vous, la FNB prendra ses responsabilités et décidera des suites à donner. Le combat continue pour garantir un revenu aux éleveurs et construire un avenir durable pour l'élevage allaitant français !

CHIFFRE A RETENIR

Plusieurs milliards d'euros

La sécheresse a et aura encore des impacts nombreux sur les élevages ruminants (baisse de récoltes, affouragement précoce, baisse des performances…). A court terme, la question principale est celle du maintien des animaux dans les élevages ! Aussi, en plus du déploiement d'enquêtes terrain, les éleveurs de ruminants demandent une aide de crise, publique et incluant l'ISN, et des **hausses rapides de tarifs** dans les filières.

EN REGION

D'après la dernière note Agreste, « *Au 20 août 2026, la pousse cumulée des prairies permanentes est inférieure de 36 % à la moyenne […] de référence 1989-2018. La situation continue de se dégrader sous l'effet du manque d'eau et des canicules qui se succèdent depuis 3 mois. Toutes les régions sont déficitaires.* » D'après les retours de terrain, les pertes des éleveurs sont même supérieures !
Il est essentiel de conduire des enquêtes dans tous les départements pour bénéficier de données consolidées !

INDICATEUR DE MARCHÉ FNB *Viande bovine*

Indicateurs de marché viande bovine

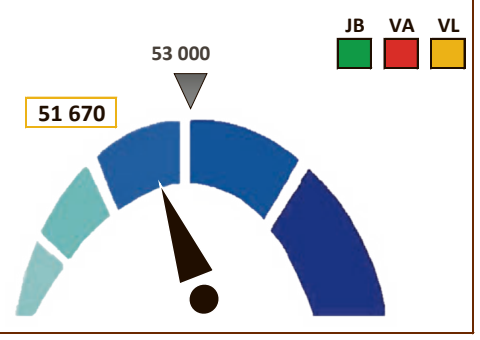
Sources : Normabev, DGAL-TRACES, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

2026 - Semaine 34

	Abattages France	Exports vif (têtes dont veaux)		Effectifs et sorties		Cotations			Italie
	Total Gros bovins (têtes)	Italie	Espagne	Ecoulement JBviande :		Vache Viande R= (€/kgC)	JB U- (€/kgC)	Maigre Ch U 400 kg (€/kgV)	JB U Modène
Références	53 000	17 000 (% /sem.2025)	8 000 (% /sem.2025)	Abattages hebdo = 10 900 têtes		6,28	6,08	4,16	(€/kgC)
S30	49 636	16 860	11 562	10 367	normal	7,08	6,56	4,26	7,20
S31	49 154	19 353	10 484	10 634	normal	7,05	6,49	4,26	7,25
S32	49 478	15 559	9 736	10 888	normal	7,05	6,41	4,26	7,25
S33	50 263	7 607	3 732	11 052	normal	7,06	6,38	4,39	7,31
S34	51 670	15 804	11 950	nc	nc	7,09	6,37	4,50	7,31
Moyenne glissante 5 semaines	50 040	15 037	9 493	*Cumul S1 à S33 :*					
Evol A-1 (moy glissante)	+1%	+13%	+15%	léger ralenti					

Abattages hebdo gros bovins

D'après données hebdomadaire Normabev (abattoirs >1500 tec/sem.)



Indicateurs de prix de revient

D'après l'accord interprofessionnal INTERBEV

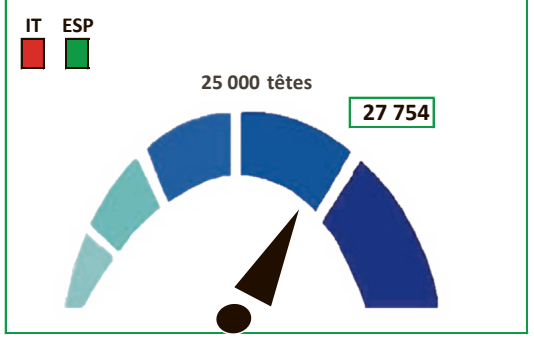
- 6,28 Vache Charolaise R = (€/kg éc.)
- 6,87 Génisse R + (€/kg éc.)
- 6,08 Jeune Bovin U - (€/kg éc.)
- 4,16 Broutard 400 kg (€/kgvif)

2ème semestre 2025

Coûts de production sortie ferme, donc ne tiennent pas compte des frais d'approche.

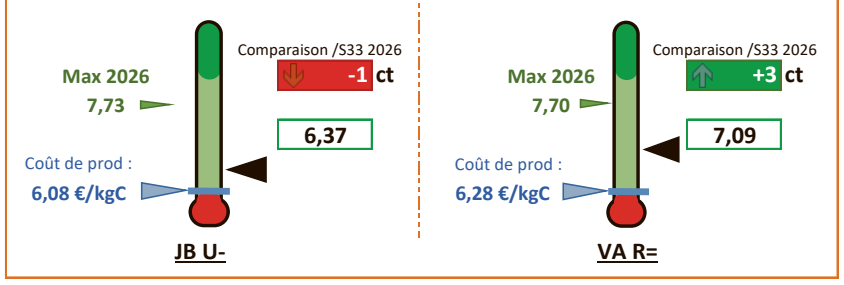
Exports vifs - Italie + Espagne

D'après données hebdomadaires DGAL-TRACES



Cotations françaises gros bovins entrée abattoirs standards

D'après cotations FAM, GBEA animaux standards hors SIQO



Effectifs d'animaux

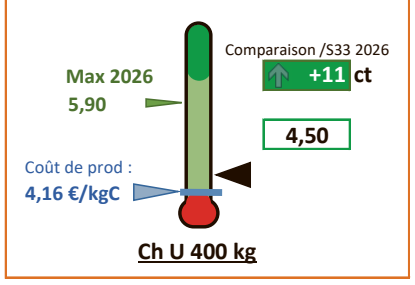
GEB-Idele d'après BDNI-SPIE-Normabev, projet Modemo

Décapitalisation :
-1% /2025
1er mars 2026

Ecoulement des JB :
léger ralenti

Cotations françaises maigre

D'après cotations GBM FranceAgriMer



* Sources : Normabev, DGAL-TRACE, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

TENDANCES

Synthèse générale

Semaine 35 du 24 au 28 août 2026

Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.

• **Broutards :** l'activité gagne légèrement en dynamisme, avec des besoins qui se remettent progressivement en place sur plusieurs marchés. Les cours sont majoritairement reconduits, avec quelques hausses sur les bons animaux et les sujets légers. Les animaux plus lourds ou de moindre qualité restent davantage triés et peuvent subir des baisses.

• **Laitonnes :** l'ambiance commerciale reste favorable, avec des transactions faciles et une légère progression des cours dans plusieurs catégories. L'offre apparaît parfois insuffisante face aux besoins.

• **Gros bovins maigres :** les animaux jeunes ou en bon état se négocient facilement, avec des échanges souvent fluides et des tarifs maintenus. À l'inverse, la sélection se durcit pour les sujets maigres ou âgés. Dans certains secteurs, les éleveurs accentuent les sorties afin de préserver leurs stocks de fourrage.

• **Boucherie :** le marché conserve son équilibre, avec des tarifs majoritairement stables et un intérêt régulier pour les vaches bien préparées ou de qualité bouchère. Les animaux non finis sont pénalisés et les laitières font exception à la stabilité observée sur certaines places.

• **Veaux :** les cours sont globalement reconduits dans un contexte d'offre moins importante. La qualité d'ensemble s'améliore et la sélection s'assouplit sur les bons lots, mais demeure marquée pour les veaux légers ou sans potentiel, qui se négocient à des tarifs modestes.

• **Ovins :** les prix se maintiennent ou progressent légèrement, avec une meilleure valorisation des agneaux de très bonne qualité et des lots bien finis. Les présentations hétérogènes rendent toutefois les échanges plus calmes.

• **Brebis :** l'activité reste dynamique, avec des transactions rapides et des tarifs le plus souvent stables. Une légère remontée est observée sur certaines places.

PETITES ANNONCES

Matériel

Tracteur

01 - Achète des tracteurs avec tout problème mécanique, toute marques n'importe quel état, faire proposition.
✆ 06 95 67 51 58

38 - Vends tracteur Claas 420 2017 3200H chargeur mailleux.
✆ 07 68 01 27 90

38 - Vends Ford County super major 6 cyl à finir de restaurer 4 pneus neuf 8600 € Dpt 38 ; Vds moissonneuse MF 31 coope 1,80 M TBE 240 0€.
✆ 06 75 04 60 70

66 - Achète tout tracteur en panne, toute marque, n'importe quel état. Faire proposition.
✆ 06 95 67 51 58

73 - Tracteur NH 4RM TS100A Charg Quicke Q55 rel. AV pont super Steer, pneu neuf, 4600 H, 39000 € HT
✆ 07 83 85 4422

Travail du sol

42 - Vends herse rotative 2m50 Breviglieri, bon état, conviendrait pour faire du maraîchage.
✆ 06 38 48 42 77

Récolte

42 - Vends foin BR 120x120, 2025 et 2026, stocké à l'abri.
✆ 06 12 90 09 89

84 - Vends remorque à vendanges Roche 2,5 t, très bon état, 900 €.
✆ 06 87 08 14 06

Arbo-viti

26 - Vends cause retraite machine à vendanger Alma auto-motrice, remorque-benne 6 tonnes à vendanger + divers matériaux pour la vigne, le tout en TBE.
✆ 06 25 01 40 62
ou 04 75 04 89 51

Cave

07 - A vendre egrappoir enoveneta pompe bodin drapeaux inox tuyaux bennes étiqueteuse Quenard.
✆ 06 76 96 00 30

Elevage

01 - Vends ventilateurs SBM radiants avicole régulations volucompteur.
✆ 06 81 97 38 01

42 - Cherche repreneur élevage lapins 740 cages mères + engraissement plein air 6000 places. Débouchés garantis (abattoir, groupement, vétérinaires).
✆ 06 98 63 17 15

Divers

01 - Vends tracteur MF 6290, MF 5440, chargeur MF 399, benne 14T, cover crop PXL 28, culti déchaumeur 13 dents, semoir Khun Premia 3m, herse rotative, char 5m, etc...
✆ 06 31 90 33 10

07 - A vendre occasion (performance moins 20%) 590 Modules panneaux (1200m2) photovoltaïques ET Solar ET-P672280 puissance 280Wc 13 Onduleurs Sunny Mini Central 10000TI 4 Onduleurs Sunny Boy 4000TI-20 2 Onduleurs Sunny Mini Central 7000TI 1 Onduleur Sunny Mini Central 7000HV-11 1 Armoire électrique le système de connexion internet Prix de l'ensemble 25 000 €
✆ 06 11 70 98 99

10 - Vends € HT : Or export : séparateur Marot EAC20 cyclone 7 gril, 2000. Trieur pois vesce 6 gril inox. Expulseur céré Dupuy trémy 15 m tuyo 2 cov crop autoport 20 disc Souchu, 1600 ; Gar, 1200. Charrue simple 5 cor ½ port : John Deere, 2000 ; Duro NS, 2400. Cab IH XL. MB 541, 4 m, 2400. Cuve eau : 8m3, 4 R ; Boulonnée 160 m3. (3504)
✆ 06 75 28 55 67
06 14 20 32 12



21 - Vends passage canadien Mazeron 3 m par 2m10. Très bon état. (3405)
✆ 06 83 14 30 45

21 - Recherche tracteurs, mois.batteuses, presses, télescopiques, ensileuses automotrices, épandeurs, bennes, autres machines agricoles, bon état et à réparer. (3401)
✆ 06 30 11 59 25

38 - Vends surélévateur Bugnot hauteur de levée 3,60m matériel quasiment neuf prix 1800€.
✆ 06 22 10 43 47

42 - Vends lame déneigement + rouleau bavette 10 m + saleuse Kuhn 601, le lot 5 000 euros net. Bacs paysages 600 L, 200 euros ; 1 100 L, 350 euros.
✆ 06 08 33 35 16

58 - Vends matériel volailles, abreuvoirs, trémies, radiants, mini abreuvoirs. (3502)
✆ 06 41 88 00 77

68 - Vends pour pomme de terre planteuse 4 rangs, buteuse 4 rangs, récolteuse 1 rang avec trémie calibreuse, peseuse 10 kg.
✆ 03.89.70.79.24

68 - Vends Fendt 718 Profi + 2700H avec H.R frontale 3m rabe + déchaumeur 5m + décompacteur 4m50 quad polaris 500 avec accessoires anti limace + cuve 100l + rampe désherbage.
✆ 06 23 35 68 02

71 - Vends réducteur curage Noirot, raccord chaîne curage à fumier Noirot.
✆ 06 74 74 89 27

Sarl TOURETTE vend
Maïs ensilage vrac ou bottes enrubannées / paille / foin / luzerne / enrubannage d'herbe
TÉL. 06 11 37 50 64



Matériel

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce avec tarifs toujours + compétitifs
www.central-pieces-agri.com

Véhicule

Utilitaire

34 - Achète Toyota à partir de 1980 dans l'état même sans CT + Mitsubishi L200.
✆ 06 42 69 14 31

69 - AV Renault Master bétaillère 2020 135ch CT OK, 250000 km, séparation, dble porte latérale, attelage, 20000 €.
✆ 06 81 21 25 20

Achat-Vente

Récolte

01 - Vends foin 2024-2025-2026 bottes rondes ; paille 2026 ; chargement possible.
✆ 06 40 18 072 8

Fourrage

39 - Achat foin/regain, toutes bottes. J. Reybier.
✆ 06 08 53 16 44

Divers

58 - Portes ouvertes les 04, 05 et 06 septembre, vends 40 veaux reproducteurs 16 mois, et taureaux de 2 ans, plusieurs vêlages faciles et sans corne, HBC, TGS. GAEC des Morillats, Duvernoy Gael, 58360 Préporché. (3501)
06 33 49 46 88

Terres de Bourgogne
03 80 78 90 40
agribourgogne.fr

Emploi

Offre

00 - Exploitation laitière recherche employé agricole avec formation de base(BTS) pour une ferme Suisse dans la région de Morges. Troupeau de 110 vaches montbéliardes pour la production de Gruyère AOP. Travail en équipe. Permis de conduire indispensable. contact: Association. pittet@hotmail.com
✆ +41 792 82 37 01

21 - Exploitation polyculture élevage, région Auxois, recherche salarié temps plein. (3409)
✆ 06 74 69 62 41
06 07 75 59 74

// PETITES ANNONCES // RÉSERVÉES AUX PARTICULIERS //

3, 10 OU 27 DÉPARTEMENTS // LE JOURNAL ACCEPTE LES PETITES ANNONCES JUSQU'AU LUNDI 12 H

1 Remplissez votre grille (en lettres capitales lisibles, une par case, une case blanche entre chaque mot)

La ligne supplémentaire : 3,10 €TTC

❑ Annonce encadrée : 3,10 €TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,60 €TTC

2 Cochez la zone de diffusion de votre choix et le nombre de parution(s)

❑ **Régionale - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 parution : 10 €TTC
❑ 2 parutions : 15 €TTC
❑ parution supplémentaire : 5 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **Vallée du Rhône & Bourgogne - 10 dépt.**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône & Loire, Vaucluse, Yonne)
❑ 1 parution : 17 €TTC
❑ 2 parutions : 26 €TTC
❑ parution supplémentaire : 10 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **Grande Région - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, *Gard*, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe & Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas-Rhin, Rhône, Saône & Loire, Haute-Saône, Savoie, Haute-Savoie, Vosge, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 parution 29 €TTC - ❑ 2 parutions 43 €TTC - ❑ parution supplémentaire 15 €TTC (identiques et consécutives)

3 Cochez la rubrique de votre choix

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Matériels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Équins
❑ Volailles/lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 Joignez votre règlement et envoyez le tout à Terres de Bourgogne

Raison sociale :
N° TVA :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne.
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte n° I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I_I I_I_I_I_I
expire fin I_I_I / I_I_I Signature :
Banque :

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots
21110 Bretenière - Tél. 03 80 78 90 40

Votre justificatif comptable

À découper et à conserver
parue le :
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....

Collez ici votre annonce parue dans le journal

Montant : € TTC
(dont TVA 20 % soit €)

PETITES ANNONCES

CONCESSIONNAIRE NEW HOLLAND

ENTREPRISE FAMILIALE BASÉE EN CÔTE-D'OR

RECRUTE

1 MAGASINIER CONFIRMÉ (H/F)

1 TECHNICIEN CONFIRMÉ (H/F)

ENVOYER CV + LM à SAS MANIÈRE

Rue des Muriers - 21690 Verrey sous Salmaise

Tel 03 80 35 80 66 - contact@sarlmaniere.com

Invitation PORTES OUVERTES

Les 04, 05 & 06 septembre 2026

Reproducteurs Charolais, Mâles de l'année

GAEC BAULOT Yannick et Xavier

4, ch. du bois de Champeau - 21140 Villenotte

06 70 12 20 09 - 06 75 41 60 65



Animaux

Bovin

01 - Vends vaches au lait ; génisses prêtes génisses tout âge PH et Red.
✆ 06 71 29 16 50

01 - Vends 4 génisses Salers 18 mois ou 3 vaches âgées suitées dociles habituées à l'attache.
✆ 04 74 00 38 54

21 - Elevage charolais Baudot 21140 Pont et Massène, propose à la vente taureaux aptes à la saillie. Gd choix toutes catégories d'âges. Garanties sanitaires. Elevage ayant sélectionné le vêlage facile. Sélection rigoureuse de père en fils depuis longtemps, livraison toutes distances. (3402)
✆ 06 07 75 59 74 Jean-Luc
06 67 58 18 03 Michel
06 74 69 62 41 Bertrand

58 - Vends taureaux 18 mois, veaux reproducteurs HBC, ataxie, plus gênes d'intérêts. Charetier à Anlezy. (3601)
✆ 06 37 43 86 56

13e PORTES OUVERTES au pré de 2 élevages

Samedi 5 et dimanche 6 septembre 2026

Élevage utilisateur des taureaux testés/qualité maternelle, croissance et facilité de vêlage (insémination artificielle). Présentation et ventes de reproducteurs femelles et mâles, certains sans cornes et génotypés.

Venez découvrir les produits des nouveaux taureaux IA

• EARL Dominique COMPOT
Les Nolats - 58 Thianges
06 03 59 84 26

• François BOUCHE
Rue de la Guette - 58 Cercy-la-Tour
06 16 07 54 55
(Taureau de 18 mois)

58 - Vends repro Charolais 2 ans, TB origines, élevage TGS. Earl du Champ Morin, 58250 Saint Seine. (2104)
✆ 06 78 59 03 92

67 - Élevage charolais vends 30 broutardes, 20 génisses 18 mois, 20 vaches pleines, 15 génisses pleines I.A. Vêlages sept à déc. Personnes sérieuses uniquement, merci.
✆ 06 83 71 47 27

89 - Elevage charolais HBC, vend taureaux 2025, vaches, génisses, laitonnes. Vente permanente femelles et mâles. Livraison possible. Gaec Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine. (3004)
✆ 06 89 18 05 87
06 79 50 15 71
Gaec Cadoux

PORTES OUVERTES

JEUDI 17 ET VENDREDI 18 SEPTEMBRE

KARELLE PAUTET LE BOIS GIZET 58170 Savigny-Poil-Fol 06 09 40 50 63

ELV THIERRY MARTIN CHEZ LE BEAU 58170 Savigny-Poil-Fol 06 23 37 81 90

Présentation de veaux de l'année inscrits et non inscrits et taureaux de 18 mois.

Caprin

42 - Vends 20 chevrettes nées en février 2026, Alpine et Saanen, sevrées, écornées, indemne de Caev et Brucellose, troupeau au CL. 190 euros la chevrette.
✆ 06 88 18 98 47

Ovin

03 - Vends brebis agnelles Texel pères inscrits cause départ en retraite.
✆ 07 82 86 39 61 HR.

58 - Vends antenaises Texel pour reproduction. (3503)
✆ 03 86 58 36 05 HR

Chien

71 - Vds 6 chiots Bouvier Bernois, portée de 6, nés le 24/06/2026, non Lof, mère 250269608516240 ; Siret 83301458200013.
✆ 06 30 98 15 84

73 - Vends chiots Border Collie 2,5 mois pucés et vaccinés, non LOF. N° mère : 250269610178971.
✆ 06 11 75 71 84

Divers

38 - Cherche 2 chatons mâles ou 2 chatons : 1 mâle et 1 femelle.
✆ 06 31 80 13 93



Regardez-nous sur YouTube

Des professionnels à votre service



J.L. TRANSPORTS

Vente et transports
Paille de blé et d'orge
Maïs plantes entières

03 86 27 9000 / direction@jl-transports.com / 58500 CLAMECY
licence de transports N°2023/27/850

MAISON JEANJIRARD SARL

RÉCUPÉRATION FERS ET MÉTAUX
Rayon 80 km autour de Cosne
Nous contacter au 03 86 28 41 70
PAVL 58200 Cosne-sur-Loire

GARAGE DU MOUESSE



QUAD 4X4
à partir de 4 158,33 €HT soit 4 990 €TTC
QUAD SEGWAY AT5
SEGWAY Powersports France TGB 4x4 POLARIS

51 fg du Grand Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

FORAGE EAU GÉOTH

02.48.77.00.35 - 06.29.41.81.12
secretariat@forage-eau-geoth.com
Réduisez votre facture d'eau
www.forage-eau-geoth.com
Z.A des Grivelles - 7 rue des 3 provinces
18600 Sancoins

AGRICULTEURS - ÉLEVEURS - PARTICULIERS - ENTREPRISES

FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
POSE DE PIÉZOMÈTRES
GÉOTHERMIE
POSE DE SONDES VERTICALES
MICROFORAGES

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Vendredi 4 - Samedi 5 - Dimanche 6 septembre

Exposition Vente

REPRODUCTEURS CHAROLAIS à Perrigny - 71 ISSY-L'ÉVÊQUE

EARL BAUDIN Sophie & François (HBC) - 06 87 57 81 81 ou 06 35 55 32 12

Garanties sanitaires - Livraison assurée - Le meilleur accueil vous sera réservé



Terres de Bourgogne

Retrouvez-nous sur agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

Abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site www.agribourgogne.fr

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP | VILLE
TÉL. | PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle € par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

Contact : Tél. 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

Choisissez votre revue parmi les titres suivants
Cochez la case correspondante

☐ Réussir Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ Réussir Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ Réussir Lait — LAIT
☐ Réussir Porc — PORCS
☐ Réussir La chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ Réussir Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ Réussir Vigne — VIGNE
☐ Réussir Volailles — VOLAILLES
☐ Réussir Bio — BIO numérique

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 130 €

☐ 2 ANS 234 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 69 € par revue
☐ pour 2 ans 138 € par revue

TOTAL

ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

S.D.G.
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 2 Rue Marcellin Berthelot
21700 NUITS-SAINT-GEORGES
RCS DIJON 952.628.303

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er juillet 2026, l'objet social a été étendu aux activités suivantes : l'exécution de tous travaux forestiers, notamment les travaux de sylviculture, de reboisement, de plantation, de dégagement, de débroussaillage, d'élagage, d'abattage, de façonnage, de bûcheronnage, de débardage, d'entretien des massifs forestiers et des espaces naturels ; la location de matériels forestiers avec ou sans chauffeur, dans le respect de la réglementation en vigueur. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis,

AL26023942

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

ETABLISSEMENTS BREDILLET
SAS au capital de 100500 euros
Siège social : ZAE EN CHAMP MARTIN 21270 BINGES
334 977 683 RCS DIJON
Par décision du Président du 29/07/2026, Aude BREDILLET demeurant 14 route de Oisilly 21310 Champagne-sur-Vingeanne a été nommée en qualité de Directrice Générale. Pour avis.

AL26023953

Maître Christine PRINCE,
notaire à CHAGNY (71150),
14bis rue de la République

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Les 3 V, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00€, immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le n°788 962 116

DENOMINATION : Les 3 V
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 3 rue du Moulin 21360 MONTCEAU ET ECHARNANT
RCS DIJON n°788 962 116
Aux termes d'une assemblée générale du 21 août 2026, M. Jean-Luc VITOUX, Co GÉRANT, à démissionné de ses fonctions de co-gérant.
Seule Madame Delphine GERIN épouse VITOUX reste gérante.
Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL26023956

// MARCHÉS PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

SUR UNE INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)
Demande d'autorisation environnementale de la société SARPI MINERAL FRANCE pour l'Ecopôle des Grands Moulins à Drambon (21270) et Pontailler-sur-Saône (21270)
Par arrêté préfectoral du 17 août 2026 une consultation du public d'une durée de trois mois est ouverte du mercredi 30 septembre 2026 – 09h00 - au mercredi 30 décembre 2026 - 17 h00 - relative à la demande d'autorisation environnementale, déposée auprès de la Préfète de la Côte-d'Or, par la société SARPI MINERAL FRANCE dont le siège social est situé 427 Route du Hazay 78250 Limay en vue d'obtenir, l'autorisation pour le projet de pérennisation des activités de stockage de déchets dangereux et non dangereux du site de l'Ecopôle des Grands Moulins sur les communes de Drambon (21270) et Pontailler-sur-Saône (21270)
CONSULTATION :
Le dossier peut être consulté par le public pendant toute la durée de la consultation publique en parallèle de l'instruction :
- sur le site Internet dédié à la consultation : https://www.registre-numerique.fr/modification-activites-ecopole-grands-moulins
- et, au besoin sur support papier sur demande, à la préfecture de la Côte d'Or, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la fin de la consultation- Préfecture de la Côte d'Or -DCP-PAT- aux horaires d'ouverture du public de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30.
Des renseignements sur le projet peuvent être également demandés au pétitionnaire :
Mme Dorothée LAURENT , directrice du site de DRAMBON
Ecopole des Grands Moulins 21270 DRAMBON
Tél : 03 80 47 20 40
dorothee.laurent@veolia.com
Mme Elisa TOUSSAINT, ingénieure cheffe de projets chez VEOLIA.
elisa.toussaint@veolia.com
DÉSIGNATION DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE :
par décision du Tribunal administratif de Dijon du 21 janvier 2026 :
- Monsieur Daniel MARTIN, est désigné en qualité de président de la commission d'enquête.
- Messieurs Philippe COLOT et Bernard MAGNET sont désignés membres de la commission d'enquête
- Monsieur Christian ROCHE est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant, il remplacera un membre de la commission d'enquête en cas d'empêchement total de celui-ci et exercera alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.
DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION :
Dans les quinze premiers jours et dans les quinze derniers jours de la consultation du public, la commission d'enquête organise des réunions publiques d'ouverture et de clôture, avec la présence du pétitionnaire soit respectivement les :
Mardi 6 octobre 2026 à 18h00 à la salle des fêtes de Drambon
9 rue du Parterre, 21270 Drambon
et
Jeudi 17 décembre 2026 à 18h00 à la salle des fêtes de Pontailler-sur-Saône
Place du Marché, 21270 Pontailler-sur-Saône
PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :
La commission d'enquête assurera 5 permanences, selon le calendrier suivant :
en mairie de DRAMBON 21270 : 9 rue du Parterre
- lundi 12 octobre, de 15h 00 à 18h 00
- jeudi 12 novembre, de 9h 00 à 12h 00
- jeudi 03 décembre, de 9h 00 à 12h 00
-en mairie de PONTAILLER-SUR-SAONE 21270: 1 rue du 8 mai 1945
- mardi 20 octobre, de 9h 00 à 12h 00
- vendredi 20 novembre, de 15h 00 à 18 h 00
OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC :
Les observations et propositions du public peuvent être adressées, avant la fin du délai de consultation du public :
- sur le site Internet dédié à la consultation : https://www.registre-numerique.fr/modification-activites-ecopole-grands-moulins
- par courriel électronique, à l'adresse suivante : ecopole-grands-moulins@mail.registre-numerique.fr
- par voie postale, à l'attention de la commission d'enquête à l'adresse suivante :
Préfecture de la Côte-d'Or -
DCPPAT – commission d'enquête – projet : Ecopôle des Grands Moulins DRAMBON.
53 rue de la préfecture
21000 – DIJON
RÉSULTATS :
Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront rendus dans un délai de trois semaines après la clôture de la consultation et seront consultables sur le site Internet dédié à la consultation pendant une durée d'un an :
https://www.registre-numerique.fr/modification-activites-ecopole-grands-moulins.
DÉCISION :
À l'issue de la consultation, la Préfète statue sur la demande d'autorisation environnementale par arrêté d'autorisation ou de refus du projet, au vu du rapport établi par le service instructeur coordonnateur.
La Préfète
Pour la Préfète et par délégation
Le Secrétaire Général
signé
Denis Bruel

AL26023952

// DIVERS

AVIS

Appel à Candidatures du 31/08/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Fontaine-Française : parcelles forestières - Urbanisme : Zone nC de la carte communale 1 ha 77 a 41 ca 'LE BUISSON BORDET' : ZH-0072 - 'LA COMBE A LA MAROSE' : ZN-0121 - 'LE RETRE ET LA COMBE DU CH' : ZR-0076—0081
Bissey-la-Pierre : terres - urbanisme : RNU 1 ha 23 a 90 ca 'LES BROSSES' : ZB-0015 - 'LA COMBE DU FAYS' : ZC-0031
Channay : terrain d'agrément avec puit - Urbanisme : RNU 1 ha 02 a 70 ca 'LES ALLEAUX' : ZH-0022
Dossier Clomot, Essey, Châtellenot : Ensemble immobilier composé d'un ensemble de bâtiments agricoles, d'un gîte, d'une maison d'habitation et de foncier en nature de prés, terres et bois, matériel et DPB.
Clomot : Urbanisme : RNU 120 ha 99 a 69 ca 'LA POMPEE' : B-0831—0832 - '0002 LE CHARMOY' : B-0059 - '0001 LE CHARMOY' : B-0839 - 'LE CHARMOY' : B-0057—0058—0833—0834—0835—0836—0837—0838 - 'LE GRAND PRE' : B-0822—0823 - 'PIECE DE BIZE' : B-0034—0797—0806—0807—0821 - 'PIECE DE LA PREE' : B-0049—0050—0051 - 'CHAMP DES OIES' : B-0063—0064—0065—0066—0067—0068—0069—0070—0071 - 'LA GRANDE COUTURE' : B-0044—0808—0810—0815—0825—0841 - 'LA PREE' : B-0055—0056 - 'L OUCHE MORCHEF' : B-0048 - 'PRE BATARD' : B-0052 - 'LES CREOLES' : B-0816—0818 - 'AU BOIS DE TANRET' : 0512—0513—0514
Essey : Urbanisme : Zone A du PLU 40 ha 13 a 83 ca 'SUR LES ESPOISEAUX' : WE-0064 - 'LA SOITURE GERMAINE' : WE-0055—0056 - 'LES BEAUDOTS' : WE-0053—0054 - 'SUR LE TAUPERET' : WE-0002 - 'LES ESPOISEAUX' : WE-0009 - 'LA COMME' : WE-0047—0067 - 'LES POIRIERS' : WE-0007
Châtellenot : Urbanisme : RNU 6 ha 85 a 47 ca 'LE PRE GACHOT' : ZI-0119
La SAFER Bourgogne Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail à ferme :
Clomot : prés, terres - Urbanisme : RNU 18 ha 25 a 47 ca - 'BAS DES BYETS' : A-0245—0246—0247—0254—0255—0256 - 'A L ECHENEAU' : A-0170 - 'LES ORMOTS' : A-0272- 'LE BODOT' : B-0011 - 'AU BOIS DE TANRET' : C-0482—0483—0484—0485—0502—0503—0504—0507—0508—0510
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **21/09/2026** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26023962

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 03 décembre 2009, **Madame Jeanne, Marcelle MONTAC**, en son vivant Retraitée, demeurant à CRECEY SUR TILLE (Côte-d'Or), 18 rue du Moulin, célibataire. Née à MONTMORENCY (Val-d'Oise), le 24 juillet 1929 et décédée à DIJON (Côte-d'Or), le 3 mars 2026, a instituée une légataire universelle.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Martin MANGEL suivant procès-verbal en date du 18 août 2026.
Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Martin MANGEL, 31 Bis Rue François Mitterrand BP 44 21120 IS-SUR-TILLE, notaire chargé du règlement de la succession.
Pour avis, le notaire

AL26023943

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

NON DISSOLUTION

BEAUTE NACREE
Société à responsabilité limitée au capital de 5000 euros
Siège social : 37 rue du Marché - 21210 SAULIEU
794 768 358 RCS DIJON
Aux termes d'une décision en date du 27/07/2026, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis: La Gérance

AL26023926

DISSOLUTION ANTICIPEE

GLOUPI
GLOUPI
Société civile au capital de 1000 euros
Siège social et de liquidation : 3 ruelle Quillard - 21310 BEIRE-LE-CHÂTEL
522 962 851 R.C.S. DIJON
AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/07/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
A été nommé comme liquidateur M. Luc NICOLAS, demeurant 3 ruelle Quillard –21310 BEIRE-LE-CHÂTEL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 3 ruelle Quillard – 21310 BEIRE-LE-CHÂTEL.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du TC de DIJON,en annexe au R.C.S.
Pour avis : Le Liquidateur

AL26023955

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

LAURE TOILETTAGE
Société à responsabilité limitée au capital de 1500 euros
Siège social : 14 Rue des Essais 58800 CORBIGNY
978 886 331 RCS NEVERS
Aux termes d'une décision en date du 25 août 2026, la gérante de la Société à responsabilité limitée «LAURE TOILETTAGE» a décidé de transférer le siège social du 14 Rue des Essais, 58800 CORBIGNY au 11 Rue d'Augenay 58800 CORBIGNY à compter du 1er septembre 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis- La Gérance

AL26023933

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ZMT BOUCHERIE
SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 6, rue Théodore de Banville 58380 LUCENAY LES AIX
914 138 094 RCS NEVERS
Aux termes de ses décisions du 21/07/2026 l'Associé Unique a décidé à compter rétroactivement du 1er juillet 2026 d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Prestations de services dans le domaine de la boucherie, de la charcuterie et de l'activité de traiteur – Vente ambulante sur marchés de tous produits alimentaires, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL26023936

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCM EQUINOXE
Société civile de moyens au capital de 914,69 €
Siège social : 2, rue Jacques Adenot – 58160 IMPHY
425 064 086 RCS NEVERS
Aux termes d'un acte ssp du 22/06/2026, les associés ont décidé de nommer à compter du même jour Mme Laurie BOURGEOIS dt à COULANGES LES NEVERS (58) – Le Colombier – 3, Impasse des Aulnes aux fonctions de co-gérante en remplacement de M. Fabien KNAFEL démissionnaire.

AL26023937

MODIFICATION DU CAPITAL

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

PABIOT JEROME
Société par actions simplifiée au capital de 100 euros porté à 695 833 euros
Siège social : 9 Rue de la Treille – Les Loges - 58150 POUILLY SUR LOIRE
RCS NEVERS 989 775 010
Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 5 septembre 2025 que le capital social a été augmenté de 695 733 euros par voie d'apport en nature.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent euros (100 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à six cent quatre-vingt-quinze mille huit cent trente-trois euros (695 833 euros).
POUR AVIS.Le Président

AL26023940

CHANGEMENT DE GÉRANT

SAMSON INVESTISSEMENT
Société civile au capital de 914 euros
Siège social :
17 rue de Villecourt
58660 COULANGES LES NEVERS
387 986 573 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale du 28 juin 2026 a constaté la fin du mandat de gérante de Madame Liliane SAMSON décédée le 10 avril 2026 et a décidé de nommer en remplacement Monsieur Olivier SAMSON demeurant 11 Avenue Morin à Brunoy (91800) pour une durée indéterminée à compter du jour même.
Pour avis

AL26023941

AVIS DE MODIFICATIONS

CHEVRIER & Co
SAS transformée en SARL
au capital de 20 000 €
Siège social : 45, Avenue Colbert
58000 NEVERS
524 315 603 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE du 31/08/2026, les associés ont décidé à compter du 1er septembre 2026 d'étendre l'objet social au conseil en management d'entreprises et de transformer la société en SARL.
En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :
- Forme :
Ancienne mention : SAS
Nouvelle mention : SARL
- Dénomination :
Ancienne mention : SAS CHEVRIER & Co
Nouvelle mention : CHEVRIER & Co
- Objet social :
Ancienne mention : Achat et vente au détail et en gros de boissons alcoolisées et non alcoolisées, de produits régionaux et d'épicerie fine
Nouvelle mention : Achat et vente au détail et en gros de boissons alcoolisées et non alcoolisées, de produits régionaux et d'épicerie fine – Conseil en management d'entreprises
- Administration :
Anciennes mentions :
-Président : M. Antoine CHEVRIER
-Directeur Général : M. Pierre CHEVRIER
Nouvelle mention :
- Gérant : M. Antoine CHEVRIER dt à VARENNES VAUZELLES (58) – 30, rue Maurice Genevoix

AL26023963

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date à NEVERS (58) du 07/08/2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NIEVRE le 11/08/2026, Dossier 2026 00013785 référence 5804P01 2026 A 00432, la société A.N.A. COIFFURE, SARL au capital de 7 000 € ayant son siège social à COSNE COURS SUR LOIRE (58) – Lieudit L'Ile de Cosne – Centre Commercial du Pont Midou – RN 7, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 533 940 987 a cédé à la société FREMILY, SAS au capital de 1 500 € ayant son siège social à COSNE COURS SUR LOIRE (58) – Lieudit L'Ile de Cosne – Centre Commercial du Pont Midou – RN 7, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 106 353 105 un fonds de commerce de coiffure mixte sis et exploité à COSNE COURS SUR LOIRE (58) – Lieudit L'Ile de Cosne – Centre Commercial du Pont Midou – RN 7, moyennant le prix principal de 96 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 7 aout 2026.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet d'avocats LEXCONSEIL sis à NEVERS (58) – 3, rue Vauban.

AL26023947

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

WAGNER HOLDING
SAS en liquidation au capital de 580 000 €
Siège Social : 14, Route de Cercy la Tour – 58300 SAINT HILAIRE FONTAINE
804 518 298 RCS NEVERS
Aux termes de ses décisions du 15/07/2026 l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. André WAGNER dt à SAINT HILAIRE FONTAINE (58) – 14, Route de Cercy la Tour de son mandat de liquidateur et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30/06/2026. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26023935

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL Energie Expertises
Au capital de 3500€
Siège social :
22 faubourg du grand Mouesse
58000 Nevers
RCS Nevers 515316461

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/08/2026 et sa mise en liquidation amiable.
Le siège de la liquidation est fixé au 22 fbg du grand Mouesse à Nevers (58000). Mr Rémi MALHIS, demeurant à la même a dresse, a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs de gestion lui ont été transférés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers. Pour avis, le liquidateur.

AL26023977

// CONSTITUTION

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 27/08/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : AM Holding
Siège social : 1 Chemin de la Chaume – Le Breuil 58700 PREMERY
Objet social : Toutes prises de participations dans toutes sociétés créées ou à créer,quel qu'en soit la forme ou l'objet social ; la propriété et la gestion de ces participations ; l'achat, la propriété, la gestion de tous biens et droits immobiliers, la mise en location de tous biens et droits immobiliers que ce soit dans le cadre de baux civils, commerciaux,industriels, d'habitation ou agricole ; accessoirement la cession des biens et droits immobiliers devenus inutiles à la société ou dont les associés souhaitent se séparer et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 101 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Alexis MARCEAU, demeurant 1 Chemin de la Chaume – Le Breuil 58700 PREMERY
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas et agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis. La Gérance

AL26023954

YONNE

// MODIFICATION

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

BOULANGERIE PATISSERIE LLBISSON

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 78 000 euros
porté à 85 900 euros
Siège social :
3 rue Porte d'en Bas
89240 CHEVANNES
815 383 377 RCS AUXERRE

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31/07/2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 01/08/2026, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société devient « MAISON BISSON ».
Son objet est étendu aux activités de snacking et traiteur.
Son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 78 000 €.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Laurent BISSON.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :Président de la Société : M. Laurent BISSON, demeurant 20 rue Porte d'en Bas 89240 CHEVANNES
Directeur Général : M. Léo BISSON, demeurant 20 rue Porte d'en Bas 89240 CHEVANNES
Aux termes de ce même procès-verbal, l'Associé Unique a décidé une augmentation du capital social de 7 900 € par apports en numéraire à effet du 01/08/2026, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 78 000 €
Nouvelle mention : Capital social : 85 900 €.

AL26023944

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE SARRY
Le public est averti qu'en exécution de l'arrêté n°PREF-SGAD-BE-2026-311 du 03 août 2026, du Code de l'environnement et du Code de l'urbanisme, une enquête publique est ouverte, relative à la demande d'un permis de construire pour l'implantation d'un parc agrivoltaïque, porté par la SASU CPENR Soleil d'Antonnay (Groupe AboEnergy), d'une emprise de 26,4 ha au sol et d'une puissance de 20 MWc, sur le territoire de la commune de SARRY.
Cette enquête se dérouler en mairie de SARRY, siège de l'enquête, pendant 34 jours consécutifs, du jeudi 03 septembre 2026 (14 h) au mardi 06 octobre 2026 (17 h).
Pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier, contenant notamment une étude préalable agricole, une étude d'impact environnemental, une étude agro-pédologique, l'avis de l'Autorité environnementale et le mémoire en réponse à cet avis, présentées par la SASU CPENR Soleil d'Antonnay (Groupe AboEnergy). Le public pourra formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.
Madame Catherine SEMBLAT est désignée commissaire enquêtrice titulaire et Monsieur Jean-Paul MONTMAYEUL est désigné commissaire enquêteur suppléant pour diligenter l'enquête.
Madame Catherine SEMBLAT recevra, en personne, au sein de la mairie de SARRY, les observations et propositions éventuelles du public, écrites ou orales, de la manière suivante :
- jeudi 03 septembre 2026 de 14 h à 17 h
- mardi 15 septembre 2026 de 14 h à 17 h
- jeudi 24 septembre2026 de 14 hà 17 h
- mardi 06 octobre de 14 h à 17 h
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- par inscription sur le registre d'enquête accessible en mairie ;
- par voie électronique, à l'adresse suivante : pref-ep-sarry@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site Internet des services de l'État et donc visibles par tous) ;
- par courrier à l'attention de Madame Catherine SEMBLAT, commissaire enquêtrice, à la mairie de SARRY.
Le dossier est également consultable sur le site Internet des services de l'État : www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement / Photovoltaïque /Enquêtes Publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public à la Préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement), sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice en Préfecture, en mairie de SARRY, ainsi que sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du Préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le dossier de demande peuvent être obtenues auprès de :
Monsieur Pierre PERRIN, Chef de projets EnR pour le Groupe AboEnergy
1, Rue de la Soufflerie - 31500 TOULOUSE
Email : pierre.perrin@aboenergy.com

AL26023769

Ville de Villeneuve sur Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative au déclassement du chemin rural n°77 en vue de sa cession
Par arrêté n° EP-2026-01 en date du 03/08/2026 Madame la Maire de Villeneuve sur Yonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le déclassement du chemin rural n°77en vue de sa cession.
A cet effet, Madame LAFORGE Sylvie a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice.
Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête côté et paraphé par la commissaire enquêtrice, seront déposés et consultables en mairie de Villeneuve sur Yonne, du 24 septembre au 9 octobre 2026 aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Le dossier soumis à l'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la ville : www.villeneuve-yonne.fr
Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par courrier postal à Madame la commissaire enquêtrice, Mairie 99 rue Carnot 89500 Villeneuve sur Yonne ou encore par courriel à urbanisme@villeneuve-yonne.fr
La commissaire enquêtrice recevra le public pour recueillir ses observations en mairie de Villeneuve-sur Yonne :
Le 24/09/2026 de 9h à 12h
Le 09/10/2026 de 14h à 17h
A l'issue de l'enquête publique le conseil municipal de Villeneuve sur Yonne délibérera pour décider ou non du déclassement et de sa cession.
Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront consultables par le public pendant un an en mairie de Villeneuve sur Yonne.

AL26023832

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques, le **Mardi 13 octobre 2026 à 11 H 00**
au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UNE MAISON d'habitation à VALLERY (89150)
23 chemin des Morlettes
De 190 m² environ, comprenant au rez-de-chaussée : entrée, salle à manger,
2 chambres (dont une avec salle d'eau), salle d'eau et w.-c.; à l'étage : palier, 4 chambres.
Occupée au 14/01/2026 (à la connaissance du poursuivant).
MISE A PRIX : 55.000 Euros
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 26/00315, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,**
Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, Tél. : 03 86 65 60 85
Sur www.avoventes.fr (documents anonymisés)
VISITE sur place le Jeudi 1er octobre 2026 de 09 H 00 à 10 H 00

AL26023951

// DIVERS

Etude de Maître Maryse BELLIAU
5 rue André Martin
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

ANNONCES LÉGALES

Par testament olographe du 23 mars 2021, Madame Simone Georgette GRIVAUX, née à PARIS 10ème arrondissement, le 04 août 1926, demeurant à CHARNY-OREE-DEPUISAYE (89120), 45 route de la Mothe, EHPAD de la Vallée de l'Ouanne, veuve de Monsieur Roland Paul LEPAON, décédée à CHARNY, le 14 janvier 2025, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Marie-Caroline LHERMITTE, suivant procès-verbal en date du 05 mai 2026, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de SENS, le 06 août 2026.
Les oppositions sont à former en l'étude de Me Maryse BELLIAU, notaire à CHARNY OREE DE PUISAYE (89120), 5 rue André MARTIN, notaire chargé du règlement de la succession.

AL26023938

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 04 septembre 2015,
Monsieur Michaël Pierre Marcel OPALKA, demeurant à VILLECIEN (89300) 3 chemin de Halage, né à NEVERS (58000), le 24 juin 1980, célibataire non lié par un pacte civil de solidarité, décédé à VILLECIEN (89300) (FRANCE), le 29 juin 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Me Marie-Pauline BRUNETEAUD, Notaire à Dijon (21000), le 20 mai 2026, duquel il résulte ainsi que de l'acte de notoriété reçu par Me Denis BLOIN, notaire à Châtillon-en-Bazois, le 23 juillet 2026, que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Denis BLOIN,notaire à Châtillon-en-Bazois (58110), 3 rue Saint Goar, référence CRPCEN : 582026, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Sens de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

AL26023946

Notaires

SELAS CAROLINE BRISSON NOTAIRE,
Notaire à AUXERRE (89000),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

AVIS DE SAISINE DU LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 2007 du Code Civil
Article 1378-1 du Code de Procédure Civile
Loi n°2016-1547 du Novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 juin 2024, Monsieur Alain Marcel Albert BASTE, en son vivant retraité, demeurant à AUXERRE (89000) 17 rue Carnot, né à CRAVANT (89460), le 8 juin 1943, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, résident au sens de la réglementation fiscale, décédé à AUXERRE (89000), le 24 janvier 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un PV de dépôt et de description reçu par Maître Laurent FRANCIN, Notaire, sis à AUXERRE (89000), 10 Boulevard du Maréchal Davout, le 5 mai 2026 suivi d'un acte de contrôle de la saisine reçu par Maître Caroline BRISSON, Notaire en charge de la succession, le 26 août 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Caroline BRISSON, Notaire, sise à AUXERRE (89000), 18-20 Boulevard du Novembre, référence CRPCEN 89003, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE de la copie authentique du PV d'ouverture et de description du testament contenant copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis.
Le Notaire.

AL26023948

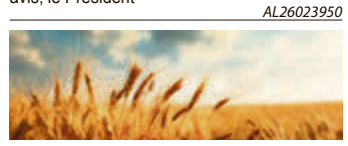
// CONSTITUTION

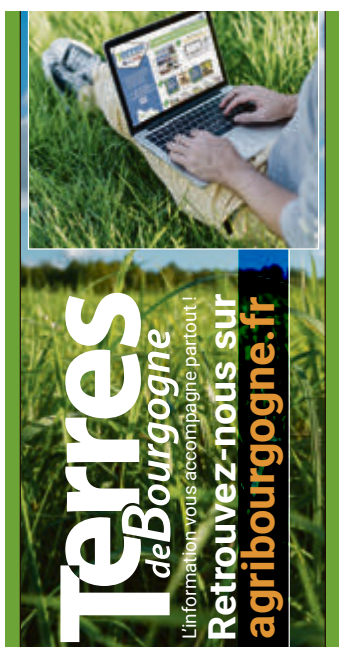
YCARE MATERIEL
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social :
17 avenue Jules Verne, AuxR Parc,
89380 APPOIGNY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à APPOIGNY du 27 août 2026,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : YCARE MATERIEL
Siège : 17 avenue Jules Verne, AuxR Parc, 89380 APPOIGNY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
Achat et vente de matériels, d'équipements et d'engins de chantier, de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil.
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Nicolas FERRARY, demeurant 9 rue Saint Jean, 89110 VILLIERS SUR THOLON.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE. Pour avis, le Président

AL26023950





ANNONCES LÉGALES

Fumer et téléphoner près d'une cuve à gasoil : un licenciement jugé injustifié

Le contexte et le comportement de l'employeur peuvent parfois rendre injustifié un licenciement qui, à première vue, paraissait pourtant évident.

Un salarié surpris en train de fumer et de téléphoner à proximité d'une cuve de gasoil avait été mis à pied à titre conservatoire, puis licencié pour faute grave. Mais le conseil de prud'hommes, confirmé par la cour d'appel, en a jugé autrement : le licenciement a été requalifié sans cause réelle et sérieuse, l'employeur étant condamné à verser, outre les indemnités habituelles de licenciement, une indemnité de 35 000 euros au titre du caractère abusif de la rupture. Pour les juges, plusieurs éléments pesaient en faveur du salarié. D'abord son ancienneté : 26 années de service, sans le moindre antécédent disciplinaire. Ensuite le contexte des faits : l'endroit où il fumait était connu comme un lieu habituel de pause cigarette où d'autres salariés avaient également l'habitude de fumer. Enfin et surtout, le silence de la direction, qui n'avait jamais rappelé l'interdiction de fumer à cet emplacement précis. Un silence que la cour a interprété comme une forme de tolérance implicite. Ce qu'il faut en retenir : Des faits en apparence fautifs ne suffisent pas toujours à justifier un licenciement : l'ancienneté du salarié, ses bons états de service et le laxisme de l'employeur peuvent inverser la donne. Ainsi, avant toute sanction importante, il convient de rappeler formellement les consignes de sécurité, par affichage et remise en main propre, puis de graduer la réponse disciplinaire, un simple avertissement pouvant constituer un préalable indispensable avant d'envisager un licenciement pour faute grave d'un salarié avec autant d'ancienneté.

Jennifer Blanchard

La terre, les cultures, les hommes :
explorez l'univers agricole à travers nos articles.

Bienvenue sur notre site
www.agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

PRÉVENTION

Séchoirs à grain : un risque sous surveillance

L'automne 2024 a rappelé à quel point la vigilance reste essentielle autour des séchoirs à grains. Entre octobre et novembre, 32 incendies de séchoirs ont été recensés en France. Un niveau inédit. Plus alarmant encore : près d'un incendie sur deux concernait le tournesol, particulièrement sensible lorsque les récoltes sont humides. Face à ce constat, il est important de tout mettre en œuvre pour éviter de mettre en péril une récolte, un bâtiment, voire l'équilibre économique d'une exploitation.

Un incendie survient rarement par hasard. Dans la majorité des cas, plusieurs facteurs de risque se cumulent : des grains sales, immatures ou mal pré-nettoyés, un séchoir insuffisamment nettoyé avant démarrage, des températures de séchage inadaptées aux grains et à leur humidité, des intervalles ou durées d'extraction mal réglés, des arrêts prolongés du séchoir sans vidange, des follicules aspirés vers le brûleur, générant des escarbilles, l'absence de contrôle et nettoyage hebdomadaire du séchoir, un manque de surveillance par un opérateur formé (principaux facteurs aggravants). Les années pluvieuses augmentent particulièrement le risque : les récoltes arrivent plus humides au séchoir, nécessitent davantage de temps de séchage et favorisent l'apparition de points chauds. Bien que les conditions météorologiques observées depuis le début du printemps soient particulièrement sèches, réduisant ainsi ce risque, celui-ci ne peut toutefois être totalement écarté.

Simplifier les accès pour le nettoyage

La conception même du séchoir à grains joue un rôle essentiel. Un équipement bien pensé constitue une véritable première ligne de défense grâce à des dispositifs facilitant son exploitation et sa sécurisation : accès simplifié pour le nettoyage régulier des installations, sondes de température fiables pour surveiller le bon fonctionnement du séchage, détection automatique des départs de feu, arrêt immédiat des brûleurs en cas d'alerte, système de vidange rapide permettant de limiter la propagation d'un sinistre et aspiration de l'air implantée à distance des zones les plus poussiéreuses. Couplé à un matériel entretenu régulièrement, les risques de surchauffe ou de combustion accidentelle sont très fortement limités. Le développement des équipements bas carbone et des chaudières biomasse ouvre de nouvelles perspectives pour le monde agricole. Cependant, ces installations nécessitent une conception adaptée afin de garantir une alimentation en air chaud homogène et exempte de poussières ou d'escarbilles. Une étude préalable des risques reste indispensable avant tout projet.

Groupama



Groupama

Même si, en 2026, la problématique du séchage de grains est moins importante, la prévention sur les installations de séchage reste utile.

// LOISIRS

Un nouvel élan pour le Cyclodebout

Il suffit de quelques minutes pour comprendre que le Cyclodebout ne ressemble à aucun autre moyen de déplacement. Ni vélo, ni trottinette, ni gyropode, ce tricycle électrique articulé se pilote… debout.



Cyclodebout

Le secret du Cyclodebout réside dans son châssis articulé. Les trois roues indépendantes s'inclinent dans les virages tout en conservant une excellente stabilité.

Cette invention du Cyclodebout est née en Haute-Loire de l'imagination d'Olivier Joux, récompensée par une médaille d'or au Concours Lépine en 2018. Elle poursuit aujourd'hui son développement sous l'impulsion de Damien Monnet. Installée à Saint-Germain-Laprade, l'entreprise entend désormais accélérer sa croissance tout en restant fidèle à l'esprit de son créateur : proposer une mobilité innovante, originale, sécurisante et accessible au plus grand nombre. Lorsque Damien Monnet reprend l'entreprise au début de l'année 2025, il ne s'agit pas simplement d'un investissement. Originaire du Puy-de-Dôme, ce passionné de cyclisme, de sport de pleine nature et d'industrie connaît déjà parfaitement le produit. Convaincu de son potentiel, il décide de prendre le relais d'Olivier Joux, qui souhaitait transmettre son entreprise après avoir consacré près d'une décennie à transformer une idée en réalité.

À l'origine

L'histoire du Cyclodebout commence en effet dans un atelier de Queyrières. Banquier de profession mais inventeur dans l'âme, Olivier Joux imagine un véhicule capable d'offrir les sensations du vélo tout en supprimant ses principales contraintes. Après plusieurs prototypes fabriqués artisanalement, il met au point un tricycle entièrement articulé reposant sur trois roues indépendantes. Une architecture originale qui lui assure une stabilité remarquable, aussi bien en roulant qu'à l'arrêt, sans jamais avoir à poser le pied au sol. Le concept séduit rapidement les jurys de l'innovation. En quelques mois, cette invention reçoit d'ailleurs trois prix successifs. Peu après, l'entreprise voit officiellement le jour avant de s'installer en Haute-Loire où la fabrication se structure progressivement. Désormais, les locaux se situent à Saint-Germain-Laprade, dans la zone industrielle sur le site de l'AFPA, où les Cyclodebout sont aujourd'hui assemblés.



Sans selle, l'utilisateur reste debout sur deux larges plateformes.

Conduite intuitive

Au premier regard, le Cyclodebout intrigue. Sans selle, l'utilisateur reste debout sur deux larges plateformes. Dès les premiers mètres pourtant, la prise en main apparaît naturelle. Le secret réside dans son châssis articulé. Les trois roues indépendantes s'inclinent dans les virages tout en conservant une excellente stabilité. Les sensations rappellent davantage le ski que le vélo traditionnel. L'équilibre est permanent, même lors des arrêts, ce qui rassure immédiatement les utilisateurs peu à l'aise sur deux roues. Entièrement électrique, homologué dans la catégorie des engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), le Cyclodebout est limité à 25 km/h conformément à la réglementation. Équipé de son éclairage complet, il circule sur les pistes cyclables et ne nécessite que quelques minutes d'adaptation. Son guidon repliable facilite par ailleurs son transport et son rangement. Deux grandes familles de modèles sont actuellement proposées : une version urbaine, affichant jusqu'à environ 60 kilomètres d'autonomie, et une version « Fat » équipée de pneus larges destinée aux chemins et terrains plus accidentés, avec une autonomie pouvant atteindre une quarantaine de kilomètres selon les configurations. L'ensemble est assemblé dans les ateliers de Saint-Germain-Laprade, avec une volonté affirmée de privilégier des composants et un savoir-faire français.

Marché à développer

Pour Damien Monnet, l'enjeu consiste désormais à faire connaître un produit encore atypique. Comme il le souligne : *« Les particuliers y voient un moyen de déplacement ludique et sécurisant. Les professionnels du tourisme s'intéressent à son potentiel pour proposer des balades originales. Les personnes à mobilité réduite conservant la station debout apprécient également sa stabilité. Les collectivités, campings, loueurs ou encore certaines entreprises de sécurité figurent parmi les marchés déjà identifiés »*. Le développement ne s'arrête pas au modèle actuel. L'entreprise prépare déjà une nouvelle génération destinée aux activités de montagne. Attendue entre la fin 2026 et le début 2027, cette version plus musclée sera équipée de deux moteurs arrière afin de répondre aux besoins des stations de ski, des activités estivales ou encore des professionnels de la montagne. L'objectif est de proposer un véhicule utilisable tout au long de l'année, aussi bien pour les loisirs que pour certaines missions professionnelles. Damien Monnet envisage également de renforcer la présence de Cyclodebout à plus grande échelle. Le potentiel existe, selon lui, pour conquérir de nouveaux marchés grâce à un concept qui demeure unique. Dans un contexte où les mobilités douces connaissent un essor constant, le dirigeant est persuadé que le Cyclodebout a toute sa place. Original, stable, accessible dès 12 ans selon les usages réglementaires et conçu pour offrir une nouvelle façon de se déplacer, il entend démontrer qu'il est possible d'innover en Haute-Loire tout en visant un rayonnement bien au-delà des frontières du département.

Johanna Faure-Arnaud



Deux grandes familles de modèles sont actuellement proposées : une version urbaine, affichant jusqu'à environ 60 kilomètres d'autonomie, et une version Fat, équipée de pneus larges destinée aux chemins et terrains plus accidentés.

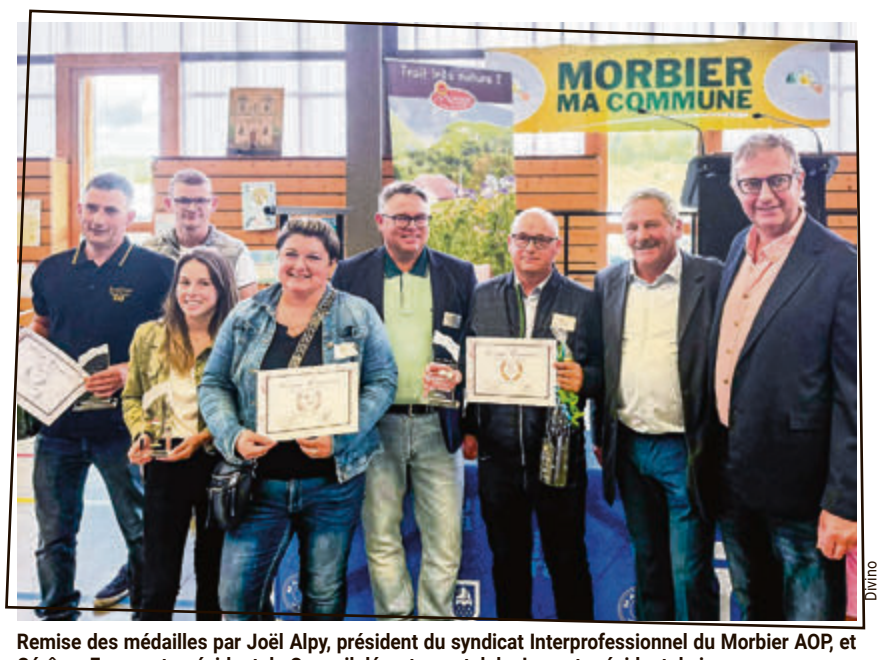
Le Cyclodebout veut conquérir les territoires de montagne

Si le Cyclodebout trouve déjà sa place en milieu urbain ou dans les zones touristiques, Damien Monnet voit encore plus loin. Son prochain défi concerne les territoires de montagne. L'objectif est de séduire les stations de montagne et les professionnels du tourisme quatre saisons. *« L'idée est simple : proposer une nouvelle activité de loisirs, accessible à un large public, sans nécessiter l'apprentissage parfois délicat du VTT. Les sensations de glisse procurées par le véhicule rappellent d'ailleurs celles du ski, tout en permettant de découvrir autrement les paysages de montagne. Stations de ski, loueurs, collectivités ou accompagnateurs pourraient ainsi enrichir leur offre avec un engin original, silencieux et 100 % électrique »*, **argumente-t-il.**

// CONCOURS

25 Les Morbiers du Doubs grands vainqueurs

La Fête du Morbier et son concours à l'Espace du Marais à Morbier, dans le Jura, attirent toujours autant de touristes et de locaux, avec près de 4 000 visiteurs cette année. La dernière édition, qui avait lieu le 21 août, aura été marquée par la domination des fromageries du Doubs.



Divino

Remise des médailles par Joël Alpy, président du syndicat Interprofessionnel du Morbier AOP, et Gérôme Fassenet, président du Conseil départemental du Jura, et président du jury.

L'an dernier, le palmarès du concours de la Fête du Morbier avait redonné des couleurs aux fruitières du Jura avec une médaille d'or pour la fromagerie de Grande-Rivière Morbier et cela faisait un moment que le prix n'était pas revenu à une coopérative jurassienne. La dernière fois, c'était en 2022, avec la coopérative de Grande-Rivière Morbier justement. Pour cette édition 2026, les fromageries du Doubs reviennent en force et remportent le grand chelem, avec, en prime, le prix du jury enfant. Néanmoins, les Jurassiens sont beaux joueurs, car ce qui compte, c'est la qualité et l'image de l'AOP Morbier dans son ensemble, qui est valorisée auprès du grand public. Les 4 000 visiteurs qui ont participé à la Fête du Morbier, organisé à Morbier le 21 août, en apportent la preuve tangible. Chacun a pu apprécier les nombreuses animations proposées tout au long de la journée: fabrication traditionnelle du Morbier, dégustations, morbiflette, courses avec des troncs d'arbre, fabrications de sangle, sculptures de bois, artisanat, animation musicale par un orchestre local, spectacle équestre, DJ en soirée… Une vraie fête de village comme on les aime, portée par le Syndicat de l'AOP Morbier et la commune.

Un concours très ouvert

Le concours est aussi l'occasion pour les journalistes de rencontrer des producteurs, fromagers, affineurs et les acteurs de la filière. Pour le public c'est l'opportunité d'assister en direct au travail des jurys. On est loin du concours à huit-clos, comme cela se pratique dans d'autres productions. Le syndicat a fait le choix depuis une quinzaine d'années, d'associer le concours à une fête populaire autour du fromage. Cette année, le jury était présidé par Gérôme Fassenet, président du conseil départemental du Jura. Une manière de saluer l'engagement du Département aux côtés de la filière pour la réalisation des deux sentiers de Morbier et Grange-sur-Baume et la mise en avant des fromages AOP sur le stand du Jura au Salon de l'Agriculture, explique Joël Alpy, président du syndicat Interprofessionnel du Morbier AOP.



Divino

L'une des particularités de ce concours est qu'il comporte un jury Enfants.

Isabelle Renaut

Palmarès

Voici le palmarès de la Fête du Morbier 2026 :
- **Médaille d'or : Fromagerie Monnin, à Chantrans (Doubs)**
- **Médaille d'argent : Fromagerie de la Haute Combe, à Septfontaines (Doubs)**
- **Médaille de bronze : Fruitière des Sources de la Loue, à Saint-Gorgon-Main (Doubs)**
- **Prix du jury des enfants : Fromagerie de Saint-Point, à Saint-Point-Lac (Doubs)**

Agenda Loisirs

Côte-d'Or

• Vendredi 11 septembre

// Concert en fanfare à Beaune

Un concert de Ze Tribu Brass Band, collectif de musiciens dijonnais, se tiendra place des Halles à 20 heures. Cette fanfare réunit une vingtaine de musiciens de tous les horizons et de tous les âges. Elle vous embarquera dans un voyage sonore mêlant ethio-jazz, musiques des Balkans, cumbia et jazz, tout en interprétant ses propres compositions. Ambiance festive garantie.

beaune.fr

• 12 et 13 septembre

// Fantastic picnic 2026

Pour prolonger l'été, Bourgogne-Franche-Comté Tourisme lance la 16e édition des Fantastic Picnic. L'événement met à l'honneur des randonnées gourmandes qui combinent balades au cœur de paysages d'exception et étapes de dégustation dédiées aux produits du terroir et aux vins locaux. Parmi les nombreux rendez-vous proposé, il y a le picnic dans l'ambiance de la Bourgogne d'autrefois proposé à Seurre, au Musée de plein air de l'Etang rouge (route de Franche-Comté) et organisé par l'office de tourisme des Rives de Saône. A partir de 10 heures se tiendront des ateliers de fabrication de pain, de beurre ou de moutarde. A midi, vous pourre picniquer au son de la musique traditionnelle, avant un bal bourguignon à 13 h 30 et d'autres animations jusqu'à 17 h 30. Inscriptions jusqu'au 8 septembre.

Tarifs : de 15 à 25 euros.
Renseignement : 03 80 37 15 70

• Dimanche 13 septembre

// Dijon Vélotour

Le traditionnel Dijon Vélotour, qui va célébrer cette année ses 20 ans, propose de traverser 14 lieux dijonnais, depuis le village départ-arrivée du parc du Château de Pouilly, à partir de 8 heures. Les organisateurs réservent de nombreuses surprises aux participants avec un parcours captivant, traversant des sites décalés et hors du commun.

Pour s'inscrire : velotour.fr Tarifs : de 8,50 euros à 14 euros.

• Samedi 19 septembre

// Grand Show au Muséoparc Alésia

Un grand show spectaculaire est proposé à partir de 18 heures. Le Muséoparc d'Alésia accueillera un spectacle hors normes mêlant percussions, musique et artifices, interprété par la Compagnie des Commandos Percu, qui se produira pour la première fois en Côte-d'Or. Cette compagnie est reconnue comme pionnière d'un art spectaculaire où rythmes puissants, flammes et lumières s'entrelacent. C'est une expérience immersive et intense, au plus près du public, jusqu'à un final grandiose mêlant musique live et effets pyrotechniques, qui est proposée. Un DJ set animera la soirée de 19 heures à 21 heures, avant le lancement du Grand Show. Buvette et restauration sur place.

Entrée gratuite. alesia.com

Nièvre

• Samedi 5 septembre

// Festibière

Le Festibière de Guérigny fête ses dix ans. De 16 h à Minuit, retrouvez des animations musicales ainsi que celles pour les enfants et bien sûr les brasseries artisanales notamment. Espace restauration proposé.

Renseignements : https://www.festibiere.fr/

• 13 septembre

// 18e promenade gourmande nivernaise

La 18e édition de la promenade gourmande nivernaise aux écuries du Château de Prye à La Fermeté aura lieu le 13 septembre à partir de 9 h 30, avec un parcours de 12 km en cinq étapes de dégustations. En plus, une exposition photos de Sylvie Augendre et une exposition de véhicules anciens auront lieu aux abords du château.

Inscriptions sur : https://www.lionsclub-neversdoyen.fr/product/promenade-gourmande-nivernaise-2026-au-chateau-de-prye/

• 19 septembre

// Balade découverte du parc du Château de Fertot

Le CAUE de la Nièvre propose, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, un parcours découverte du parc du château de Fertot à Gimouille, dessiné par Paul de Lavenne, compte de Choulot (paysagiste nivernais).

Réservation obligatoire au 03 86 71 66 90

Yonne

• 5 et 6 septembre

// Terre de Jade

Les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne organisent les 5 & 6 septembre prochain la fête agricole de Bourgogne Franche Comté à Saint Clément. Au programme : concours de labour régional, Moiss'batt et C15 cross, Jeux pour enfants, animaux de la ferme, feux d'artifice & DJ, Village des partenaires, marché de producteurs, buvette et restauration.

• 20 septembre

// Grande foire agricole de Ouanne

Pour 2026, la commune de Ouanne organise la 52e édition de sa foire agricole. Organisée par l'association Animation Ouanne Forterre, la foire agricole de Ouanne a souhaité exposer du matériel agricole neuf et ancien et organiser un concours d'animaux d'élevage de bovins et de caprins. Du côté animation, les visiteurs pourront avoir la chance de participer à des spectacles équestres, à un défilé de chars, à des animations artisanales, à des stands de producteurs et également une restauration, sera prévue sur place pour valoriser les produits du terroir.

// CINÉMA

Raconter un monde qui résiste et se transforme

Longtemps considéré comme un sujet marginal, le monde agricole est devenu un thème majeur du documentaire français. Le documentaire rural occupe une place singulière dans le cinéma français. Depuis plusieurs décennies, des réalisateurs choisissent de filmer les campagnes non comme des cartes postales, mais comme des territoires vivants, traversés par des crises économiques, sociales et humaines.

À travers des œuvres tournées parfois sur plusieurs années, des cinéastes ont choisi de filmer les campagnes, les fermes, les éleveurs et les mutations du travail rural. Ces documentaires ne se contentent pas de montrer des paysages ou des gestes agricoles : ils interrogent la transmission, l'isolement, la modernisation, la disparition progressive des petites exploitations et le rapport que les Français entretiennent avec leurs agriculteurs, leurs campagnes et leur territoire.

Parmi les figures incontournables du documentaire rural français, Raymond Depardon occupe une place centrale. Lui-même fils d'agriculteurs, il a consacré une partie essentielle de son œuvre à la ruralité française. Sa trilogie *Profils paysans* - composée de *L'Approche* (2001), *Le Quotidien* (2005) et *La Vie moderne* (2008) - constitue aujourd'hui une référence majeure du cinéma documentaire. Pendant près de dix ans, Depardon a filmé des agriculteurs vieillissants, souvent célibataires, vivant dans des fermes isolées dans des régions enclavées du Massif central, de la Lozère à la Haute-Loire. Le cinéaste observe un univers menacé par la modernisation et la désertification rurale. Son regard est sobre, attentif aux silences, aux visages marqués par le travail et à la solitude des campagnes.

Témoigner sur une transition à l'œuvre

L'une des forces de *Profils paysans* réside dans son refus du sensationnalisme. Raymond Depardon filme des existences ordinaires menacées par l'exode rural et la disparition des exploitations familiales. Les personnages parlent peu, mais chaque parole révèle une inquiétude profonde : qui reprendra la ferme ? Comment survivre économiquement ? Que devient une campagne sans habitants ? Le documentaire devient alors un témoignage précieux sur un monde en transition. À travers ces portraits, le cinéaste récompensé par plusieurs César montre une France souvent absente des médias urbains. Cette approche humaine du documentaire rural se retrouve chez Gilles Perret avec *La Ferme des Bertrand*, sorti en 2024 et qui a réuni 245 000 spectateurs. Le film suit sur cinquante ans une exploitation laitière de Haute-Savoie tenue d'abord par trois frères célibataires puis transmise à une nouvelle génération. Gilles Perret, voisin de la famille, filme les évolutions techniques, sociales et familiales de la ferme. Le documentaire aborde la mécanisation, les quotas laitiers, les difficultés économiques mais aussi la transmission du savoir et l'attachement à la terre.

Contrairement à certaines représentations misérabilistes du monde agricole, *La Ferme des Bertrand* montre une exploitation capable de se moderniser tout en conservant une dimension familiale. Les robots de traite côtoient encore les gestes traditionnels. Le film révèle également le poids des sacrifices personnels : travail quotidien, absence de vacances, difficulté à construire une vie familiale. Cette chronique au long cours devient ainsi le récit d'une mutation historique de l'agriculture française.

Résonance avec des préoccupations actuelles

Depuis plusieurs années, les documentaires agricoles connaissent un regain d'intérêt, notamment parce qu'ils résonnent avec les préoccupations écologiques et alimentaires contemporaines. Le public s'interroge davantage sur l'origine des produits, les conditions d'élevage, l'agriculture biologique ou encore les conséquences de l'industrialisation agricole. Le documentaire devient alors un outil de compréhension sociale et politique. Des films documentaires comme *Tu nourriras le monde* de Nathan Pirard et Floris Schruijer analysent les contradictions du modèle conventionnel hérité des années 1960. D'autres œuvres, comme *La Théorie du boxeur* de Nathanaël Coste, interrogent l'adaptation du monde agricole au changement climatique. Les réalisateurs s'intéressent désormais autant aux crises agricoles qu'aux alternatives : agroécologie, circuits courts, permaculture ou agriculture paysanne. Le documentaire rural français possède également une dimension patrimoniale. Il conserve la mémoire d'un mode de vie en voie de disparition. Chez Raymond Depardon comme chez Gilles Perret, les fermes deviennent des lieux de mémoire où subsistent des accents régionaux, des habitudes collectives et des savoir-faire anciens. Les films enregistrent des gestes que la mécanisation tend à effacer : traire à la main, réparer des clôtures, fabriquer du fromage ou travailler avec peu de machines. Cette mémoire rurale explique l'attachement du public à ces documentaires. Dans une société très urbanisée, ils donnent accès à une réalité souvent méconnue. Ils rappellent aussi que le monde agricole ne se réduit pas à des statistiques économiques : il est constitué de familles, de territoires et d'histoires individuelles.

Observer, écouter, partager

Les succès récents de films agricoles en salles montrent que ces récits touchent un large public, bien au-delà du seul milieu paysan. Le style visuel de ces documentaires participe également à leur singularité et leur rayonnement. Les réalisateurs privilégient souvent les plans longs, les paysages naturels et les conversations spontanées. Le rythme lent épouse celui des saisons et du travail agricole. Cette temporalité contraste fortement avec le montage rapide dominant dans les médias contemporains. Le spectateur est invité à observer, à écouter et à partager le quotidien des agriculteurs. Par ailleurs, ces œuvres dégagent une dimension politique importante. Elles montrent les conséquences concrètes des politiques agricoles européennes, de la concentration des exploitations et des logiques de rentabilité.

Le documentaire rural devient alors un espace de débat sur l'avenir de l'agriculture française. Derrière les portraits intimes apparaissent des questions collectives : comment assurer le renouvellement des générations ? Peut-on concilier productivité et respect de l'environnement ? Quelle place accorder aux petites exploitations ? Enfin, le documentaire agricole français s'inscrit dans une tradition plus large du cinéma documentaire social. Comme les films ouvriers ou les documentaires sur les banlieues, il cherche à rendre visibles des populations souvent oubliées. La campagne n'est plus idéalisée comme un simple décor pittoresque ; elle apparaît comme un espace traversé par des tensions économiques, écologiques et humaines. De Raymond Depardon à Gilles Perret, les documentaires agricoles français racontent ainsi une histoire essentielle : celle d'un monde qui résiste, se transforme et tente de préserver son identité face aux bouleversements contemporains. Grâce à leur regard sensible et patient, ces cinéastes offrent bien plus qu'un témoignage sur l'agriculture ; ils brossent le portrait profond de la société française elle-même.



La ferme des Bertrand, sur un élevage laitier de Haute-Savoie, a connu, en 2024, un succès incontestable pour un documentaire en rassemblant 245 000 spectateurs.

Christophe Soulard

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr